

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION, ET DE LA FORMATION

Mention 2nd degré

MÉMOIRE DE RECHERCHE

MASTER MEEF : ECONOMIE GESTION MARKETING

Titre du mémoire

La tricherie scolaire de la génération Z

Présenté par **BAJUL Elodie**

Mémoire encadré par

OLIBET Ilaria - PRAG

Membres du jury de soutenance

Nom et prénom	Statut
MAUMON DE LONGEVIALLE Nathalie	MCF
OLIBET Ilaria	PRAG

Soutenu le : 10 / 05 / 2021



ENSEIGNER
ÉDQUER
FORMER

inspe.univ-toulouse.fr

TOULOUSE
[SAINT-AGNE • CROIX DE PIERRE • RANGUEIL]
ALBI • AUCH • CAHORS • FOIX
MONTAUBAN • TARBES • RODEZ



PROFESSEUR EN COLLÈGE ET LYCÉES

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce mémoire de recherche à distance a été possible grâce aux personnes qui m'ont accompagnées de près ou de loin pour me soutenir dans la réalisation de cette étude. Je tiens à leur consacrer quelques lignes afin de leur exprimer ma reconnaissance.

Mes remerciements tout d'abord à Madame Ilaria OLIBET mon encadrante de mémoire, pour avoir accepté de suivre ce travail mais également pour ses conseils, sa disponibilité et sa compréhension dans mes difficultés. Je lui suis reconnaissante d'avoir toujours été disponible pour m'avoir accompagnée même dans les moments les plus durs.

Mes remerciements vont également à Madame Nathalie MAUMON, pour ses précieux conseils, sa disponibilité et ses conseils pour l'élaboration du mémoire.

Je remercie l'ensemble des formateurs de l'INSPE de Toulouse pour la qualité de leur formation, leur grande disponibilité ainsi que leurs précieux conseils durant ces deux années de formation et l'adaptation qu'ils ont su mettre en œuvre malgré le contexte compliqué que nous avons rencontré avec la période du Covid-19.

Mes remerciements vont également Monsieur Patrick CARRIOU, mon tuteur pour son soutien et ses conseils et d'avoir pu me partager ses connaissances et expériences.

Un remerciement particulier à Audrey BAJUL, ma sœur, pour son soutien durant la préparation de ce mémoire.

Je remercie également mon établissement, le lycée de Victor Hugo à Gaillac, l'ensemble du personnel qui ont pu me soutenir moralement dans ce mémoire.

Mes remerciements à l'ensemble des élèves qui ont été volontaires à participer à mes entretiens et qui m'ont accordé de leur temps pour mener à bien l'analyse qualitative.

Enfin, je tiens à remercier mes confrères de l'INSPE, Maud, Christophe et Arnaud, qui m'ont apporté leur soutien moral.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	1
SOMMAIRE.....	2
INTRODUCTION	3
PARTIE 1 - LA REVUE DE LITTERATURE.....	7
1 DÉFINITION ACADÉMIQUE.....	7
2 LE CONCEPT DE GÉNÉRATION Z	24
3 PROBLEMATIQUE ET PROPOSITIONS DE RECHERCHE	31
PARTIE 2 - PROTOCOLE DE RECHERCHE	33
4 DESCRIPTION DU PROTOCOLE.....	33
5 ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RESULTATS	45
6 RECOMMANDATIONS : DES MOYENS À METTRE EN ŒUVRE POUR LUTTER CONTRE LA TRICHERIE SCOLAIRE	60
CONCLUSION GENERALE	64
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	69
ANNEXES	80
TABLE DES MATIERES.....	101
TABLE DES REFERENCES.....	105

INTRODUCTION

« 70,5% des étudiants disent avoir déjà triché au cours de leur scolarité » selon une étude menée par Pascal Guibert et Christophe Michaut (Guibert & Michaut, 2009). Par ailleurs, selon le Service Interacadémique des Examens et des Concours (SIEC, 2019), 373 dossiers de fraude sont passés en commission de discipline pour la seule année 2019 et 241 sanctions ont été prononcées.

Selon le dictionnaire du Centre national des ressources textuelles et lexicales (CNRTL), la tricherie scolaire peut être définie comme « *une fraude commise lors d'un examen, d'un concours* ». Sur le plan pénal, lorsqu'elle est commise à l'occasion d'un examen ou un concours public ayant pour objet « *l'entrée dans une administration publique ou l'acquisition d'un diplôme délivré par l'Etat* », elle est considérée comme un délit passible de trois ans d'emprisonnement et d'une amende de 9 000€ (articles 1 et 2 de la (Loi du 23 décembre 1901 réprimant les fraudes dans les examens et concours publics, 1901). Dans le cas du baccalauréat, depuis 2012, des sanctions administratives peuvent s'ajouter à ces sanctions pénales, et notamment le blâme (inscrit sur le livret scolaire), la privation de toute mention, l'interdiction de subir tout examen conduisant à l'obtention du baccalauréat ou d'un diplôme post-bac pendant 5 ans, ou encore l'interdiction de s'inscrire dans une formation post-bac pendant 5 ans (article D334-32 du Code de l'éducation). En dehors d'un examen national ou d'un concours, la tricherie scolaire est généralement sanctionnée dans le cadre du règlement intérieur de l'établissement, à l'issue d'une procédure disciplinaire lorsqu'elle a lieu lors d'une évaluation réalisée au collège, au lycée, ou dans les établissements d'enseignement supérieur. Dans ce dernier cas, c'est la procédure décrite dans les articles R811-10 et suivants du Code de l'Education qui est applicable.

Malgré cet arsenal réglementaire ancien, qui réprime le comportement des tricheurs, mais aussi les tentatives de fraude et la complicité, on note que dans l'imaginaire collectif, les pratiques de tricherie sont vues comme un phénomène sensationnel et en expansion, comme l'attestent les nombreux reportages à son sujet dans les médias d'actualité. En effet, chaque année à l'approche du baccalauréat, les médias s'empressent d'évoquer ce sujet et de le rattacher à l'apparition des nouvelles technologies. Plus récemment, ce sujet a de nouveau été sous le feu des projecteurs avec la mise en place des cours en distanciel suite l'apparition de la pandémie du COVID-19. On peut citer par exemple, un article publié sur ledevoir.com, intitulé « *La*

tricherie à l'école, un problème systématique » de Renaud Giraldeau le 28 août 2020 ou encore lapresse.ca « *L'école virtuelle favorise la tricherie, selon des enseignants* » publié le 27 décembre 2020 par Nicole Thompson qui souligne que « *des enseignants affirment que le passage à la classe virtuelle a ouvert la voie à une multitude de solutions technologiques pour contourner ou contrevenir aux règles* ». Le 26 janvier 2021, France Culture a consacré une émission à ce sujet sous le titre « *Etudiants : tricheurs* », où certains témoignages d'étudiants sont particulièrement éloquents quant à la généralisation de cette pratique : « *Je me suis dit que je n'arrivais pas à travailler, qu'il fallait faire comme les autres et tricher en me servant de mes deux ordinateurs.* » (Juliette, 26 ans, étudiante en master de psychologie, extrait de l'émission de France Culture « *Etudiants : tricheurs* » du 26 janvier 2021).

Pourtant, les médias ne sont pas les seuls à s'intéresser à la tricherie scolaire, et de nombreuses comédies françaises se sont également emparées du sujet, présenté cette fois comme « divertissant » comme l'iconique « *Les sous-doués* » de Claude Zidi (1980), ou plus récemment « *L'élève Ducobu : le roi de la triche* » réalisé par Philippe de Chauveron (2011), « *Les Profs* » réalisé par Pierre-François Martin-Laval (2013) ou encore « *Premier de la Classe* » de Stéphane Ben Lahcene (2019) ...

La tricherie est également un sujet récurrent en salle des professeurs, et c'est la raison qui m'a poussée à choisir ce sujet pour mon mémoire de recherche. Dans leurs échanges, les professeurs évoquent fréquemment les différentes pratiques de tricherie qu'ils ont pu déceler lors d'une évaluation, ou regrettent, de ne pas avoir pu identifier avec précision le moment où la tricherie a été réalisée. Ensuite, lors de mon stage d'observation SOPA en première année de mon master MEEF, je suis tombée sur une antisèche, laissée sur le coin d'une table suite à une évaluation. Nous avons échangé à ce sujet avec ma tutrice, qui m'a indiqué que ce phénomène est de plus en plus fréquent... A travers ce mémoire, mon objectif est donc d'identifier les pratiques de tricherie afin permettre aux enseignants de les identifier, les éviter ou les déjouer.

A ce titre, il m'a semblé pertinent de me concentrer sur les lycéens d'aujourd'hui, soit la génération Z afin de mieux comprendre les raisons et les comportements adoptés par cette génération. D'où le fait de mobiliser deux concepts au sein de ce mémoire : la tricherie scolaire, que nous définirons comme « *l'ensemble des moyens illicites utilisés par les élèves pour réussir l'évaluation* » (Mierczuk, 2002) pour laquelle nous étudierons trois composantes essentielles consubstantielles : la personne, le contexte et le comportement (Pesqueux, 2009), et celle de la

« génération Z ». Cette génération désigne les personnes nées de 1995 à 2010 (Casoinic, 2016), c'est-à-dire les lycéens d'aujourd'hui.

Cet angle d'attaque présente deux originalités. D'une part, la littérature sur la tricherie scolaire est souvent centrée sur les examens, en particulier universitaires, et n'est donc pas forcément exploitable par le professeur confronté à des pratiques plus quotidiennes. D'autre part, si la tricherie scolaire est un phénomène ancien, qui serait apparu dès 1808 au moment de la création du baccalauréat avec la création de réseaux de « *versionnaires* » ou de « *passeurs* » qui remplacent le candidat officiel de l'épreuve (Chapoulie, 2011; Marchand, 2005; Pech, 2011), les pratiques de tricherie ont évolué avec leurs temps et notamment avec l'apparition des nouvelles technologies (Gauthier et al., 2007; Guénard, 2012; Pech, 2011). Malgré tout, les pratiques de tricherie n'ont, à notre connaissance, jamais été étudiées sous l'angle de la théorie des générations.

Pourtant, la génération Z est considérée par de nombreux auteurs comme une génération aux codes, valeurs et pratiques radicalement différentes des précédentes. C'est une génération native du numérique, qui fréquente énormément les réseaux sociaux et qui est confrontée à un environnement scolaire instable marqué par l'influence des réformes éducatives (ex : réforme du collège, réforme du baccalauréat, réforme de l'accès à l'enseignement supérieur, ...) ainsi que les ajustements liés la situation sanitaire (mesures provisoires adoptées pendant la pandémie mondiale COVID19). Cette génération est « marquée » par des événements partagés communs qui influencent sa vision du monde et ses comportements. Mais si la génération Z constitue un nouveau public d'apprenants pour les enseignants, est-elle aussi un nouveau public de tricheurs ? C'est ainsi que dans ce mémoire nous chercherons à répondre à la problématique suivante :

Comment la génération Z pratique-t-elle la tricherie scolaire en classe ?
--

L'objectif de ce mémoire est double.

D'une part, il s'agit de comprendre le comportement adopté par les élèves tricheurs en décrivant leurs pratiques de tricherie scolaire et en identifiant leurs causes. L'intérêt est de dresser un panorama des différentes pratiques adoptées et de déterminer si le comportement adopté par les élèves de la génération Z et les motivations (internes comme externes) de ces élèves sont similaires ou différents de ceux de leurs aînés.

D'autre part, nous souhaitons permettre aux enseignants d'adapter leurs pratiques afin de les aider à identifier, anticiper et déjouer les pratiques de tricherie scolaire mises en œuvre par cette nouvelle génération.

Pour atteindre ces objectifs, nous avons eu recours à une approche qualitative via la méthode de la netnographie observationnelle (Kozinets, 2019). Pour ce faire, nous avons réalisé une collecte de données basée sur deux sources. D'une part, nous avons observé les publications réalisées par ou à destination des jeunes de la génération Z sur le sujet de la tricherie scolaire par l'intermédiaire de deux réseaux sociaux très utilisées par cette génération : YouTube et TikTok afin de découvrir les différentes pratiques de triches publiés et partagés sur la toile. D'autre part, nous avons mené des entretiens semi-directifs individuels avec des membres de la génération Z actuellement scolarisés en lycée afin de vérifier les résultats dégagés à partir des observations vidéo et approfondir nos connaissances concernant les attitudes adoptés par les tricheurs de la génération Z.

Pour répondre à la problématique posée, ce mémoire est structuré en deux parties : une partie théorique et une partie empirique.

La partie théorique s'articule autour d'une revue de la littérature destinée à délimiter les frontières des concepts étudiés, à savoir celui de « tricherie scolaire » et celui de « génération Z », ainsi qu'à dresser un état de l'art des études menées sur les pratiques de tricherie scolaire et leurs causes.

La partie empirique présentera le protocole de recherche basé sur la netnographie observationnelle et l'analyse des résultats obtenus.

Enfin, une conclusion générale permettra de revenir sur l'apport de cette recherche pour les enseignants, ses limites et les voies futures de recherche.

PARTIE 1 - LA REVUE DE LITTÉRATURE

La définition académique du concept de tricherie scolaire (1.1.) renvoie à trois composantes essentielles : un comportement (1.2.) adopté par une personne (1.3) dans un contexte (1.4.) donné. Si l'étude du comportement permet de répertorier différentes pratiques de triche, l'étude de la personnalité et du contexte permettent d'expliquer les facteurs internes ou externes qui contribuent à l'émergence de ce comportement.

1 DÉFINITION ACADÉMIQUE

En sociologie, la tricherie est associée aux comportements dits « *déviant*s », c'est-à-dire qui « *transgressent des normes acceptées par tel groupe social ou par telle institution* » (Becker, 1985). Ce comportement permet à son auteur d'en retirer un avantage indu, c'est-à-dire non mérité. De ce fait, le concept de tricherie se retrouve dans des domaines très divers tels que le management d'entreprise (Pesqueux, 2009), le sport (Pétrault et al., 2020) ou encore les jeux vidéo (Paoli et Kerr, 2012). Par conséquent, des définitions disparates de la tricherie ont pu émerger dans la littérature.

Dans le cadre de ce mémoire, nous ciblerons une forme particulière de tricherie : la tricherie en milieu scolaire. Pour cette forme de tricherie, les normes vis-à-vis desquelles se manifeste une *déviance* sont celles fixées par l'institution scolaire. L'auteur auquel on associe ce comportement est l'élève, parfois accompagné de complices. La finalité de ce comportement est de déjouer l'apprentissage (Magogeat, 2016). Il ressort de la littérature dédiée que la tricherie scolaire est à la fois un « *acte illégal (et immoral) contraire au règlement intérieur des établissements scolaires* » et un « *acte de tromperie commis par un élève pour obtenir sans se fatiguer une bonne note* » tout en faisant « *mine* » de respecter la règle (Pech, 2011). Nous pouvons donc en déduire qu'à un comportement déviant s'ajoutent aussi des manœuvres de dissimulation de la part de l'auteur, destinées à masquer le comportement adopté.

Certains auteurs vont jusqu'à qualifier la tricherie scolaire de « *malhonnête* » car cette pratique est marquée par la volonté intentionnelle d'agir contrairement à l'éthique en portant atteinte à l'institution (Lambert et al., 2003; McCabe & Bowers, 1994; Tibbetts, 1998; Tibbetts & Myers, 1999; Von Dran et al., 2001). De ce fait, la plupart des études se limitent à l'analyse du comportement adopté, sans prendre en considération les attentes du tricheur et le contexte dans lequel ce comportement s'inscrit.

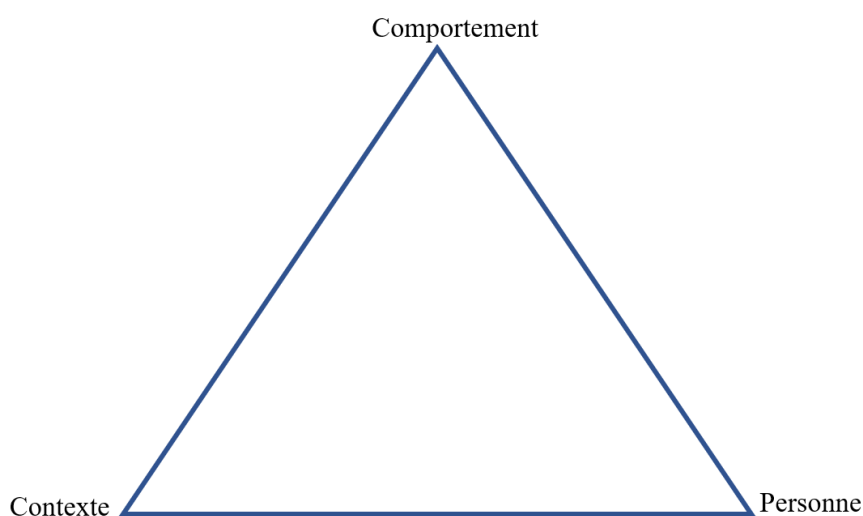
A l'inverse, d'autres travaux définissent la tricherie scolaire comme « *une fraude commise par un étudiant pour obtenir certains gains, à savoir une augmentation de ses chances de réussite* »

à un examen » (Michaut, 2013; Sayer et al., 2002). Dès lors, ce comportement n'est plus une simple déviance, mais une véritable stratégie orientée par un objectif : minimiser l'effort tout en maximisant le gain. Sur ce point, des études (Magogeat, 2016; Rayou, 1998) ont démontré que les lycéens préfèrent consacrer leur temps en dehors de la classe pour les loisirs ou encore leur vie privée. De ce fait, il devient moins prioritaire pour certains d'entre eux de prévoir un temps réservé à l'apprentissage : la tricherie apparaît alors comme un moyen de gagner du temps en évitant les révisions. D'autres auteurs comme Pech (2011) ont proposé des explications plus subjectives comme le manque de confiance en soi de l'élève, qui, face à une tâche trop difficile, choisit la tricherie scolaire comme moyen de contourner l'obstacle auquel il est confronté.

Enfin, pour Liliane Mierczuk (2002), la tricherie scolaire regroupe l'ensemble des moyens illicites utilisés par les élèves pour réussir l'évaluation certificative (l'examen). Si cette approche est intéressante dans la mesure où elle met en avant le fait que la pratique de tricherie scolaire peut être préméditée, elle limite cependant l'analyse à un seul contexte d'évaluation : l'évaluation certificative.

Afin de mieux comprendre le rapport de la génération Z à la tricherie scolaire, nous allons nous appuyer dans ce mémoire de recherche sur la définition retenue par Pesqueux (2009), qui met en avant trois composantes essentielles : une personne (l'élève), un contexte (l'évaluation) et un comportement (déviant et frauduleux, illégal et immoral). Nous allons nous appuyer sur ces trois composantes pour mieux expliciter la définition académique du concept.

Figure 1: Les trois composantes de la tricherie scolaire selon Pesqueux, 2009



Source : d'après Pesqueux (2009)

1.1 L'aspect « comportemental » de la tricherie scolaire

Le comportement est l'aspect observable de la pratique de tricherie scolaire. Il existe une très grande variété de pratiques de tricherie scolaire, ce qui a amené plusieurs auteurs à en dresser des typologies.

1.1.1 Typologie basée sur le type de pratique de Guibert et Michaut (2009)

En s'inspirant des travaux de Lambert, Hogan et Barton (Lambert et al., 2003) , Guibert et Michaut (2009) ont répertorié cinq catégories de tricherie scolaire :

- Le copier-plagier** : copier sur la feuille du voisin, récupérer le brouillon du voisin, recopier un travail d'un camarade ou encore un texte en le faisant passer pour un travail personnel.
- La falsification** : maquiller un support (par exemple un brouillon) de telle sorte à ce que son utilisation soit plus facile, plus lisible et plus rapide pour la personne qui triche
- Le leurre sur le correcteur** : Guibert et Michaut (2009) donnent pour exemple l'élève indiquant plusieurs réponses dans sa copie en espérant que son professeur lui accordera des points à l'une d'entre elles ; ou encore, le fait pour un élève de donner une fausse excuse pour ne pas rendre le travail demandé dans les temps impartis, lui permettant d'obtenir un délai supplémentaire pour le réaliser
- L'utilisation de supports non autorisés** : il peut s'agir d'antisèches, de la calculatrice ou encore du smartphone. Cette catégorie a été enrichie avec le temps : à côté des supports qui ont pu persister à travers les générations et notamment l'antisèche ou encore la calculatrice, que nous pouvons qualifier de supports « traditionnels », de nouveaux supports sont également utilisés par les nouvelles générations comme le smartphone ou encore la tablette (Frenette et al., 2019; Michaut, 2013).
- L'échange social possible entre deux individus ou encore « l'entraide illicite »** : le tricheur fait intervenir une tierce personne en lui demandant de faire à sa place le travail demandé ou encore en échangeant avec elle sans le consentement du professeur.

1.1.2 Typologie basée sur le moment de la pratique de Guénard (2012)

Contrairement à Guibert et Michaut (2011), qui s'étendent sur les outils de la triche, François Guénard (Guénard, 2012) décompose la pratique de la tricherie scolaire en trois étapes : avant, pendant et après l'examen.

De ce fait, il replace les pratiques présentées par ses prédécesseurs dans l'espace-temps, ce qui permet d'ailleurs d'enrichir la liste des exemples de pratiques. Le tableau ci-dessous récapitule les différentes pratiques de tricherie scolaire énumérées par cet auteur.

Tableau 1: Pratiques de tricherie scolaire selon Guénard (2012)

Avant un examen	Pendant un examen	Après un examen
Les fuites du sujet Le piratage électronique Le vol d'examen	La triche à domicile Le recours à la violence Les "fraudes opportunistes" Les "fraudes préméditées et sans complices" Les "fraudes avec complices »	L'altération de note réellement obtenue L'usurpation pure et simple d'un titre jamais obtenu

Source : d'après Guénard (2012)

Pour rappel, dans le cadre de ce mémoire, nous étudions plus particulièrement les pratiques de tricherie scolaire mobilisées pendant le temps de classe, à l'occasion des évaluations formatives et sommatives. Nous prendrons donc en compte les actes préparatoires qui peuvent être réalisés avant un examen, et donc avant la mise en œuvre concrète de la tricherie, mais nous n'étudierons ni la triche à domicile (devoir maison, préparation d'un exposé) ni la triche post examen (altération de note, falsification de diplôme) car ce sont des comportements qui échappent au contrôle du professeur.

1.1.2.1 Les pratiques de tricherie avant l'examen

Dans cette catégorie, l'auteur (Guénard, 2012) regroupe les pratiques liées au vol du sujet d'examen (physique ou électronique) et à leur fuite, qui peuvent passer éventuellement par un piratage électronique.

Certaines pratiques peuvent résulter d'un manque de vigilance de l'enseignant. Un oubli de sujet dans la photocopieuse ou en salle de classe peut facilement rendre accessible le sujet aux élèves mal intentionnés. D'autres, supposent de bonnes compétences en informatique comme c'est le cas avec un piratage informatique du compte de l'enseignant, ou une certaine adresse comme pour le vol du sujet sur l'ordinateur portable de l'enseignant via une clé USB (Guénard, 2012).

Au-delà du vol, l'élève peut également profiter du cas où l'enseignant réutilise chaque année ses anciennes évaluations. En effet, cette pratique offre une opportunité de taille pour les tricheurs, qui peuvent directement se renseigner auprès d'un ancien élève ou d'un redoublant pour anticiper le sujet de l'évaluation (Guénard, 2012).

1.1.2.2 Les pratiques de tricherie pendant un examen

L'auteur (Guénard, 2012) distingue les fraudes « *opportunistes* » (ou « improvisées »), « *préméditées* » (ou « par anticipation ») et avec ou sans complices. A travers cette typologie, une logique de planification déjà évoquée (Mierczuk, 2002) est mise en avant.

1.1.2.2.1 Les pratiques de tricherie par anticipation

Les traditionnelles antisèches, dans leur forme manuelle ou « numérique » (Frenette et al., 2019; Michaut, 2013) relèvent de cette catégorie et se retrouvent également dans la catégorie des « supports non autorisés » de la typologie de Guibert et Michaut (2009). Dans la catégorie de la tricherie par anticipation on retrouve également la stratégie de l'évitement.

- *L'antisèche « manuelle » utilisée en salle de classe*

Les élèves sont de plus en plus ingénieux quant à l'élaboration des antisèches de façon à ce qu'elles soient moins perceptibles vis-à-vis des enseignants. Dans son ouvrage, Marie-Estelle Pech (2011) cite quelques exemples de supports utilisés par les élèves : leur peau (écriture sur les mains ou encore les bras), leurs vêtements ou les semelles de leurs chaussures. Parfois, les élèves utilisent les outils et matériels à leur disposition comme support de l'antisèche tels que la trousse, les brouillons ou encore les règles métalliques. En effet, il est plus difficile pour un enseignant de repérer ces antisèches, étant donné que l'élève dispose de nombreux outils à son avantage pour déjouer le regard de l'enseignant pendant une évaluation.

- *L'antisèche numérique utilisée en salle de classe : un support indirect*

Avec l'apparition du numérique, les élèves ont pu exploiter cet outil pour élaborer de nouvelles formes d'antisèches, on citera par exemple, l'impression de fausse notice d'utilisation de la colle, ou encore les étiquettes de bouteille d'eau. La police de ces supports étant souvent très réduite, il est d'autant plus compliqué pour un enseignant d'anticiper et de détecter qu'ils font office d'antisèche (Pech, 2011).

- *L'antisèche numérique utilisée en salle de classe : un support direct*

Même si dans la plupart des établissements, le téléphone portable est interdit, certains élèves parviennent à l'utiliser en heure de cours traditionnel ainsi que lors d'une séance d'évaluation (Guénard, 2012; Pech, 2011). Les smartphones sont devenus ce que l'on pourrait qualifier « *d'antisèche numérique* », car de par leur utilisation dans la pratique de triche, ils répondent parfaitement aux caractéristiques de l'antisèche décrites par Pech (2011) :

- l'utilisation d'un support non autorisé : le smartphone est interdit lors des évaluations et parfois même dans l'enceinte de l'établissement ;
- facilement accessible pour les élèves : aujourd'hui il s'avère être dans toutes les poches des adolescents ;
- difficile à repérer pour l'enseignant : le smartphone reste discret et facilement dissimulable aux yeux des enseignants, sous la table ou encore dans les vêtements de l'élève ;
- permettant de recenser des informations pour réussir l'évaluation : grâce à une connexion internet il permet aux élèves d'accéder rapidement à des informations fiables ou encore à des photos de leur cours.

Certains élèves particulièrement astucieux, n'hésitent pas à découper des fenêtres sur des feuilles de brouillon, de façon à avoir plus facilement accès à leur smartphone (Guénard, 2012). Mais les tricheurs n'utilisent pas uniquement leur smartphone pour consulter leur cours ou accéder à Internet, celui-ci leur permet aussi de communiquer avec l'extérieur via les SMS pour échanger avec un camarade ou un tiers.

- *L'antisèche utilisée hors salle de classe*

Au-delà des supports physiques, présents pendant l'examen, les élèves continuent de faire preuve d'imagination. La peur de se faire prendre pendant l'examen les pousse parfois à aller chercher un support à l'extérieur de la salle d'examen. En effet, certains enseignants accordent aux élèves, le droit de s'absenter quelques instants pour se rendre aux toilettes. Les élèves peuvent saisir cette occasion pour récupérer des brouillons, consulter des antisèches ou leur smartphone laissés à cet endroit. C'est une façon plus facile de dissimuler leur pratique étant donné qu'ils ont le droit de se rendre dans un autre lieu que l'espace classe pour accéder à des informations non autorisées (Guénard, 2012; Pech, 2011).

- *La stratégie de l'évitement*

Tout comme les antisèches, la stratégie de l'évitement est une pratique anticipée dans la mesure où elle nécessite une certaine préméditation de la part de l'élève. Cette pratique consiste à ne

pas se présenter le jour de l'évaluation de façon à éviter une mauvaise note, car celle-ci aurait directement des conséquences dans son bulletin scolaire, c'est pourquoi, l'élève va préférer être considéré comme absent ou encore retarder l'évaluation de façon à pouvoir mieux la préparer et pourquoi pas se renseigner auprès de ses camarades afin d'obtenir les réponses aux questions de l'évaluation (Viau, 2009).

1.1.2.2.2 Les pratiques de tricherie par improvisation

Contrairement aux pratiques précédentes, les pratiques par improvisation sont mises en œuvre pendant l'évaluation sans avoir été préméditées.

- *Tricherie avec une tierce personne complice ou non*

Les élèves vont chercher à copier sur leur voisin de façon à se conforter, modifier ou encore transposer la réponse d'un voisin sur leur copie. Ils peuvent également faire appel à un complice en lui demandant de souffler la réponse, voire d'échanger leurs brouillons ou leurs copies durant l'épreuve ou l'évaluation, on parlera alors de « *copiage consenti* » ou « *concerté* » (Guénard, 2012). Cette idée de faire appel à un complice peut être volontaire ou non et son intervention peut-être plus ou moins importante : soit en ignorant l'acte de son voisin qui est en train de tricher soit en l'accompagnant dans sa stratégie en planifiant ou non sa future tricherie (Guibert et Michaut, 2009).

- *La triche par duplication*

La pratique de triche par duplication à la différence des autres pratiques citées précédemment consiste pour un élève d'élaborer une autre stratégie de façon à ne pas perdre de points. Concrètement, il s'agit d'une situation dans laquelle un élève se trouve confronté à un exercice trop difficile ou à un exercice qu'il ne sait pas résoudre. Pour éviter de perdre des points, il va se forcer à réaliser deux fois les exercices pour lesquels il est sûr d'avoir la bonne réponse mais de façon différente. Cette astuce a un double objectif pour l'élève. Premièrement, faire croire à son professeur qu'il dispose bien des connaissances et des compétences attendues par rapport au travail demandé, et deuxièmement faire croire à son professeur qu'il s'agit d'une maladresse de sa part. De ce fait, l'élève montre qu'il a pris le temps de travailler des exercices en espérant ne pas être pénalisé pour les exercices non faits.

1.2 La personne : l'auteur de la tricherie scolaire

Du point de vue de la personne, nous pouvons nous intéresser aux caractéristiques du tricheur et à son profil (1.3.1.). Dans le cadre d'une étude générationnelle, la question de la perception de la triche (1.3.2.) est intéressante car elle repose sur des valeurs et une vision du monde qui est spécifique à chaque génération. Enfin, on retrouve des facteurs intrinsèques qui peuvent expliquer le comportement adopté (1.3.3.).

1.2.1 Les caractéristiques du tricheur

Tout d'abord, François Guénard (2012) explique dans son ouvrage que le tricheur, dans l'imaginaire collectif, est le paresseux qui ne va pas en cours, qui ne révise pas une matière qui ne lui plaît guère et préfère laisser son voisin de table faire pour deux le dur travail de la réflexion. D'ailleurs, plusieurs études démontrent qu'il existe différentes catégories de tricheurs (Pech, 2011) dont certaines catégories sont en lien avec les méthodes pratiquées. D'autres, les distinguent par leurs raisons les poussant à tricher (Guénard, 2012).

1.2.1.1 Les différentes catégories de tricheurs

A la suite de Pech (Pech, 2011), on peut distinguer trois profils de tricheurs selon la fréquence de triche :

- Les tricheurs « *occasionnels* » sont les élèves agissant en fonction d'un concours de circonstances ou qui sont pris par le temps. Ils ne sont pas à l'aise avec la triche voire anxieux par peur de se faire démasquer ;
- Les tricheurs « *influçables* » sont les élèves qui adoptent une pratique de tricherie dans l'objectif d'imiter leurs camarades ;
- les tricheurs « *invétérés* » sont les élèves qui ont pris goût à cet interdit en apportant de bonnes notes à la maison et voient dans cet acte déviant des « *victoires* » face à l'institution. Ces derniers ressentent un sentiment de pouvoir et de supériorité face à l'institution et se « *croient plus malins que les autres* » (Pech, 2011).

1.2.1.2 Les caractéristiques des tricheurs

Quelques études se sont intéressées aux caractéristiques des tricheurs et sont arrivées à des résultats significatifs. Tout d'abord, les élèves plus âgés ont davantage tendance à tricher (Forster, 2006; Pech, 2011), ce qui laisse penser que la proportion de tricheurs est plus importante au lycée qu'au collège ou à l'école primaire.

Ensuite, la tricherie scolaire serait aussi une pratique plus masculine car certains auteurs (Guibert & Michaut, 2009) ont montré que les garçons avaient plus de facilité à l'utiliser que les filles. A ce sujet, une étude de la CGSP de janvier 2014¹ (Marie-Cécile Naves et Vanessa Wisnia-Weill) a mis en évidence que « *l'esprit de compétition et la conscience d'un possible déclassement social en cas d'échec scolaire chez les garçons pouvaient entraîner la mise en place de stratégies de réussite* » notamment en utilisant la tricherie scolaire. Il est également évoqué que les garçons, sensibles au verdict scolaire, ne mettaient pas toujours en place des comportements adaptés et appropriés en milieu scolaire. Cette observation se repère notamment dans la discipline de la gestion ou en science et technologie (Forster, 2006; Guibert et Michaut, 2009; Pech, 2011).

1.2.2 La perception de la tricherie scolaire par les lycéens

La question de la perception de la tricherie scolaire par son auteur peut être questionnée. En effet, un comportement formellement associé à une fraude dans le règlement intérieur d'une institution, n'est pas nécessairement perçu comme tel par son auteur. De plus, un phénomène de déni peut se produire chez l'auteur du comportement.

1.2.2.1 Distorsion de la perception de l'élève

La perception des tricheurs semble faire l'objet d'une distorsion, en effet, une étude démontre que les échanges entre élèves dans le but de « *s'entraider* » durant un examen sont considérés comme une pratique de tricherie par l'institution (Guénard, 2012) alors que cette pratique n'est pas nécessairement perçue comme telle aux yeux des apprenants (Frenette et al., 2019). L'étude de Guibert et Michaut précitée (Guibert & Michaut, 2009) a permis de quantifier ce propos, en indiquant que 46% des étudiants considèrent qu'emprunter le résultat d'un exercice à un camarade n'était pas un acte de triche.

De plus, si on envisage les lycéens en tant que collectif ou groupe social, on constate que les pratiques de tricherie ne font pas l'objet d'une perception unanime au sein même de ce groupe social. Pour certains, tricher constitue une faute générant une rupture d'égalité vis-à-vis de ceux qui ne trichent pas. Pour d'autres, il s'agit d'un acte « banal » au point de ne plus se soucier du caractère moral ou non de cette pratique (Thévenot et Boltanski, 1991).

Plus généralement les lycéens définissent de façon inconsciente et informelle « *une taxonomie de la fraude* » (Magogeat, 2016), basée sur le degré de gravité ou le degré d'utilisation de la

¹ https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/archives/CGSP_Stereotypes_filles_garcons_web.pdf

pratique de tricherie. Des travaux inspirés du droit pénal (Amrein-Beardsley et al., 2010) mettent ainsi en évidence trois degrés de tricherie, faisant ainsi un parallèle entre cette pratique et une infraction pénale :

- Au premier degré, on trouve la tricherie « *volontaire et préméditée* » considérée comme la plus grave ;
- Au deuxième degré, la tricherie est plus subtile dans le sens où ce comportement n'est pas forcément « *intentionnel, prémédité ou causé par le manque d'intérêt ou de compassion* » ;
- Au troisième degré, la tricherie est « *causée par l'indifférence, l'insouciance ou la négligence, sans préméditation ou intention* », d'ailleurs les auteurs qualifient ce type de tricherie comme « *tricherie involontaire* » [Ma traduction].

Cette approche « pénale » de la triche pourra se retrouver dans des discours d'élèves minimisant la gravité de l'acte adopté.

1.2.2.2 Le déni du tricheur

Sur ce dernier point, Quentin Magogeat (Magogeat, 2016) a proposé un rapprochement des techniques de tricherie des « *techniques de neutralisation* » développées dans la littérature américaine en criminologie pour permettre de mieux comprendre les facteurs explicatifs du comportement du tricheur. Parmi les cinq techniques de neutralisation identifiées (Sykes et Matza, 1957), Magogeat en retient trois pour les assimiler à la tricherie scolaire : le « *déni de responsabilité* », le « *déni de dommage* » et le « *déni de victime* ». Selon cette idée, le lycéen ne ressent pas de sentiment de culpabilité vis-à-vis de son acte car celui-ci n'est pas perçu comme « grave » dans la mesure où il n'a engendré aucun préjudice ou victime du moment qu'il est généralisé : « *tout le monde triche donc personne n'est lésé* » (Magogeat, 2016).

1.2.3 Facteurs intrinsèques de la tricherie scolaire

S'intéresser à dimensions personnelle de la tricherie scolaire, c'est-à-dire à son auteur, nous amène ainsi à mettre l'accent sur les facteurs intrinsèques qui motivent l'adoption de ce comportement.

1.2.3.1 Un moyen d'optimiser son temps

Le manque de confiance en soi, amène les élèves à considérer que le travail demandé est trop dur et nécessite un effort considérable (Pech, 2011) les incitant à mobiliser des stratégies de triche dans un objectif de limiter leur effort en adoptant une pratique de tricherie. A cet objectif,

s'ajoute aussi une optimisation du temps pour les pratiques de tricherie dites « anticipées ». La préparation d'une antisèche peut être perçue comme une tâche plus rapide qu'un apprentissage d'une leçon. Cette anticipation permet ainsi de limiter le temps consacré au travail scolaire à la maison au profit d'activités de loisirs (Magogeat, 2016; Rayou, 1998).

1.2.3.2 Gestion du stress face à l'avenir

La note obtenue lors d'une évaluation peut être facteur de stress (Moyné et al., 2017). De ce fait, les élèves préfèrent adopter des pratiques déviantes pour réussir et obtenir une bonne note. En obtenant cette bonne note, ils estiment que leurs parents seront satisfaits du résultat obtenu quels que soient les moyens mobilisés pour y parvenir. La tricherie scolaire devient alors un moyen pour les élèves de se prémunir face à un éventuel échec notamment à cause d'une mauvaise note voire de lacunes (Magogeat, 2016). L'élève interprète en effet une mauvaise note comme un obstacle potentiel à sa réussite et par conséquent à sa future carrière. D'après sa croyance, tricher est un moyen pour lui d'obtenir plus de chance à l'avenir qu'il envisage (Crittenden et al., 2009; Frenette et al., 2019).

1.2.3.3 Dimension sociale et concurrentielle

La dimension sociale de la tricherie se traduit par la reconnaissance des pairs, en d'autres termes, il s'agit pour un élève d'accorder beaucoup d'importance à être bien vu par ses camarades. Il devient alors important pour lui d'obtenir de bonnes notes afin de ne pas être considéré comme « inférieur » aux autres membres du groupe. La tricherie scolaire, dans certains cas, permet également d'obtenir en une certaine sympathie vis-à-vis des pairs, dans le sens où aider un camarade dans le besoin permet d'adopter un comportement attendu et valorisé par les autres. Cette action permet d'obtenir une certaine reconnaissance (Magogeat, 2016).

La dimension concurrentielle se traduit quant à elle au positionnement par rapport aux pairs. En effet, en obtenant une bonne note, l'élève s'assure une avance « concurrentielle » sur ses camarades. Les élèves pensent mieux « contrôler » leur image vis-à-vis de leurs pairs en particulier celle qui renvoie à leur scolarité (Magogeat, 2016). Physiologiquement, en prenant le risque de tricher, l'élève ressent une augmentation de son adrénaline. Cependant, au-delà de cet aspect, et en restant toujours dans la dimension concurrentielle, l'élève éprouve un sentiment de supériorité dans le sens où il a pu déjouer la phase d'apprentissage contrairement aux « non-tricheurs » qui ont mis tout en œuvre pour apprendre (Guénard, 2012; Pech, 2011).

Ces deux dimensions permettent finalement de contribuer à la « construction identitaire » de l'élève et soulignent l'importance de ce rapport des pairs (Mierczuk, 2002). D'ailleurs pour

certaines élèves, tricher est une manière de retrouver l'équité vis-à-vis de leurs camarades afin d'éviter de se sentir marginalisé à l'idée « *de ne pas faire comme les autres* » (Guénard, 2012; Magogeat, 2016; Mierczuk, 2002; Pech, 2011).

1.3 Le contexte de la pratique de tricherie

Tout comme la personne, le contexte est un des axes majeurs de la pratique de tricherie scolaire. On constate que la littérature sur le sujet est centrée sur la tricherie à l'université et en particulier la fraude aux examens, alors que d'autres contextes de tricherie scolaire peuvent être étudiés, en particulier l'enseignement secondaire (1.4.1.). Dans le cadre d'une étude générationnelle, la prise en compte du contexte, c'est-à-dire de l'environnement partagé par les membres d'une cohorte générationnelle prend tout son sens. En effet, les moyens à disposition des tricheurs sont également des conséquences de leur environnement (1.4.2.). Enfin, on retrouve dans le contexte des facteurs extrinsèques qui peuvent expliquer le comportement adopté (1.4.3.).

1.3.1 L'impact de l'établissement fréquenté : université ou lycée

La majorité des études sur les pratiques de tricheries scolaire ont été menées dans un cadre universitaire, et concernent plus précisément la fraude aux examens (Frenette et al., 2019; Gauthier et al., 2007; Guibert et Michaut, 2009; Mierczuk, 2002).

De ce fait, on constate que la plupart des études sur définitions de la tricherie scolaire se limitent à l'évaluation certificative c'est-à-dire la réussite aux examens finaux (Mierczuk, 2002; Pech, 2011). Or, au lycée, diverses formes d'évaluations sont pratiquées et elles peuvent toutes donner lieu à des pratiques de tricherie solaire : notamment les évaluations diagnostiques, formatives et sommatives (Michaut, 2013). Du fait de l'impact de variables contextuelles (disposition de la salle, surveillance, âge des élèves, relations interpersonnelles, ...), nous nous demandons si les pratiques de tricherie présentent des particularités au lycée.

1.3.2 Le contexte du numérique

Avec la démocratisation du téléphone portable à partir du milieu des années 2000, puis du smartphone à la fin de la décennie, on assiste à l'émergence d'un nouvel outil technologique. Dès 2008, l'utilisation de ces nouvelles technologies en classe s'est accentuée, en particulier dans le cadre des pratiques de tricherie. Plus récemment, le smartphone a fait son apparition dans la majorité des poches des élèves. Les pratiques de tricherie s'appuyant sur l'utilisation de ces smartphones font partie des plus répandues avec le plagiat et continuent d'évoluer dans ce sens « *au rythme de l'équipement* » des élèves (Guénard, 2012; Pech, 2011). D'ailleurs, dans

son ouvrage, François Guénard (2012) résume en une phrase l'impact des outils de communication sur la triche : « *la mutation des méthodes de triche suivent le grand mouvement de la modernisation technologique* ». Cependant, il est important de rappeler que, même si les pratiques de tricherie ont évolué du fait de l'équipement numérique des élèves, les pratiques plus traditionnelles sont toujours d'actualité (Pech, 2011).

1.3.2.1 Un moyen d'améliorer ses pratiques de triches

Le smartphone est souvent considéré comme l'outil de triche le plus redouté des enseignants car il passe plus facilement inaperçu que les autres pratiques. En effet, si l'information est bien traitée, elle peut garantir une meilleure fiabilité de réponse que copier sur un voisin (Guénard, 2012).

Autre particularité du smartphone, c'est qu'il est plus difficile pour un enseignant de prouver qu'un élève a utilisé cet outil pour tricher. Pour ce faire, l'enseignant devra consulter l'historique de l'élève pour démontrer ce qu'il avance. Cependant le smartphone étant considéré comme un objet personnel de l'élève, il sera plus délicat pour l'enseignant d'avancer cette preuve (Guénard, 2012).

L'arrivée des calculatrices programmables au début des années 1990 a marqué un tournant, car elles sont désormais autorisées dans certaines disciplines comme les mathématiques (Pech, 2011). Les élèves ont désormais la possibilité d'enregistrer des informations, comme des extraits de cours sans que cela constitue une fraude. En effet, « *le contenu enregistré dans la calculatrice relève de la seule liberté* » de l'élève (Guénard, 2012). C'est pourquoi, l'Education Nationale a fait le choix de publier en 2015, une circulaire précisant les disciplines interdisant l'usage de la calculatrice et les préconisations à son égard pour les disciplines concernées circulaire n°2015-178 du 1er octobre 2015 (Ministère de l'Education Nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche, 2015). Ensuite, pour lutter contre la fraude aux examens via les équipements de télécommunication, l'Education Nationale a publié une nouvelle circulaire en 2017 qui prévoit que : « *Les téléphones portables, « smartphones », tablettes tactiles, les montres connectées et, de manière générale, tout appareil de télécommunication et/ou doté d'une mémoire électronique permettant la consultation de fichiers doivent être impérativement éteints et rangés dans le sac du candidat ou remis aux surveillants de salle. L'utilisation de tout appareil permettant des échanges ou la consultation d'informations, est interdite et est susceptible de poursuites pour tentative de fraude par*

l'autorité académique », circulaire n° 2017-053 du 23 mars 2017 (Ministère de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche, 2017).

1.3.2.2 Un moyen d'accéder à l'information

Les smartphones ou autres outils de télécommunication numérique permettent d'accéder facilement et rapidement à « *l'information fiable* ». Cette fiabilité va dépendre des auteurs à l'origine de la publication consultée par l'élève. En effet, la rapidité nécessaire à cette recherche d'information peut aboutir à sélectionner une information erronée ou non pertinente eu égard au sujet traité, ou à mobiliser les informations d'un cours en ligne non actualisé.

Au-delà de permettre d'accéder à un contenu informationnel utile lors d'un examen (ex : publication du corrigé d'un manuel en ligne), les outils numériques sont également utiles pour accéder à des conseils ou astuces sur la façon de mettre en œuvre une pratique de tricherie comme l'élaboration des antisèches. En effet, des sites Web ou les réseaux sociaux regorgent d'informations sur les différentes pratiques de tricherie avec des conseils, semblables à des forums qui regroupent une communauté par un sujet commun. A noter par exemple l'existence de WebTricheur.net, le site Internet de référence sur les techniques de tricherie, ou d'autres sites Internet proposent des corrigés d'exercices, ou encore des idées de plans de dissertations clés en main. La mise à disposition de ces informations nécessite un certain travail en amont et de ce fait, ils ne sont généralement pas gratuits, par exemple Oboulo.com, Needocs.com, Academon.fr ou encore Oodoc.com (Pech, 2011).

Avec cette évolution perpétuelle, il devient difficile pour le système éducatif d'identifier les nouvelles pratiques de tricherie scolaire et donc de les déjouer. En quelques années, les smartphones sont devenus les « *meilleurs amis des tricheurs* » devant n'importe quel autre gadget (Pech, 2011) et par conséquent « *l'ennemi numéro un des systèmes anti-fraude* » (Guénard, 2012).

1.3.3 Facteurs extrinsèques de la tricherie scolaire

Par facteurs extrinsèques de la tricherie scolaire, nous entendons l'ensemble des éléments tirés de l'environnement proche des élèves qui peuvent contenir des failles propices aux pratiques de tricherie. Parmi ces facteurs, on peut citer les directives institutionnelles imposées aux enseignants, ainsi que les infrastructures. D'autres facteurs extrinsèques, liés aux pratiques pédagogiques de l'enseignant peuvent également favoriser la mise en œuvre de la tricherie.

1.3.3.1 Les failles institutionnelles

Pour beaucoup de lycéens, il y existe un décalage entre les attentes de l'Institution scolaire et celles du marché du travail. Ils ne parviennent pas (encore) à percevoir l'intérêt que va leur apporter l'enseignement pour leur future carrière professionnelle. Par conséquent, ils vont cesser de s'investir dans le travail scolaire et éprouver un désintérêt vis-à-vis de l'Institution, se manifestant ainsi par une augmentation des pratiques de triche (Derouet, 1992; Magogeat, 2016; McCabe & Trevino, 1993).

Par définition, une institution est une structure faite d'un ensemble de règles. Par conséquent, elle a un rôle à jouer pour lutter et déjouer la triche. Cependant, des failles existent notamment dans les directives institutionnelles à l'intention des enseignants ou dans les infrastructures.

1.3.3.1.1 Les directives de l'institution à l'égard des enseignants

Au niveau des directives, les enseignants sont contraints de respecter un programme d'apprentissage imposé par l'institution. Ce programme permet de transmettre un savoir aux élèves qui devra être évalué par la suite. C'est ce système d'évaluation qui est remis en cause. Certains auteurs ont constaté que l'abus d'évaluations engendrerait un effet néfaste sur l'apprentissage et serait la cause de l'augmentation des pratiques de triches par les élèves (Blais, 2005; Knoester & Au, 2017).

D'un point de vue quantitatif, la pression pour la réussite exercée par l'institution à l'égard des enseignants est très forte. Pour y faire face, les enseignants accordent plus d'importance à la réussite de l'évaluation plutôt qu'au processus éducatif visant au développement des apprentissages de l'élève. Ils vont donc orienter leur enseignement en fonction des attendus de l'évaluation, au détriment du programme d'enseignement. Dans ce cas, les enseignants n'hésitent pas à donner les réponses aux élèves lors de certaines évaluations non certificatives (Copp, 2018; Erskine, 2014; Frenette et al., 2019; Nichols & Berliner, 2011). Plusieurs auteurs expliquent que le système de notation est aussi une cause de la pratique de la triche. Conjointement, la pression des notes et le comportement adopté par l'apprenant en se « *déresponsabilisant* » de son apprentissage augmenteraient le phénomène de la triche (Frenette et al., 2019; Hubick, 2016).

D'un point de vue qualitatif, le format de l'évaluation peut également avoir un impact sur la tricherie. Les évaluations basées quasi-exclusivement sur des connaissances sont opportunes à l'émergence de ce phénomène. En effet, plus l'évaluation sera centrée sur la simple restitution du cours sans aucune analyse, et plus il sera aisé de tricher. Par exemple, il est plus facile pour

un élève d'utiliser une antisèche ou de trouver les réponses en Internet. Bien souvent, pour évaluer les facultés acquises par les élèves, il devient donc indispensable d'inclure dans les évaluations des parties basées sur la réflexion et l'analyse plutôt que sur la simple restitution des connaissances (Pech, 2011).

1.3.3.1.2 Les infrastructures

Les institutions ont également leur propre environnement et doivent prendre en compte non seulement les compétences des enseignants pour transmettre le savoir, mais elles doivent également répondre à l'évolution démographique et aux besoins des établissements scolaires. Les enjeux environnementaux et architecturaux ont un impact sur la réussite des élèves. Les infrastructures (bâtiments, salles de classe, laboratoires et équipements) constituent des éléments essentiels à l'apprentissage. Un manque d'espace dans une salle lors d'un examen peut être propice à un environnement de tricherie. Par exemple, certaines configurations de salle, où les tables sont collées les unes aux autres favorisent ces pratiques. Il sera plus facile pour l'élève de jeter un œil sur la copie du voisin ou d'échanger avec un camarade sans que l'enseignant puisse identifier les tricheurs. En fonction de la configuration de la salle, il se peut également qu'un élève n'ayant au départ pas l'intention de tricher, sera « *par la force des choses* » tenté de regarder sur la copie de son voisin (Guénard, 2012).

Le contexte de crise sanitaire de l'année 2020 montre que les infrastructures ont su s'adapter, avec la publication d'un protocole sanitaire pour l'année scolaire 2020-2021 réalisé par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse le 26 octobre 2020. Il s'agit d'un guide relatif au fonctionnement des écoles et établissements scolaires dans le contexte COVID-19 pour l'année scolaire. En voici un extrait : « *Dans les (...) lycées, le principe est la distanciation physique d'au moins un mètre lorsqu'elle est matériellement possible, dans les espaces clos (dont la salle de classe), entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre les élèves quand ils sont côte à côte ou face à face (...). Tous les espaces peuvent être mobilisés (CDI, salles informatiques...).* Si la configuration des salles de classe (surface, mobilier, etc.) ne permet absolument pas de respecter la distanciation physique d'au moins un mètre, alors l'espace est organisé de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves. ». Cette distanciation sociale conduit, entre autres, à espacer les élèves pour éviter une éventuelle contamination du virus. Bien que ce ne soit pas son objectif, cette modification de la gestion des infrastructures pourrait conduire à réduire les possibilités de tricherie. Cependant, on constate que les lycéens s'adaptent en permanence à leur environnement et cherchent sans cesse

des nouvelles failles au système. Le port du masque, devenu obligatoire, devient un nouvel outil de triche par exemple ([Annexe 1](#) : *Rapport Lycée Rive Gauche à Toulouse, 2020*).

Enfin, on peut noter que l'adaptation des infrastructures dans un objectif de lutte contre la tricherie scolaire, au-delà de son aspect coûteux, peut également se heurter à des obstacles légaux. A titre d'exemple, l'utilisation de systèmes de brouilleurs de fréquences, qui pourraient empêcher les lycéens d'utiliser un appareil connecté pendant une évaluation, sont prohibés par la loi (article L33-3-1 du Code des Postes et des télécommunications) et leur mise en place est sanctionnée par une peine de 6 mois d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende (L.39-1 du même code). A ce titre, une publication au journal officiel du Sénat en date du 13 décembre 2012 expliquant que l'utilisation des brouilleurs peut avoir des « *effets réels et supposés sur la santé* » et ajoute que les établissements scolaires ne font pas partis de la liste dérogatoire.

1.3.3.2 Les pratiques pédagogiques de l'enseignant

Certaines pratiques d'enseignement peuvent également être des facteurs à l'origine d'un développement des pratiques de tricherie. Tout d'abord, l'enseignant peut émettre des consignes considérées comme floues aux yeux des apprenants. Pour se conforter, les élèves vont mettre en pratique des moyens de triche afin de pouvoir répondre aux attentes de l'enseignant (Guénard, 2012). Autre exemple, lors de la distribution des sujets d'évaluation, l'enseignant peut, inattentivement, laisser des élèves tricheurs échanger avec les camarades. Plus généralement, on relève que la distribution des sujets est un moment stratégique pour ceux qui souhaitent déroger à la règle en prenant connaissance du sujet avant même l'autorisation du professeur (Magogeat, 2016).

Ensuite, la qualité de la surveillance réalisée par l'enseignant durant l'évaluation peut aussi avoir un impact sur la tricherie. Un enseignant ne conservant pas toute son attention et réalisant une activité en parallèle pendant que ses élèves composent, peut facilement se retrouver face à l'abus des élèves voulant intentionnellement tricher. Ces derniers sont bien conscients que l'enseignant ne sera pas toujours attentif à leurs actions. A l'inverse, un enseignant qui mène des rondes et qui s'applique à bien surveiller que les élèves ne trichent pas, aura moins d'élèves tentés de tricher (Guénard, 2012).

Enfin, certains exercices demandés lors de l'évaluation peuvent favoriser la triche, notamment les exercices consistant à réaliser un graphique par exemple, où il est visuellement plus facile pour les élèves tricheurs de regarder sur la feuille du voisin (Guénard, 2012).

Nous avons donc mis en évidence la grande variété de pratiques de tricherie scolaire identifiées par la littérature, ainsi que des éléments explicatifs de la tricherie scolaire liés tant à des facteurs intrinsèques tenant à la personne du tricheur, qu'à des facteurs extrinsèques liés au contexte de mise en œuvre de la pratique. En vue d'apporter des réponses à l'institution et à ses enseignants, nous proposons dans ce mémoire de nous concentrer sur l'étude des pratiques de triche dans le cadre d'une population spécifique : la génération Z.

2 LE CONCEPT DE GÉNÉRATION Z

2.1 La place de la génération Z dans la théorie des générations

2.1.1 La théorie des générations

Étymologiquement, le concept de « *génération* » est issu du grec *genos*, qui désigne à la fois un groupe global de filiation, c'est-à-dire des individus partageant une lignée commune, et une « *communauté de temporalité historique des individus* » (Casoinic, 2016). C'est cette deuxième acception du terme qui sera retenue dans le cadre de ce mémoire de recherche.

Le concept de génération est une notion transdisciplinaire issue de la théorie de la socialisation (Ward, 1974). Également dénommée « *cohorte générationnelle* », elle se retrouve dans différents domaines, tels que les sciences humaines et sociales, les sciences de gestion (Heitz-Spahn, 2014) et est utilisé par les démographes pour l'élaboration de leurs études (Pouget, 2013). Il existe plusieurs théories autour du concept de la génération. Howe et Strauss (Dejoux & Wechtler, 2011; Howe & Strauss, 1992) distinguent :

- les Vétérans nés entre 1920 et 1945,
- les babyboomers nés entre 1946 et 1964,
- la génération X née entre 1965 et 1980,
- la génération Y 1980 et 2000.

D'autres recherches (Casoinic, 2016; Parry & Urwin, 2011) proposent des frontières temporelles différentes :

- les babyboomers nés entre 1943 et 1960,
- la X entre 1961 et 1981,
- la Y entre 1982 et 1995

Ensuite, des récentes recherches ont pu mettre en évidence l'apparition de deux nouvelles générations : la génération Z (Gentina & Delecluse, 2018) et enfin la toute dernière à ce jour, celle de la génération alpha (Suire, 2016).

2.1.2 La délimitation du concept de génération

Il n'existe pas de définition unanime du concept de génération (Dejoux et Wechtler, 2011). Par exemple, pour les géographes, la génération se définit « *par un ensemble de personnes nées la même année, ou groupe d'années* » (Demougeot-Lebel, 2014) alors que les sociologues et historiens de la théorie des générations ajoutent des événements marquants à leur analyse pour délimiter les générations.

2.1.2.1 Définition originelle

A l'origine, Karl Mannheim (Mannheim, 1928), sociologue et philosophe est l'un des premiers auteurs à définir le concept de génération. Il la décrit comme « *un événement partagé, un marqueur, par l'esprit du temps* ». Cette définition « *mannheimienne* » (Perivolaropoulou, 1994) repose sur la différenciation de trois caractéristiques : situation de génération, ensemble générationnel et unité de génération, ou trois dimensions : biologique, sociale et historique (Casoinic, 2016).

La situation de génération permet de préciser l'appartenance à un même espace historico-social. En d'autres termes, elle fait référence à la dimension biologique et donc l'âge.

L'ensemble générationnel fait quant à lui, référence à la dimension historique à travers des expériences communes et aux influences existantes.

Enfin, l'unité de génération fait référence au pouvoir de rassemblement amenant à la création de groupe qui se manifeste par une cohésion sociale.

Dans une perspective mannheimienne, il est à noter que « *toutes les générations au sens biologique ou démographique n'ont pas nécessairement une exigence sociale en tant que générations, mais seulement celles dont la jeunesse coïncide avec ces périodes de changement* » (Attias-Donfut, 1988; Mannheim, 1928). Autrement dit, la génération peut être considérée, en soi, comme un groupe social.

2.1.2.2 Evolution du concept et point saillant

Le concept de génération a ensuite été précisé dans les travaux francophones. A la lecture de ces différentes définitions, deux éléments saillants du concept sont apparus dans la littérature : la notion de temporalité et celle de valeurs communes.

2.1.2.2.1 Une temporalité partagée

Les individus d'une même génération ont vécu des événements sociétaux, historiques communs (Bourhis et Chênevert, 2010; Schuman et Scott, 1989). En mai 1968 par exemple, les générations ont rencontré la guerre et ses événements socio-politiques. De même, en 2008 avec la crise des subprimes, les générations ont été impactées par la crise économique. D'autres

exemples illustrent cette rupture générationnelle notamment avec des divergences sociales émergentes (divorces, famille monoparentale), l'arrivée des réformes éducatives majeures ou encore les avancées technologiques. Les exemples précédemment cités ont permis de marquer une génération (Abrioux et Abrioux, 2012). Le fait de partager et de grandir dans une période connaissant les mêmes événements, amène les membres d'une génération à partager à la fois une mémoire collective (Eyerman & Turner, 1998).

2.1.2.2 Des valeurs communes

Différentes définitions reposent sur les caractéristiques communes des différentes générations permettant de les distinguer les unes aux autres (Chauvel, 1998). Des auteurs ont relevé les attentes, les besoins et les valeurs (Schuman et Scott, 1989). D'autres ont évoqué les habitudes, les problèmes et les cultures communes (Eyerman et Turner, 1998). Cet ensemble de caractéristiques communes amène les différentes générations à avoir une vision du monde semblable et un mode de pensée commun (Bourhis et Chênevert, 2010).

Ainsi, il nous est possible de formaliser une définition de la génération en nous appuyant sur les éléments de la définition originelle et sur les points saillants développés par la littérature francophone.

Nous définissons le concept de génération comme désignant un ensemble d'individus (a) ayant partagé ou partageant des événements sur une période de temps déterminée (b) et disposant d'une vision du monde semblable (c). Cette dernière est basée sur des attentes, besoins, valeurs, habitudes, problèmes, cultures, âge, expériences et mode de pensée commune. Cette définition permet ainsi de retrouver les axes tridimensionnels de la définition de Karl Mannheim.

2.1.2.3 Limites et controverses

Comme le précisent certains auteurs (Abrioux & Abrioux, 2012), la comparaison intergénérationnelle rencontre certaines limites.

Premièrement, la délimitation temporelle d'une génération peut rapidement être imprécise. En effet, tous les auteurs ne se basent pas sur des situations ou des événements semblables pour caractériser une même génération. Ce constat amène à des controverses pour déterminer les contours temporels d'une génération (Pichault et Pleyers, 2012). Les sociologues notamment se basent sur une échelle temporelle et observent l'émergence d'une nouvelle génération environ tous les vingt ans (Pouget, 2013). D'autres se basent sur des événements marquants

répondant à des caractéristiques communes ou plus simplement sur des « *phénomènes socio-économiques qui marqueraient une période* » (Abrioux et Abrioux, 2012).

Deuxièmement, la difficulté est de déterminer une génération universelle. La culture, les événements et les expériences ne seront pas perçus et vécus de la même manière d'un pays à l'autre (Abrioux et Abrioux, 2012). De façon plus large, l'économie et la politique appliquée à un pays dépendent de la situation du pays en question. Par exemple, une augmentation du chômage ne sera pas vécue de la même façon en France et en Chine même si elle survient à la même période car des particularités culturelles, le contexte social ou encore les infrastructures étatiques ne sont pas les mêmes.

Troisièmement, la réception de ces grands événements marqueurs de génération (Abrioux et Abrioux, 2012) ne sera pas ressentie et vécue de la même manière selon chaque individu. D'un endroit à l'autre notamment, la perception d'un individu pourra ne pas être la même malgré des événements similaires. Pour revenir à l'exemple d'Abrioux et Abrioux sur le taux de chômage en France, celui-ci ne sera pas identique selon les régions et la disparité territoriale joue son rôle suivant les mentalités, les secteurs d'activité, le climat, la proximité aux pays frontaliers etc... Il devient difficile de parler d'homogénéité du chômage en France. En effet, le sud de la France ne bénéficie pas du même taux de chômage qu'au nord de la France. D'un point de vue social, l'impact et le vécu des individus ne seront pas non plus identiques. Les dispositions à se prémunir contre le chômage ne seront pas semblables tout comme les perceptions d'un individu à un autre (Abrioux et Abrioux, 2012; Bourdieu, 2016).

2.1.2.4 Segmentation retenue

Cinq grandes générations existent aujourd'hui en France : les baby-boomers, les X, Y, Z et enfin la dernière génération, celle des alphas (Pasquarelli & Schultz, 2019).

Dans le cadre de ce mémoire de recherche, la segmentation préconisée par Casoinic (Casoinic, 2016) a été retenue car elle est préconisée dans la majorité des travaux en lien avec les générations existantes dans le milieu du travail. Sont identifiés :

1. les baby-boomers, nés entre 1943-1960,
2. la génération X, composée de personnes nées entre 1961-1981,
3. la génération Y, les milléniaux, composée de personnes nées entre 1982 et 1995 (Parry & Urwin, 2011),
4. la génération Z, composée de personnes nées après 1995 et 2010 (Horovitz, 2012),

5. la génération alpha, composée de personnes nées entre 2011 et 2025 (Ramadlani & Wibisono, 2017).

2.2 Les particularités de la génération Z

A la lumière du modèle tridimensionnel de Pesqueux (Pesqueux, 2009) développé dans l'étude de la tricherie scolaire, nous étudierons le profil des membres de cette génération (dimension « *personne* ») (2.2.1), l'environnement dans lequel évolue la génération Z (dimension « *contexte* ») (2.2.2) et les habitudes de cette génération (dimension « *comportement* ») (2.2.3).

2.2.1 Génération Z : La personne

D'un point de vue identitaire, les générations sont souvent marquées par des effets de mode, impliquant de multiples identités et appartenances (Casoinic, 2016; Rochford, 2016) notamment à travers les médias sociaux. Leurs comportements et leurs goûts sont relativement similaires du fait de la même influence chez cette génération. Il est possible de citer : la musique, la façon de s'habiller, la façon d'être et le langage (Gentina et Delecluse, 2018).

L'identité de la génération Z est basée sur une importance accordée aux valeurs d'égalité et de transparence, c'est la raison pour laquelle ils portent une attention particulière à leur image et à ce que les autres pensent d'eux (Lewi, 2018). On note également un fort sens du « collectif » contrairement à leurs aînés de la génération Y qui, eux, sont beaucoup plus centrés sur l'individualisme (Lewi, 2018). Les membres de la génération Z accordent ainsi de l'importance à la « *collaboration active* » (Dalmas, 2019), ce qui se traduit par le fait que les Z accordent beaucoup d'importance à apprendre et réussir avec les autres (Soulie, 2020).

De ce fait, on peut se demander si, en matière de tricherie scolaire, les membres de la génération Z s'apparentent au profil de tricheurs « influençable » dans la typologie de Pech (2011).

Au niveau relationnel, la génération Z s'inscrit dans une logique transversale par l'adoption d'un modèle horizontal amplifié par le numérique et avec la possibilité de rester proches de leurs semblables n'importe où dans le monde (Casoinic, 2016). Ils aiment travailler en équipe (Endrizzi, 2013) et peuvent perpétuer cet échange via les nombreuses plateformes de communication existantes. Malgré tout on note que si les Z aiment utiliser les réseaux sociaux, ils restent néanmoins attachés à la rencontre de « *vraies personnes* » (Lewi, 2018). Dans leur rapport à la tricherie scolaire, nous pouvons ainsi nous demander si cette génération a développé de nouvelles pratiques de la catégorie de l'« *entraide illicite* » qui présente une dimension

collaborative et communicante qui nous semble à première vue correspondre à ce profil générationnel.

Au niveau du rapport à l'autorité, les Z sont la génération qui se montre la moins respectueuse vis-à-vis de leurs parents, des enseignants, et de l'ensemble des figures incarnant l'autorité (Endrizzi, 2013). Au niveau scolaire, leurs principales limites résident sur la difficulté à rester concentrer. Ils sont moins enclins à résister à leurs pulsions et à l'empathie (Endrizzi, 2013). On peut donc se demander, si ces particularités ont une influence sur la perception bénéfique/risque en matière de tricherie scolaire.

Enfin, du point de vue du rapport au savoir scolaire, on note que la génération Z est en attente de pédagogies basées sur un accompagnement personnalisé, collaboratif et plus informel (Endrizzi, 2013; Redecker et al., 2011). Même si cette génération a grandi dans un monde connecté, et qu'elle accorde beaucoup d'intérêt aux outils numériques, les Z plébiscitent une certaine conformité aux pédagogies traditionnelles. Par exemple, ils ne veulent pas que les cours à distance se substituent aux cours en présentiel, et souhaitent conserver les cours magistraux dans les amphithéâtres. D'ailleurs, ils ne reprochent pas aux enseignants qui mobilisent très peu le numérique dans leur enseignement. Néanmoins, ils attendent de leur enseignant que les supports de cours soient directement accessibles en ligne et qu'ils puissent répondre à leurs sollicitations en cas de besoin (Dahlstrom & Bichsel, 2014; Endrizzi, 2013; Fusaro & Couture, 2012; Jones & Shao, 2011; Pedró, 2012).

Dans la mesure où les Z sont une génération très connectée, on pourra s'interroger sur la mobilisation du numérique dans les pratiques de tricherie scolaire, ainsi que sur l'influence des médias sociaux sur les pratiques de tricherie scolaire.

2.2.2 Le contexte

Nés à partir de 1995, les individus de la génération Z sont pour la plupart issus de parents de la génération X (Gentina & Delecluse, 2018). Historiquement, les Z ont hérité des générations précédentes notamment avec la génération X qui était la première génération à utiliser les ordinateurs (Rochford, 2016) ou encore avec la génération Y qui lui a succédé et qui a été fortement impactée par l'arrivée massive du numérique.

Plusieurs terminologies sont affectées à la Génération Z notamment « *Digital Natives* » (Prensky & Stenger, 2015) ou plus particulièrement :

- la génération WTF, dont les abréviations représentent Wikipédia, Twitter et Facebook (Gentina & Delecluse, 2018),
- la génération hashtag (Gentina et Delecluse, 2018),
- la génération C pour Créer, Communiquer, Collaborer et Connecter (Endrizzi, 2013; Gentina et Delecluse, 2018).

Cette génération native du numérique (Endrizzi, 2013) s'est socialisée à la fois dans le réel et dans le numérique (Suire, 2016) notamment à travers l'arrivée massive des jeux en ligne et des mondes virtuels dans lesquelles elle est immergée (Endrizzi, 2013). Depuis toujours, cette génération est exposée à un univers ubiquitaire leur permettant de générer à la fois une culture globalisée, collaborative mais aussi de développer de nouvelles aptitudes (Gentina et Delecluse, 2018).

La facilité d'accès à l'information via les médias ou les outils numériques permet d'être au cœur des événements notamment avec les attentats de Charlie Hebdo en janvier 2015 ou celui du Bataclan le 13 novembre de la même année. Lewi explique que c'est une génération où tout débute par une fatalité pour terminer vers un « *mouvement collectif, pacifiste* » (Lewi, 2018). Tous ces événements différents, notamment politiques, économiques, sociaux ou encore culturels, permettent aux Z de construire une vision du monde bien commune (Gentina et Delecluse, 2018).

2020 a été la période marquée par le virus Covid-19 avec plusieurs périodes de confinement et a donc impacté le comportement de cette génération. Les élèves ont été contraints de changer leurs habitudes par rapport à la crise sanitaire, et de ce fait, de prendre des distances avec leur pairs. Depuis le début de cette crise, il n'a jamais été aussi difficile pour les élèves de pleinement profiter de leur cursus d'apprentissage. En novembre 2020, les collégiens et lycéens n'ont pas hésité à se manifester pour dénoncer ce protocole sanitaire en passant par les réseaux notamment avec le mot-dièse *#balançetonprotocole*.

On constate que les réseaux sociaux sont un moyen d'expression privilégié par les Z pour faire partager leur vision du monde, en associant ceci à la tricherie, on pourrait donc penser que cette génération va mobiliser les réseaux sociaux pour partager leurs astuces en lien avec la tricherie scolaire.

2.2.3 Le comportement

Malgré leur pratique des technologies numériques acquise depuis leur plus jeune âge, les jeunes de la génération Z ne sont pas pour autant des « *alphabétisés au numérique* » (Howe et Strauss, 1992). L'alphabétisation « *traduit la croyance selon laquelle l'apprentissage de l'écrit passe nécessairement et d'abord par l'enseignement de l'alphabet comme si l'alphabet était l'écriture originelle, le fondement même de toute écriture* » (Pierre, 2003). Cependant depuis l'apparition du numérique, l'alphabétisation se transforme. L'alphabétisation du numérique est la capacité à manipuler les outils numériques sans adopter une posture critique de façon à devenir un véritable acteur de cette transformation numérique (Cailleau et al., 2018). En d'autres termes, le fait d'utiliser de façon plus ou moins intensive les outils numériques ne les rendent pas pour autant des « *techno-compétents* ». En effet, leur pratique est essentiellement basée sur la récréativité et les loisirs qui ne sont donc pas générateurs de compétences transférables à des fins d'apprentissage (Endrizzi, 2013; Pedró, 2012).

Cette rapidité dans la transformation numérique impacte leur façon d'être, leur façon de s'exprimer : ils ont souvent tendance à « *parler vite* » (Rochford, 2016), à faire moins preuve de patience, à ressentir l'ennui plus facilement (Casoinic, 2016). C'est la raison pour laquelle des surnoms leur sont donnés : les « *kiffeurs* » faisant référence à leurs tendances à très vite s'emballer sur un sujet, ou encore les « *zappeurs* » en raison de leur capacité d'attention éphémère. En « *zappant* », c'est un moyen pour eux d'éliminer soit un problème soit un sujet qui les ennuie (Lewi, 2018).

Cette caractéristique de « *zappeur* » peut être également associé aux pratiques de tricherie scolaire dans le sens où on peut supposer que les Z vont pratiquer la tricherie scolaire afin de pouvoir contourner aux mieux la phase d'apprentissage.

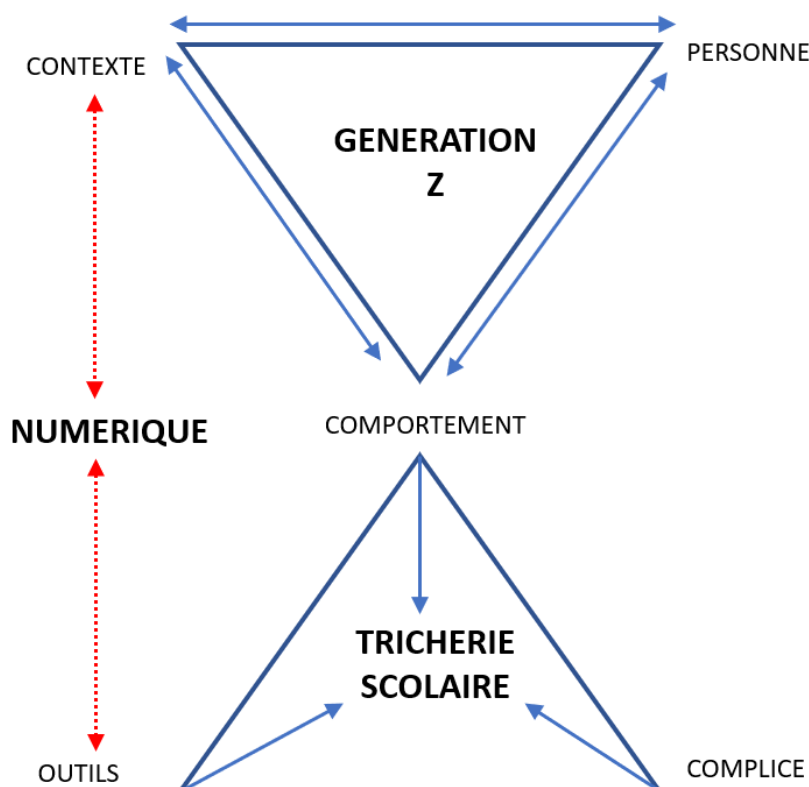
En revanche, des études ont montré que les jeunes mobilisant des outils diversifiés seront plus prédisposés à utiliser Internet dans les travaux scolaires (Roy, 2009). Finalement, cette génération n'exploite pas forcément les technologies nouvelles à leur disposition et se limite le plus souvent aux basiques comme Google, Facebook, Youtube et Wikipédia (Endrizzi, 2013; Pedró, 2012).

3 PROBLEMATIQUE ET PROPOSITIONS DE RECHERCHE

La génération Z est considérée par de nombreux auteurs comme une génération aux codes, valeurs et pratiques radicalement différente des précédentes. De plus, elle est fortement influencée par l'intégration totale du numérique. Tous ces éléments amènent à penser qu'il

s'agit d'un contexte et d'un profil d'élève bien différents des générations précédentes. Ces deux composantes, lien avec la théorie de Pesqueux, nous amène à nous demander si les pratiques de tricherie scolaire en classe sont identiques à leurs aînés. C'est ce cadre théorique, que nous résumons par la figure 2, qui servira à l'élaboration de notre protocole de recherche. Nous avons ainsi revisité le modèle de Pesqueux.

Figure 2: Modèle tridimensionnelle de la tricherie scolaire selon Pesqueux de la Génération Z



Afin de répondre au mieux à notre « **problématique** » tout en nous appuyant sur le modèle tridimensionnel de la tricherie scolaire selon Pesqueux que nous résumons dans un tableau les caractéristiques fortes en lien avec la génération Z ([Annexe 2](#) : *Lien entre les caractéristiques de la génération Z et le modèle tridimensionnel de la tricherie scolaire selon Pesqueux*).

Après avoir associés les caractéristiques propres de cette génération et les composants de Pesqueux, nous avons élaboré plusieurs propositions de recherche en lien avec la revue de littérature ([Annexe 3](#) : *Liste des propositions*).

Afin de valider ou d'invalider ces propositions, nous présenterons dans une deuxième partie le protocole de recherche dans le but de pouvoir répondre à notre problématique.

PARTIE 2 - PROTOCOLE DE RECHERCHE

Nous rappelons que l'objectif de ce mémoire est double. D'une part, nous souhaitons identifier les pratiques de tricherie scolaire habituellement utilisées par la génération Z lors des évaluations ayant lieu en classe, et d'autre part, nous souhaitons faciliter leur identification par les enseignants afin qu'ils puissent les éviter ou les déjouer.

Nous nous intéressons donc aux pratiques de triche mises en œuvre lors des évaluations sur table menées pendant l'année, et en particulier les évaluations sommatives. Sont ainsi exclus de notre champ de recherche les évaluations certificatives (l'examen du baccalauréat), de même que les évaluations de type oral ou les évaluations réalisées à la maison.

Avant tout, ce que nous cherchons, ce sont :

- Les pratiques de tricherie scolaire mobilisées par la génération Z, nous nous intéressons donc à leur source d'inspiration, leur variété et leur originalité par rapport à des pratiques identifiées dans la revue de la littérature
- Les causes conduisant à la mise en œuvre de ces pratiques, qui peuvent être intrinsèques (liées à la personne, sa perception, ses valeurs) ou extrinsèques (liées au contexte environnemental, ainsi qu'au rôle du professeur ou de l'institution scolaire)

Pour cela, nous avons choisi de réaliser une étude netnographique observationnelle (Kozinets, 2019) basée l'observation empirique de vidéos publiées sur les réseaux sociaux et des entretiens individuels semi-directifs auprès d'individus de la génération Z.

Après avoir présenté notre protocole de recherche (4), nous proposerons une analyse des résultats (5) aboutissant à des recommandations pratiques (6).

4 DESCRIPTION DU PROTOCOLE

Notre recherche est de nature exploratoire et explicative puisqu'elle consiste à décrire le phénomène de la tricherie scolaire et à en expliquer les raisons. Le choix d'une méthode qualitative est justifié par le fait que nous cherchons à comprendre le phénomène étudié et le comportement adopté par ses auteurs (Coutelle, 2005).

De plus, s'agissant d'un sujet sensible, nous devons veiller à utiliser une méthode de recherche souple, qui nous permet de placer les répondants dans une situation de confiance, afin qu'ils puissent s'exprimer librement.

Toujours au regard de la sensibilité du sujet traité et de notre volonté exploratoire et explicative, il nous semble intéressant de pouvoir à la fois observer, interroger et questionner.

De ce point de vue, le choix de la netnographie observationnelle (Kozinets, 2019) nous permet d'observer l'échange d'informations sur la thématique étudiée dans le cadre d'une observation non-participante. Nous avons fait le choix d'observer les échanges sur deux médias sociaux très différents que sont TikTok et YouTube, afin d'identifier les pratiques de triche donnant lieu au plus grand nombre de discussions ainsi que de découvrir d'éventuelles nouvelles pratiques non répertoriées par la revue de la littérature. Par la suite, nous avons réalisé des entretiens individuels semi-directifs pour confronter les pratiques dévoilées à celles observées, recueillir des témoignages d'élèves sur leurs pratiques ainsi que sur les raisons qui les poussent à tricher.

4.1 Le choix de la netnographie observationnelle

La netnographie est une technique de recherche du marketing en ligne développé par Kozinets (2002). Initialement créée dans le but de fournir des explications sur le comportement adopté par les consommateurs présents sur Internet, elle est aujourd'hui, considérée comme une nouvelle méthode qualitative à part entière qui adapte l'approche ethnographique et l'étude des communautés en lignes (Kozinets, 2002). En effet, cette méthode peut être transposé à « *toute étude qui vise à comprendre les communautés virtuelles dans une perspective culturelle* » (Bernard, 2004; Kozinets, 2002). Elle se distingue de l'ethnographie dans la mesure où il s'agit d'une méthode non intrusive car elle « *permet d'observer des individus en ligne par rapport au sujet d'intérêt, et ce, sans s'interposer* » (Sayarh, 2013). Ensuite, c'est une méthode qui reste plus naturelle car elle est essentiellement basée sur l'observation des individus dans leur contexte naturel et non artificiel créé par le chercheur, ce qui la distingue des autres méthodes qualitatives comme les entretiens ou les focus group (groupe de discussion). Enfin, la netnographie est rapide, simple et moins chère à mettre en place, dans la mesure où des très peu de moyens sont nécessaires pour accéder à l'information requise, soit une connexion internet et un ordinateur. Cependant, la netnographie reprend les étapes classiques de l'ethnographie et les adapte afin d'étudier les communautés en ligne (Kozinets, 2006). Dans le cadre de ce mémoire nous avons adopté la méthode netnographique et plus précisément la netnographie observationnelle (Kozinets, 2019).

Nous avons décidé d'adopter une approche d'observation non participante, car notre objectif était de conserver l'authenticité de notre terrain pour mieux le comprendre (Hewer & Brownlie, 2007). Pour ce faire, nous avons adopté la posture recommandée par Langer et Beckman (2005) qui préconise de ne pas rentrer en contact avec les utilisateurs afin de ne pas influencer les données. Ainsi, nous avons fait le choix de sélectionner uniquement des publications

considérées comme publiques c'est-à-dire que les accès peuvent se faire de manière libre et sans la nécessité de créer un compte personnel (Beaven & Laws, 2007).

A ce stade, il est important de préciser pourquoi notre étude porte sur deux outils et ne se contente pas uniquement de la netnographie par l'étude des vidéos. Nous avons vu que la netnographie permet d'observer et d'étudier une communauté virtuelle dans un contexte particulier, cependant, comme le préconise Sayarh (2013), en aucun cas le chercheur doit être tenté de transposer ces comportements à d'autres contextes (situations) réelles ou virtuelles. C'est pourquoi, pour prouver l'application des résultats à d'autres contextes nous devons effectuer une triangulation des données avec d'autres méthodes qualitatives, d'où notre choix de mener des entretiens-semi directif.

4.2 Mise en œuvre de la netnographie observationnelle

La méthodologie de la netnographie se base sur quatre phases essentielles, à savoir (1) l'entrée, (2) la collecte de données, (3) l'analyse des données et interprétations, et enfin (4) la validation par les participants (Kozinets, 2002).

Tableau 2: Vue d'ensemble du protocole

Entrée	TikTok YouTube
Collecte de données	42 vidéos sélectionnées : 33 sur TikTok et 9 sur YouTube ayant pour thématique principale la tricherie scolaire 4 entretiens semi-directifs avec des membres de la génération Z
Analyse des données et interprétation	Grille d'observation et carnet d'observation pour les vidéos Code book pour les entretiens
Validation par les participants	/

Pour le choix de l'entrée, nous n'avons pas trouvé de canal de discussion spécifiquement dédié à la tricherie scolaire avec des échanges suffisamment récents et développés. Par exemple, certains forums existent où les échanges portent sur la tricherie scolaire au lycée, on pourra citer le forum jeuxvideo.com. Cependant il s'avère que ces forums ne présentent pas des caractéristiques recommandées par Kozinets (2006), à savoir un terrain favorable où les

interactivités et le nombre de participants sont importants avec des profils hétérogènes, en effet, les derniers échanges ont été réalisés en juillet 2019 et le sujet de discussion n'est plus actif ce jour. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes tournés vers les réseaux sociaux qui répondent à ces caractéristiques.

Cela peut s'expliquer par le fait que la génération Z communique avant tout sur les réseaux sociaux, et c'est donc finalement cette entrée que nous avons choisie. Les réseaux sélectionnés et leurs caractéristiques sont présentés dans la section suivante.

Pour la collecte de données, nous avons sélectionné 42 vidéos postées, présentant au total 99 pratiques de triche, ainsi que procédé à 4 entretiens semi-directifs. Nous avons choisi de réaliser des entretiens en personne avec des individus de la génération Z afin d'enrichir la collecte de données comme cela a déjà pu être fait dans d'autres études netnographiques (Kozinets, 2002).

L'analyse des données et leur interprétation ont été menées par l'intermédiaire d'une grille d'observation ([Annexe 10 : Lien vers les grilles d'observation](#)) et des carnets d'observations ([Annexe 11 : Lien vers les carnets d'observations](#)) pour les vidéos collectées. Nous nous sommes basés sur une analyse de contenu et non une analyse typologique ou lexicométrique des discours par l'utilisation de logiciels spécifiques (Bertrandias & Carricano, 2006) étant donné que notre corpus empirique ne consiste pas à étudier les discours. Pour les entretiens semi-directifs l'analyse des données et leur interprétation s'est basée sur un traitement sémantique à partir de code book ([Annexe 14 Lien vers extrait Code Book version 3](#) et [Annexe 15 : Synthèse Code Book des thèmes du guide d'entretien](#)). Le processus de codage s'est appuyé sur la méthode de Strauss et Corbin (1998) proposant une approche opérationnelle en quatre étapes :

- Etape 1 : L'affectation d'un code à une unité de texte.
- Etape 2 : L'élaboration d'un codage ouvert qui consiste à développer des catégories en se concentrant sur certains critères.
- Etape 3 : La mise en place d'un codage axial de façon à établir des liens entre les différentes catégories créées dans le codage ouvert.
- Etape 4 : Elaboration d'un codage sélectif qui consiste à se concentrer uniquement sur les catégories qui nous intéressent dans le cadre de cette étude.

Concernant la dernière étape, celle de la validation par les participants, elle n'a pas été réalisée car le sujet de la tricherie scolaire est considéré comme un sujet à caractère sensible où la prise

de contact avec les membres peut être risquée pour garantir l'authenticité des résultats Langer & Beckman (2005) préconise d'éviter cette étape.

4.3 Le choix de l'entrée

4.3.1 Pour les vidéos

Les réseaux sociaux choisis pour notre netnographie observationnelle sont TikTok et YouTube.

Notre choix s'est basé sur les critères suivants :

- Fréquentation par les membres de la génération Z en 2021 c'est-à-dire les jeunes de 11 à 26 ans, ce qui correspond à la population étudiée
- Accessibilité des publications : nous souhaitons pouvoir consulter les publications sans entrer en contact avec les auteurs (pas de demande d'ajout d'ami ou de d'autorisation d'abonnement)
- Accessibilité du moteur de recherche : nous souhaitons pouvoir rechercher des publications sur une thématique donnée
- Possibilité de tri : par date, nombre d'engagements, des contenus publiés

Pour la fréquentation, nous nous sommes basés sur :

- Une étude menée par l'association Génération Numérique entre le 4 novembre 2019 et le 27 janvier 2020 auprès de 6 111 jeunes de 11 à 18 ans
- Une étude réalisée du 11 au 17 janvier 2020 auprès de 4 312 jeunes âgés de 16 à 25 ans et publiée sur le site diplomeo.com
- Une étude Harris Interactive réalisée auprès de jeunes de 15 à 24 ans pendant le confinement

Bien qu'elles n'englobent pas la totalité de la population étudiée, il s'agit des études les plus récentes et les plus fiables que nous ayons trouvées ([Annexe 4 : Les études sur les réseaux sociaux](#)).

Pour les autres critères, nous avons réalisé une recherche test sur chacun des réseaux sociaux comparés. A chaque critère, nous avons attribué une note de 1 à 4, allant de très insuffisant à très satisfaisant ([Annexe 5 : Grille de scoring choix d'un réseau social](#)). Nous avons ainsi sélectionné TikTok et Youtube.

4.3.1.1 Présentation de TikTok

Créée en 2016 par Zhang Yiming, un chinois de trente-six ans, TikTok est un réseau social gratuit et disponible via une application sur smartphone, ainsi que sur ordinateur, avec cependant moins de fonctionnalités. Il fait partie aujourd'hui des réseaux sociaux les plus en

vogue chez les jeunes générations. En effet, depuis 2019, l'application TikTok comptabilise plus d'un milliard d'utilisateurs.

Cette application consiste à publier de courtes vidéos, d'une durée inférieure à 15 secondes sur des fonds musicaux. Généralement, les vidéos qui font le buzz portent principalement sur : les hobbies, les défis, des vidéos humoristiques ou encore, des astuces. Contrairement aux autres applications, telles que Snapchat ou encore Instagram, les vidéos sont postées sous un format vertical et non horizontal, ce qui en fait un réseau social optimisé pour smartphone.

Cette application offre plusieurs fonctionnalités « *traditionnelles* » que l'on peut retrouver dans d'autres réseaux sociaux tels que Facebook, Snapchat ou encore Instagram, à savoir :

- Appliquer des filtres
- Liker les vidéos
- Partager les vidéos

Cependant, l'application TikTok offre également des fonctionnalités supplémentaires :

- Dupliquer les vidéos : les utilisateurs ont la possibilité de dupliquer une vidéo pour soit y ajouter leur contribution soit pour interagir avec les autres utilisateurs par la fonction « *réponse* » ou « *duos* ».
- Publication avec un fond sonore
- Utilisation des hashtags (mots-dièse) : inspirés de Twitter, ces tags permettent d'identifier rapidement l'ensemble des vidéos sur une même thématique

4.3.1.2 Pertinence de TikTok pour notre étude

Le réseau social TikTok offre les avantages suivants pour notre étude :

- Réseau social qui enregistre la plus forte progression chez les jeunes de 15-24 ans, ce qui amène à une forte activité sur la période étudiée
- Facilité d'accès car la plupart des comptes TikTok sont publics ;
- Facilité d'utilisation ; en retrouvant les différents sujets par l'intermédiaire des hashtags
- Nombre important de contenus vidéos, en effet, en octobre 2019, TikTok a pu recenser :
 - 270 millions de vidéos créés par les utilisateurs français
 - Plus de 10 millions de vidéos partagés
 - 248 hashtags challenges créées en France
 - Près de 11 millions de cœurs reçus et données par les utilisateurs français

4.3.1.3 Présentation de YouTube

Créé en mai 2005 par Chad Hurley, Jawed Karim et Steve Chen, YouTube est à la fois un site de service en ligne d'hébergement et de diffusion de vidéos en streaming ; mais également un médial social, car il intègre des fonctionnalités sociales permettant aux internautes de découvrir, partager et mettre en ligne des vidéos.

Plus de la moitié de la planète est connectée sur la toile (Statista, 2020) et YouTube est la plateforme vidéo et le deuxième réseau social le plus populaire dans le monde entier (Statista, 2019). Dans le classement des utilisateurs mensuels les plus actifs, YouTube se retrouve à la deuxième place avec 2 milliards d'utilisateurs actifs mensuels (chiffre publié par l'agence des médias sociaux en janvier 2020) juste derrière Facebook qui comptabilise 2,6 milliards d'utilisateurs mensuels. En France, on comptabilise 46 millions d'utilisateurs actifs mensuels soit plus de la moitié de la population française.

4.3.1.4 Pertinence de YouTube pour notre étude

Le réseau social YouTube offre les avantages suivants pour notre étude :

- C'est le média social préféré de la génération Z
- Facilité d'accès car les contenus vidéos y sont généralement publics
- Facilité d'utilisation ; en retrouvant les différents sujets par l'intermédiaire d'une barre de recherche
- Nombre important de contenus vidéos, en effet, en octobre 2019, Tik Tok a pu recenser, en effet, 500 heures de vidéo sont uploadées chaque minute sur YouTube.

4.3.1.5 Constitution de l'échantillon

Notre échantillon a été constitué de vidéos ayant les caractéristiques suivantes :

- Publications francophones
- Publiées en accès public
- Ayant pour thématique la tricherie scolaire

Pour le constituer, nous avons utilisé des mots clés ([Annexe 6](#) : *Mots clés utilisés pour constituer l'échantillon*).

Nous avons constitué une première banque de vidéos, qui a ensuite été triée manuellement afin d'exclure les vidéos sans lien avec nos critères d'échantillonnage.

Concernant les vidéos TikTok, l'échantillon a pu être constitué à partir d'une période de référence de trois semaines, du 02 janvier 2021 au 23 janvier 2021. Nous avons fait le choix de réaliser notre observation sur une durée de trois semaines, de façon à obtenir un nombre

conséquent de vidéos empiriques mais sans pour autant entrer dans l'infobésité. De plus, nous avons fait le choix de réaliser cette observation avant la réalisation des entretiens initialement prévus pour le mois de février. Pour les vidéos YouTube, ne disposant pas de filtres temporels aussi précis que sur TikTok, nous avons procédé en trois étapes :

- Etape 1 : Nous avons passé en revue l'ensemble des vidéos en lien avec la tricherie scolaire
- Etape 2 : Nous avons sélectionné les vidéos explicitant les pratiques de tricherie scolaire
- Etape 3 : Nous avons filtré notre corpus vidéo en deux temps car nous avons recensé très peu de vidéos en lien avec la pratique de la tricherie scolaire sur la période visée lors de notre premier filtrage. Nous avons sélectionné toutes les vidéos de l'année 2020/2021 et les trois vidéos les plus vues de tous les temps en France.

Notre corpus est composé de 42 vidéos, qui se répartissent de la façon suivante :

Tableau 3: Le nombre de vidéos collectées par réseau social

	TikTok	YouTube	TOTAL
Le nombre de vidéos collectées	33	9	42

Dans le tableau suivant nous résumons nos choix méthodologies concernant cette étude.

Tableau 4: Résumé de notre choix méthodologique concernant notre étude qualitative

Méthode de recueil	Netnographie observationnelle
Nature des données	Vidéos
Période	Les vidéos publiées entre mai 2020 à janvier 2021 pour TikTok et les vidéos postées 2011 et 2020 sur YouTube.
Période d'observation	Du 2 janvier au 23 janvier 2021
Nombre de vidéos sélectionnées	42
Sources	TikTok YouTube
Traitement des données qualitatives	Analyse de contenu manuelle

4.3.2 Pour les entretiens

Nous avons souhaité compléter notre travail de recherche en menant des entretiens individuels semi-directifs. L'entretien est un instrument souvent privilégié en recherche qualitative (Baribeau & Royer, 2013). Il permet de collecter des informations (Baribeau & Royer, 2013; Boutin, 2006; Mucchielli, 2009) en vue de partager un savoir et de dégager une compréhension d'un phénomène. Ensuite, le choix de réaliser des entretiens individuels porte sur le fait que les

interactions entre le chercheur (interviewer) et l'individu (l'interviewé) permettent de mettre en exergue le point de vue des individus, leur vision du monde, leur compréhension d'une expérience particulière en vue de les rendre explicites. Enfin, l'entretien individuel s'avère un instrument privilégié pour exposer plus clairement la représentation du monde du point de vue de l'individu (Baribeau & Royer, 2013).

De façon générale, les entretiens sont classés en trois catégories, à savoir les entretiens non directifs, les entretiens semi-directifs et les entretiens directifs (Bardin, 2013; Pras et al., 2003). Le choix du type d'entretien dépend en grande partie de l'objectif de la recherche. Pour ce mémoire, nous avons opté pour l'entretien semi-directif, car il permet à l'individu de s'exprimer librement sur un sujet d'un domaine particulier permettant ainsi de recueillir à la fois une quantité importante de données sans négliger la qualité (Thiétart, 2007).

Tableau 5: Résumé des choix méthodologiques concernant la phase "entretien" de notre étude qualitative

Méthode de recueil	Entretiens semi-directifs avec des lycéens de la génération Z
Type de données	Déclaratif
Durée estimée des entretiens	45 minutes
Population mère	Lycéens de la génération Z
Nombre d'entretiens à réaliser	4 entretiens
Guide de recueil des données	Guide d'entretien composé de 6 thèmes Enregistreur audio

4.3.2.1 Constitution de l'échantillon

Pour mener à bien notre étude, les différents entretiens ont été réalisés auprès de lycéens de la génération Z concernés par la tricherie scolaire soit en lien avec l'objectif de la recherche. Notre plus grande difficulté a été de trouver des lycéens qui acceptaient de nous rencontrer. Nous avons constaté que le sujet de la tricherie scolaire reste un sujet assez « tabou » et les lycéens hésitent en général à fournir des éléments à ce sujet.

Nous avons utilisé un échantillonnage théorique composé de 4 individus, tous lycéens et tous appartenant à la génération Z. Il se compose de 2 garçons et de 2 filles âgés de 16 à 18 ans qui pratiquent la tricherie scolaire au lycée. Afin de préserver leur anonymat et d'obtenir les données les plus fiables possibles nous avons instauré un contrat de confiance ([Annexe 7](#) : *Le contrat de confiance*) et nous avons fait le choix de ne pas mentionner leur nom. Ils seront mentionnés dans notre étude sous les noms : individu 1 ; individu 2 ; individu 3 et individu 4.

La durée des entretiens était estimée à 45 minutes. Leur durée effective est comprise entre 31 minutes et 1h18. Les entretiens pour les individus 1 à 3 ont été menés au sein d'un même établissement scolaire, quant à l'individu 4, celui-ci a été mené à son domicile afin de disposer d'un répondant d'un autre établissement.

Tableau 6: Les caractéristiques des individus interrogés

Individus	Sexe	Etablissement	Age
Individu 1	Fille	Etablissement A	18 ans
Individu 2	Fille	Etablissement A	17 ans
Individu 3	Garçon	Etablissement A	16 ans
Individu 4	Garçon	Etablissement B	16 ans

4.3.2.2 Elaboration d'un guide d'entretien

Les entretiens ont été menés à l'aide d'un guide d'entretien ([Annexe 8](#) : *Le guide d'entretien*) qui a pour but de guider et d'aider le chercheur à orienter la discussion. Le guide d'entretien qui a servi à réaliser cette enquête est divisé en 7 thèmes permettant de donner un cadre plus large et approprié à la discussion. En [Annexe 9](#), un tableau récapitulatif des thèmes abordés dans le guide d'entretien et les objectifs associés.

4.4 La collecte de données

4.4.1 Pour les vidéos

Après un premier visionnage destiné à sélectionner ou non les vidéos pour notre échantillon, nous avons réalisé un deuxième visionnage en tenant un journal de bord, comme le préconise (Kozinets, 2002), et, plus précisément une grille d'observation ([Annexe 10](#) : *Lien vers les grilles d'observation*) réalisée sur tableur, où nous avons pris note des observations concernant les vidéos publiées et sélectionnées ([Annexe 11](#) : *Lien vers les carnets d'observations*). Ces observations ont principalement été centrées sur la catégorisation des pratiques de triche en lien les typologies identifiées dans notre revue de la littérature. Nous avons ensuite tenu deux carnets d'observation (un pour chaque réseau social) de façon à compléter notre grille d'observation.

Les vidéos publiées sur le réseau TikTok ont une durée maximale de 60 secondes, étant donné que la durée des vidéos n'est pas informée, nous avons donc réalisé une estimation de la durée de visionnage concernant TikTok. Ci-dessous un tableau récapitulatif du nombre de vidéos recensés sur les deux réseaux sociaux et la durée de visionnage pour chacune de ces réseaux.

Tableau 7: Récapitulatif du nombre de vidéos collectées et de la durée de visionnage

Communauté	TikTok	YouTube	TOTAL
Nombre de vidéos collectées	33 vidéos	9 vidéos	42 vidéos
Durée de visionnage	≈ 33 minutes	1h30	≈ 2h03

Après visionnage intégral, nous nous sommes appuyés sur la grille d'observation et les carnets pour catégoriser les vidéos selon la pratique de triche observée, le support de triche utilisé, le nombre d'abonnés, le nombre de j'aime, le nombre de vues et de partages.

Quelques points de divergence sont à ajouter quant à l'analyse effectuée sur ces deux réseaux sociaux. En effet, les carnets d'observations n'ont pas recensé les mêmes résultats et cela s'explique par les particularités offertes par ces deux réseaux. Par exemple, dans le cadre de l'observation sur le réseau TikTok, nous avons recensé les différents « # » utilisés par les utilisateurs ([Annexe 12](#): *Liste des mots-dièse référencés*). Ces hashtags ne sont pas systématiquement utilisés pour le réseau YouTube, nous avons donc adapté notre analyse en fonction de chaque réseau observé.

Les données collectées ont fait l'objet d'une analyse de contenu sans l'aide de logiciel, mais uniquement basée sur l'interprétation du chercheur en lien avec la revue de littérature comme indiqué précédemment. Le codage a été effectué manuellement, selon la méthode « sémantique » où l'analyse est conduite à la main dans le but d'étudier le sens des idées émises ou des mots (Andreani, 2015). Les données ont été ensuite interprétées par une analyse thématique, mais restant toujours en relation avec la revue de littérature. Cette technique nous a permis de déterminer si certaines catégories de tricherie scolaire sont plus fréquemment présentées que d'autres.

L'effort d'analyse s'est focalisé prioritairement sur les vidéos les plus vues et partagées ainsi que les plus riches en données et enfin les plus liés à notre question de recherche (Kozinets, 2002).

4.4.2 Pour les entretiens

La collecte de données a été réalisée en face à face, dans une salle de classe pour les individus 1 à 3 et à domicile pour l'individu 4. Un enregistrement audio de l'entretien a été réalisé et une autorisation d'enregistrement a été signée par les participants et leurs représentants légaux lorsqu'ils sont mineurs.

La retranscription a été réalisée à la main (Andréani & Conchon, 2005; Silverman, 2013) il s'agissait de « *noter mot à mot ce que dit l'interviewé sans en changer le texte, sans l'interpréter et sans abréviation* » (Andréani & Conchon, 2005). L'objectif de l'analyse est de « *rendre compte de ce qu'ont dit les interviewés de la façon la plus objective possible et la plus fiable possible* » (Andréani & Conchon, 2005). Les différentes étapes préconisées par Bardin (Bardin, 2013) pour analyser le contenu ont été respectées. Les données qualitatives se présentent sous la forme de textes ([Annexe 13](#)).

Tableau 8: Récapitulatif du nombre de mots par entretien et sur l'ensemble du corpus

Corpus	Nombre de mots
Entretien 1	4 860
Entretien 2	17 083
Entretien 3	6 358
Entretien 4	9 070
TOTAL	37 371

4.5 L'analyse des résultats

4.5.1 Pour les vidéos

Pour analyser les 42 vidéos, nous avons eu recours à l'approche herméneutique selon (Thompson, 1987) qui consiste à élaborer une approche en deux temps. Une première approche en réalisant une première lecture afin d'y extraire les grands thèmes puis une deuxième lecture en réalisant un va-et-vient avec la revue de littérature afin de préciser les thèmes en sous-thème. Chaque vidéo a été visualisée et analysée séparément, puis une comparaison a été réalisée entre les différents vidéos. Les différentes lectures de la totalité des vidéos retenus nous ont permis d'acquérir une impression générale concernant nos données. Nous avons atteint le niveau de saturation quand les nouvelles données produites se sont facilement intégrées dans les catégorisations que nous avons définies au préalable. C'était une indication que le processus d'analyse a permis de comprendre et de cerner l'ensemble du phénomène étudié et que la collecte des données pouvait être arrêtée. Ainsi, durant cette étape nous nous sommes focalisées sur les pratiques de triche et non sur les personnes ou encore le comportement des membres.

Les caractéristiques du corpus sont présentées dans le tableau qui suit. Au total, sur les 42 vidéos observées, 99 pratiques de triche différentes étaient présentées. Ci-dessous un tableau

récapitulatif du nombre de vidéos collectées par communautés et le nombre de pratiques de triche observées.

Tableau 9: Les caractéristiques du corpus de l'étude netnographique

	TikTok	YouTube	TOTAL
Le nombre de vidéos collectées	33	9	42
Le nombre de pratiques observées	42	57	99

4.5.2 Pour les entretiens

En raison du volume du corpus (37 371 mots) et la nature de notre recherche, nous avons choisi de réaliser une analyse thématique en découpant le corpus en unités d'enregistrements. Puis, celles-ci ont été regroupées à leur tour en unités de sens afin de pouvoir les classer dans une unité de thématiques. Cette méthode permet de faciliter la compréhension et l'interprétation des résultats. Pour ce mémoire, nous avons quantifié les données qualitatives c'est-à-dire que nous avons calculé le nombre d'apparitions (calcul des occurrences) de chaque thème dans tout le corpus. Cette quantification permet de voir l'importance de chaque thème et de tirer de meilleures conclusions (Andréani & Conchon, 2005; Miles & Huberman, 1994).

Pour réaliser le codage, nous avons commencé par le codage ouvert qui consiste à l'aide des questions du guide d'entretien et des thèmes de l'étude à regrouper des sous-ensembles en sous-catégories de la retranscription correspondant à mots ou des morceaux de phrases. Ensuite, nous avons procédé aux codages axiaux qui consistent à regrouper les sous-catégories dans une dimension plus large que sont les catégories. Ces sous-catégories sont ensuite regroupées en catégorie. Enfin, nous avons procédé au codage sélectif consistant à regrouper les idées qui apparaissent fréquemment dans le but de faire ressortir les idées centrales (Strauss & Corbin, 1998).

5 ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RESULTATS

Nous rappelons que notre recherche poursuit deux objectifs :

- Comprendre le comportement adopté par les élèves tricheurs de la génération Z en décrivant leurs pratiques de tricherie scolaire et en identifiant leurs causes
- Proposer des recommandations destinées aux enseignants pour adapter leurs pratiques afin de mieux identifier, anticiper et déjouer les pratiques de tricherie scolaire de la génération Z.

La revue de littérature a fait émerger 9 propositions ([Annexe 16](#): *Résultats de la liste des propositions*).

5.1 Les lycéens de la génération Z ne « créent » pas de nouvelles pratiques de triche mais « détournent » des pratiques existantes (rejet proposition n°1)

Individu 1 : « (...) *nos parents aussi trichaient de différentes façons, mais ils trichaient aussi. C'est juste que ça a mis à jour une nouvelle fonctionnement de la triche* ».

Individu 2 : « *en évoluant, c'est plus le téléphone* ».

Comme le résumant ces extraits de verbatims, la tricherie scolaire n'est pas un phénomène nouveau, et les élèves identifient une évolution des techniques de tricherie scolaire basée principalement sur l'utilisation du numérique. De ce point de vue, la génération Z s'inspire des pratiques de tricherie scolaire « *traditionnelle* » pour finalement les adapter grâce aux possibilités offertes par leur environnement. Elle ne va donc pas élaborer de « *nouvelles* » pratiques, qui nécessiteraient par exemple la création de catégories supplémentaires dans les typologies identifiées dans la revue de la littérature.

Cependant, les propos recueillis auprès des individus interrogés montrent que les élèves de la génération Z s'appuient sur l'existant en combinant différentes techniques pour élaborer leurs propres pratiques. On est ainsi bien souvent plutôt dans une forme de « *détournement* » que de véritable « *création* ».

Ainsi, sous l'effet de l'environnement numérique, les pratiques de triche qui semblent le plus utilisées sont :

- *L'antisèche numérique*, c'est-à-dire l'intégration d'une antisèche traditionnelle dans un outil numérique (téléphone, ordinateur, montre connectée, etc.).
- *L'entraide numérique*, c'est-à-dire le recours à l'entraide illicite via un outil numérique.

Cette idée de « *détournement* » se retrouve dans nos observations de vidéos sur le réseau social TikTok, avec une utilisation du mot-dièse *#lifehack* à deux reprises sur TikTok et dans le titre de la vidéo 4 YouTube « *CES LIFE HACKS POUR TRICHER À L'ÉCOLE SONT INCROYABLES* » pour évoquer la tricherie scolaire. En [Annexe 17](#), un tableau récapitulatif des mots-dièse TikTok en lien avec cette thématique de l'astuce.

Le terme anglais « *hack* » se définit initialement en programmation comme une solution à la fois bricolée et rapide afin de contourner un problème. Dans les communautés virtuelles, ce

terme est utilisé de façon courante pour désigner des astuces insolites, des détournements réalisés sur un objet, pour en retirer un avantage nouveau, comme par exemple « *food hack* » (astuce pour mieux cuisiner) ou encore « *life hack* » qui pourrait être traduit par « *astuce de vie* » voire de « *survie* ». Généralement, les vidéos présentant une technique de triche sous le #lifehack vont effectivement détourner un objet du quotidien afin de le transformer en outil de triche. On retrouve ici un parallèle avec la définition de la tricherie scolaire de notre revue de la littérature : afin de contourner le problème de ne pas réussir à résoudre l'exercice demandé lors de l'évaluation, les élèves vont alors « *bricoler* » une solution de façon à pouvoir réaliser l'exercice.

Dans la perspective d'enrichir les typologies existantes, nous souhaitons développer des éléments de définition des deux techniques identifiées.

5.1.1 Les antisèches numériques

Sous cette terminologie, nous regroupons toutes les techniques qui consistent à utiliser un outil numérique (généralement le smartphone) comme antisèche.

La **première technique** consiste à enregistrer directement l'antisèche sur le smartphone en la prenant en photo :

- Individu 4 : « *ils ont pris en photo leur cours et ils ont l'image et tout. Ils regardent.* »
- Individu 1 : « *ils trichent principalement avec leurs téléphones, sur leurs photos* »
- Individu 3 : « *on prend en photo les leçons et en contrôle on les regarde* »

Le contenu des antisèches numériques peut varier, certains vont photographier des schémas pour retrouver plus facilement et rapidement l'information dont ils ont besoin, « *souvent les schémas du coup ça c'est plus sur le téléphone qu'on va l'avoir* » (Individu 2), d'autres vont réaliser des fiches « *finalement on fait une mini synthèse* » (Individu 1) ou encore directement photographier la synthèse du cours (Individu 3 et 4).

Dans cette technique, on note que le smartphone est un simple outil de substitution par rapport au papier, qui a l'avantage d'être plus discret et facile à utiliser.

Individu 2 : « *le papier ça peut très vite se voir, et du coup on est obligé d'écrire beaucoup plus gros et il faut toujours trouver des cachettes différentes pour les cacher (...) on peut mettre un bout de feuille, mais ça fait du bruit aussi, et une fois que c'est fini soit on ne peut pas trop l'effacer parce que si on le jette à la poubelle il y a toujours le risque qu'on le voie, si c'est chez soi, il y a un risque que nos parents le voient, n'importe où en soi ça peut être un risque*

alors que le téléphone hop on supprime on va à la corbeille, car on a des corbeilles on supprime de la corbeille et voilà ».

On retrouve dans cette technique les caractéristiques d'une pratique de triche dite « *anticipée* » (Guénard, 2012). D'ailleurs certains élèves n'hésitent pas à organiser leurs galeries photos sur leur smartphone de façon à optimiser leur temps de recherche, « *je me souviens c'était ma galerie photo que j'organisais par rapport au cours* » (Individu 2). Enfin, certains tricheurs vont définir et « *enregistrer sur le fond d'écran* » (Individu 2) leurs antisèches numériques de façon à pouvoir la consulter en toute discrétion durant l'évaluation.

La **deuxième technique** consiste à consulter les informations directement sur Internet. Le principal avantage de cette technique est la simplicité et la rapidité.

Individu 2 : « *au pire, t'as Internet, on a vraiment les solutions je trouve à notre époque pour trouver les réponses* »

Individu 4 : « *Le smartphone c'est facile, tu vas sur Internet et tu as souvent les trucs en entier quoi* » (Individu 4).

Cependant, cette technique semble être plutôt une technique « *improvisée* » et utilisée de façon moins fréquente que la première.

- Individu 1 : « *si dans une question, on a un mot qu'on ne comprend pas on ira le rechercher* », « *des fois je fais quelques recherches sur Internet* »
- Individu 2 : « *oui ça nous arrive, mais moi très peu en tout cas* »
- Individu 3 : « *ça peut nous arriver* »

On note toutefois, qu'elle peut être utilisée de façon anticipée, et qu'un entretien a laissé entendre la possibilité d'utiliser le smartphone en amont de l'évaluation pour « *recupérer les sujets sur Internet* » (Individu 4).

De ce point de vue, le smartphone n'est plus une antisèche de « *substitution* » mais en quelques sortes une version améliorée de l'antisèche, dont le contenu est dynamique, car il permet d'accéder directement à Internet.

La **troisième technique** consiste à utiliser des outils numériques pour constituer une antisèche traditionnelle de façon optimisée. Contrairement aux autres techniques identifiées, le smartphone n'est plus une alternative à l'antisèche traditionnelle mais bien un outil permettant de la créer. Par exemple, on retrouve dans les vidéos étudiées plusieurs tutoriels de logiciels

permettant de créer des antisèches très discrètes. On recense notamment les programmes informatiques suivants :

- Paint pour élaborer de fausses étiquettes sur les fournitures scolaires (Vidéo 2, TikTok) ou encore K-net web (Vidéo 22, Tiktok)
- Google Translate pour traduire les langues notamment lors des évaluations à distance (Vidéo 10, Tiktok) ou encore DeePL (Vidéo 3, Tiktok). Pour ce même usage, l'individu 1 a cité « Word référence »
- Le site web Smodin permettant la reformulation des phrases et ainsi éviter le copier-plagier (Vidéo 3, 13 et 23, Tiktok)

D'autres vidéos, présentent des tutoriels pour transformer un outil spécifique en antisèche :

- Vidéo YouTube « *Nouvelle manière de tricher en classe ! ! ! [invention] - " T.S.T. & S. " - (antisèche)* », il s'agit d'un tuto dans lequel un élève montre son invention de trousse antisèche.
- Vidéo YouTube « *Meilleur objet pour tricher en cours* », il s'agit d'un tutoriel pour fabriquer une règle connectée par l'utilisation subtile et visible d'un smartphone.
- L'utilisation d'une montre connectée utilisée comme support (Vidéo 16, TikTok)

5.1.2 L'entraide numérique

L'entraide numérique consiste à s'entraider par l'intermédiaire du numérique c'est-à-dire par le smartphone. Cette entraide peut se présenter de différentes façons :

- En envoyant directement les réponses par message ou par photo, Individu 2 : « *Par message oui des fois, on a des groupes classes (...) il y en a un qui arrive pas à la question (...) on s'envoie par exemple la photo de l'exercice* »
- En débattant directement par message sur le sujet de l'évaluation, « *Plus les camarades vu qu'ils ont le sujet, on peut débattre sur un groupe de la classe.* » (Individu 1).
- Par l'envoi du cours directement par message, « *Je prenais le cours en photo, je leur envoyais le cours comme ça il l'avait, parce que sinon ils n'avaient pas le cours. C'est soit ceux qui sèchent les cours, soit c'est ceux qui trichent comme ça.* » (Individu 4)

On remarque que l'entraide numérique peut être analysée comme une technique de triche basée sur la complicité d'un camarade et que le smartphone ou les autres objets connectés jouent ici le rôle d'outil de communication ou d'outil de duplication et partage des antisèches, ce qui représente une amélioration par rapport à l'antisèche traditionnelle.

Ainsi, l'antisèche numérique présente la caractéristique d'être « *partageable* » lorsqu'il s'agit de la 1^{ère} technique identifiée.

5.2 Le smartphone est le premier outil de triche, suivi de l'entraide illicite (validation des propositions n°8, n°2 et n°6 ; éléments de réponse à la proposition n°3)

5.2.1 Le smartphone : l'outil privilégié par les tricheurs de la génération Z

Il est vrai que dans notre étude de vidéos, la technique de triche la plus présentée est l'antisèche ([Annexe 18](#) : *Graphiques sur les pratiques observées des vidéos TikTok et YouTube*).

Cependant, cette « mise en scène » de l'antisèche semble avoir pour principal objectif le divertissement des internautes et la recherche du spectaculaire, qui est une des clés du buzz en ligne. On retrouve ainsi de nombreux tutoriels présentant des antisèches ingénieuses.

- Vidéo 5 (YouTube), une personne interrogée témoigne de son expérience de la tricherie scolaire en indiquant : « *j'ai accroché une grande fiche de révision sur le dos de mon prof et il a même pas cramé* »
- Vidéo 6 (YouTube) : Il s'agit de la vidéo YouTube qui comptabilise le plus de vues, il s'agit d'un jeune homme qui expose une trousse antisèche. Lorsque le tricheur a besoin de consulter son antisèche, la trousse sort celle-ci sur demande par l'intermédiaire d'un bouton se trouvant sur le stylo.
- Vidéo 9 (YouTube) : Il s'agit d'un tutoriel pour la fabrication d'une règle connectée en dissimulant un iPhone.

Cependant, l'étude des entretiens semi-directifs révèle que le premier outil de triche des lycéens de la génération Z est le smartphone.

- Individu 1 : « *ils trichent principalement avec leurs téléphones* »
- Individu 2 : « *ça va être vraiment le téléphone* » ;
- Individu 3 : « *la plus connue qui le plus pratiqué c'est avec le téléphone* »
- Individu 4 : « *celle du smartphone, car elle est beaucoup utilisée parce que c'est celle qui est la plus complète en fait* »

Au point, que les élèves associent la tricherie scolaire à l'utilisation du smartphone « *quand moi des gens me disent « je vais tricher » c'est plus euh « j'ai tout sur le téléphone* » (Individu 3).

Le smartphone offre plusieurs avantages :

- C'est un outil personnel, que l'enseignant ne peut pas consulter et qui est plus discret « *le téléphone c'est un truc confidentiel, c'est plus caché* » (Individu 2) contrairement à

l'antisèche traditionnelle, il ne nécessite pas de « *trouver des cachettes différentes* » (Individu 2) et est plus difficile à déceler « *la pratique la moins utilisée c'est maintenant dans les trousse (..) justement les profs maintenant sont dès qu'ont trifouille la trousse ils sont un peu aux affuts* » (Individu 2)

- Il permet de stocker davantage d'informations qu'une antisèche traditionnelle « *si tu as mal fait ton antisèche, tu ne peux pas bien réussir entre guillemet la triche.* » (Individu 1)
- Il permet d'archiver les antisèches réalisées « *on peut toujours le garder dans le téléphone* » (Individu 2) et de les supprimer « *le téléphone hop on supprime* » (Individu 2)
- Il permet de partager les antisèches « *Je prenais le cours en photo, je leur envoyais le cours comme ça il l'avait, parce que sinon ils n'avaient pas le cours. C'est soit ceux qui sèchent les cours, soit c'est ceux qui trichent comme ça.* » (Individu 4)

En revanche, le smartphone n'offre pas que des avantages. En effet, des caractéristiques intrinsèques du produit peuvent mettre à mal un élève tricheur :

- Ils sont de plus en plus encombrants, il devient donc plus délicat et difficile de le dissimuler « *le téléphone, c'est un peu trop gros dans la main sous la table, sachant que l'on regarde en dessous, par souvent la copie, c'est un peu cramé quoi* » (Individu 4).
- Ils peuvent donner lieu à une fausse manipulation « *Après si on appuie sur le mauvais bouton, et qu'on enlève le mode avion, ça me... parce que je suis un grand stressé moi aussi de ça, du coup le téléphone je n'y touche pas. Juste pour l'heure et c'est tout.* » (Individu 4).

5.2.2 L'entraide illicite : une pratique en accord avec les valeurs de la génération Z

La génération Z a recours massivement à l'entraide pendant l'évaluation. D'ailleurs il s'agit de la deuxième pratique de triche la plus utilisée par cette génération, « *je trouve que notre génération, on va dire 2004, on est plus dans cette triche de parler* » (Individu 2). Elle consiste à « *s'aider entre collègues si on est à côté* » (Individu 1) en d'autres termes les élèves vont s'aider mutuellement pour réaliser le travail demandé. Cette technique est utilisée par les élèves pour se rassurer et les conforter dans leur réponse « *d'abord on va essayer de réfléchir et si après on voit qu'on n'arrive pas trop on demandera par peur de se tromper* » (Individu 3). Cette technique se présente en 4 catégories :

- À l'oral : « *après il y en a qui se mettent à côté pour se donner la réponse. Ça aussi demander les réponses en contrôle ça se fait beaucoup (...) demander autour de moi (...) en chuchotant* » (Individu 3)

- Visuellement : « *Souvent je suis avec une feuille à côté de moi, et on me demande « psst <Individu 4> » et tout, du coup bah je prends la feuille et tout, je marque « tiens regarde hop » » (Individu 4)*
- Organisée, par exemple : « *on a trois thèmes différents, moi je connais mieux le thème 1, <camarade 1> va mieux connaître le thème 3 et <camarade 2> le thème 2 (...) on va réviser un peu, pour s'aider chacune pour ne pas être non plus trop à regarder ou à devoir s'aider et après voilà c'est vraiment le côté on s'organise » (Individu 2)*
- Numériques, comme nous l'avons vu précédemment qualifié d'*entraide numérique*

Cette technique peut se manifester à des degrés différents :

- Certains vont s'entraider pour « *avoir différents points de vue [ce qui] peut aider à aiguiller sur la réponse. » (Individu 1),*
- D'autres vont recopier directement sur le camarade « *par petit mot » (Individu 2),*
- Ou encore « *montrer la feuille » (Individu 2).*

Finalement, cette technique regroupe deux catégories selon la typologie de Michaut et Guibert à savoir l'entraide illicite et le copier-plagier. Pour réaliser cette technique, les élèves vont accorder beaucoup d'importance dans la mise en œuvre notamment en élaborant une stratégie de façon à ce que l'enseignant ne puisse identifier l'élève tricheur : « *Mais il fait attention, il copie, mais il fait pas tout pareil. Donc il fait des erreurs, il y a des phrases qu'il met pas. C'est un bon tricheur quoi. Il connaît bien. (...) Bon c'est déjà pas mal, il réfléchit à comment à copier sans se faire cramer, pour ne pas que le prof voit que c'est à peu près la même copie. » (Individu 4).*

L'entraide n'est pas nécessairement perçue comme une technique de triche pour la génération Z, c'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles ils ne vont pas hésiter à l'utiliser. C'est pourquoi, on peut assimiler cette pratique de triche involontaire au troisième degrés comme nous l'avons vu dans notre revue de littérature (Amrein-Beardsley et al., 2010).

Le fait original, et qui semble être une particularité de la génération Z est que l'ensemble des individus interrogés ont indiqué que cette entraide illicite se réalisait spontanément, parfois même sans que le camarade en fasse la demande :

- Individu 2 : « *souvent on souffle les réponses sans demander »*
- Individu 3 : « *c'est plutôt eux qui me le disent sans que je le demande »*
- Individu 4 : « *quand on voit qu'il y en a un qui galère, on essaye de lui donner un peu la réponse (...) parce que des fois on peut être dans cette situation »*

On retrouve ici une caractéristique spécifique à la génération Z qui est celle du sens du collectif (Lewi, 2018), d'ailleurs elle préfère s'entraider plutôt que de tricher de façon individuelle, « *on tombera à deux, mais au moins on sera deux, plutôt que toi être tout seule à tomber.* » (Individu 2). De plus, on peut se demander, si aux côtés des profils de tricheurs « *occasionnels* », « *influçables* » et « *invétérés* » (Pech, 2011), on ne pourrait pas rajouter une quatrième catégorie, celle du tricheur « *involontaire* », à savoir l'élève auquel un camarade donne la réponse sans l'avoir demandée.

Par ailleurs, on peut noter que les individus interrogés ont tendance à tisser un « réseau informel de triche », « *même si on n'est pas copine avec tout le monde, on se dit attend « lui, il m'a aidé pour ça, bah je vais lui renvoyer l'appareil, je vais l'aider pour ça », mais du coup, ouais on s'aide vraiment, c'est un côté entraide* » (Individu 2). Certains individus vont même jusqu'à présenter la tricherie par l'entraide illicite comme une sorte de stratégie d'apprentissage « *tu t'en rends compte pour plus tard que vaut mieux tricher avec les autres plutôt que soi-même dans le sens, parce que, le côté « lien » de tricher avec les autres c'est que tu vas l'entendre, quelque part ça va rentrer, tu vas l'entendre et tu te rappelles que du coup si au cas où tu as des difficultés celui qui t'as aidé pour ce contrôle à tricher tu peux aller le voir si tu n'as pas compris une notion (...)* » (Individu 2). Les relations entre élèves tissées au moment de la triche peuvent ainsi par la suite être utilisées, en dehors de l'évaluation, pour devenir des relations d'entraide, cette fois « *licites* ».

Pour nuancer ces propos, on peut toutefois révéler qu'un des individus interrogés n'accorde son aide que sous certaines conditions, à savoir avoir une raison valable de demander la réponse : « *j'essaie de comprendre le « pourquoi » pour aider* » (Individu 2), voire à refuser l'entraide de peur des représailles : « *je préfère mentir des fois et dire « non j'ai pas réussi » plutôt que d'envoyer les réponses et de savoir qu'au risque qu'on peut se faire prendre* » (Individu 2).

L'entraide étant considéré par les individus comme la deuxième technique de triche utilisé par la génération Z, elle est en revanche très peu présente dans les vidéos que nous avons pu observer.

Du point de vue identitaire, cette génération est tout de même confrontée à un paradoxe la dimension de solidarité et concurrentielle. En effet, c'est une génération axée sur la coopération, la collaboration et la communication, alors que leur environnement est très concurrentiel surtout en fin de cycle de second degré lorsque les élèves doivent réaliser des vœux sur Parcours Sup où l'enjeu est de se démarquer des autres et d'être le mieux classé.

5.3 La génération Z perçoit la tricherie scolaire comme un acte banal, en réponse à une pression de la note (Validation proposition n°5)

Sur le plan moral, la tricherie est perçue négativement par l'ensemble des individus interrogés, qui s'accordent à dire que la tricherie scolaire est une pratique nocive :

- Individu 1 : « *un peu abusé* »
- Individu 2 : « *mauvais parce qu'on perd aussi toute confiance en soi* » « *c'est un peu la boîte de pandore* »
- Individu 3 : « *le côté mauvais c'est qu'on ne comprendra pas plus en trichant* »
- Individu 4 : « *en même temps si on triche forcément après on va être un peu dans la galère dans ses études (...). C'est bien au moment où tu triches par contre plus tard, bah tu es en galère* » (Individu 4).

D'ailleurs, certaines vidéos présentent des mises en garde à destination du public. Ces mises en garde sont parfois inscrites dans la description présente sous la vidéo :

« Cette vidéo est réalisée dans un but de divertissement. Nous ne faisons aucune garantie quant à sa faisabilité, sa fiabilité ou les risques qui l'entourent. Toute action basée sur les informations recueillies dans cette vidéo n'engage que vous et nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages ou de pertes. Il relève de la responsabilité du spectateur de faire preuve de jugement, d'attention et de toutes les précautions nécessaires en vue de reproduire ces actions. ». (Vidéo 1, YouTube)

Parfois, elles sont clairement indiquées par le protagoniste de la vidéo :

« Que l'on soit clair les potos, à aucun moment je vous incite à tricher à l'école, qu'on soit d'accord, si vous voulez avoir de bonnes notes, révisez vos cours, apprenez vos leçons et vous allez cartonner à l'école » (Vidéo 3, YouTube)

Malgré tout, on constate une certaine « *banalisation* » de la tricherie scolaire dans le sens où les internautes s'expriment plutôt librement sur le sujet et ne manifestent pas réellement de honte. Le nombre de vidéos publiées sur le sujet et l'humour qui s'y rattache, démontre que la tricherie scolaire est devenue un sujet banal. La vidéo 5 de YouTube s'appuyant sur le concept du micro-trottoir démontre bien ce phénomène. En effet, la majorité des personnes interrogées sur le sujet de la tricherie scolaires n'éprouvent aucun tabou ou honte à dévoiler leurs astuces, parfois, on observe même chez certains individus, une certaine fierté à dévoiler les techniques qu'ils ont pu mettre en œuvre pour tricher à l'école.

Pour les lycéens interrogés, la tricherie scolaire est présentée comme un acte banal « *ça devient banal de tricher* » (Individu 3), et normal « *c'est devenu normal de tricher* » (Individu 3), au point de ne pas avoir d'avis sur le sujet, « *je suis ni d'accord ni contre* » (Individu 3) ou encore « *ça ne me dérange pas trop (...) je m'en fiche* » (Individu 4). Pour d'autres voir les camarades tricher peut-être source de distraction voire de plaisanterie d'observer une « *compétition* » entre les camarades « *Ça me fait un peu rire, car c'est un genre de compétition entre eux mais sans plus* » (Individu 1). Enfin, les principales motivations des individus interrogés sont liées à l'amélioration de leurs résultats scolaires :

- Individu 1 : « *ça peut nous aider à avoir une meilleure note* »
- Individu 2 : « *La majorité c'est pour avoir une meilleure note* »
- Individu 3 : « *la majorité des gens qui trichent c'est par peur d'avoir une mauvaise note* »
- Individu 3 : « *notre but c'est en trichant c'est de c'est d'avoir une bonne note* »
- Individu 3 : « *Pour nous, nous les jeunes, les notes c'est devenu ce qu'il y a de.. c'est ce qu'on voit le plus, on pense plus aux notes que à apprendre pour nous-mêmes* »
- Individu 4 : « *on a envie d'avoir de bonnes notes* »

De ce point de vue, la tricherie scolaire est vue comme un moyen efficace de résister à la pression exercée par l'environnement de l'élève :

- Individu 1 : « *La peur de la note, parce que la note définit beaucoup aux yeux de l'établissement ton niveau* »
- Individu 2 : « *on nous dit tellement il faut avoir de bonnes notes, il faut que tu réussisses pour ton avenir que ça nous donne pas envie vraiment d'aimer ça nous donne juste envie « faut avoir une bonne note » « faut avoir une bonne note quoi qu'il m'en coûte ».*
- Individu 3 : « *si j'ai compris quelque chose et qu'en contrôle je le rate, pour nous on aura échoué alors que normalement on aurait dû normalement on doit voir ça comme une réussite parce qu'on a compris alors que si on a une mauvaise note on verra ça comme un échec* »
- Individu 3 : « *pour nous les notes sont devenues incontournables on va dire, quand on regarde un élève quand on parle d'un élève au lycée, dans l'éducation, on parlera direct des notes* »

De ce point de vue, on remarque une défiance des individus interrogés face à la réalité de la note et de l'évaluation : la prise en compte de l'évolution de leur apprentissage n'est plus estimée à leurs yeux comme un point important étant donné que celle-ci n'est pas prise en

compte dans la notation de l'enseignant. De plus, la note exerce une pression dans le sens où celle-ci permet de catégoriser l'élève, dévoile son identité. Au travers de la note, l'institution arrive à établir un profil d'élève voir même des profils types par rapport auquel les élèves s'identifient.

Dans certains cas, la tricherie est devenue un moyen de survivre pour les lycéens, suite notamment à de mauvais choix d'orientation, des difficultés d'apprentissages et pour la plupart subies par une pression familiale importante. Pour déjouer cette pression et ces difficultés, ils se sont adaptés à leur environnement et ce sont ainsi appuyer sur la triche. Ceci a pour conséquence, de conforter l'article de Quentin Magogeat explicitant que la tricherie scolaire est devenue un acte banal aux yeux des lycéens d'aujourd'hui.

Cependant, on note que l'évaluation de l'impact de la tricherie scolaire sur la note ou la moyenne est variable selon les individus :

- Individu 1 : « *En moyenne, dans la moyenne générale, je pense 1 point, 1 point et demi, voire peut être deux.* »
- Individu 2 : « *on a souvent quelques petits points à gratter en plus* »
- Individu 2 : « *on peut passer trois, quatre points en plus* »
- Individu 3 : « *je dirais que l'on peut gagner presque tous les points. Mais en général, on gagne minimum 3 points, 5 points, 4 points, ça varie* »

Dans la vidéo 11 sur TikTok, le résultat obtenu grâce à la ou les techniques présentées est d'ailleurs dévoilé. Cette vidéo dénommée « *Voilà la technique 😊* » on peut voir les différents notes obtenues grâce à la tricherie scolaire. On observe dans la première partie de la vidéo, un premier titre affiché mentionnant « *quand on me demande comment j'ai des bonnes notes* » avec des photos défilants illustrant plusieurs copies corrigées avec les notes suivantes : « 5/5 ; 10/10 ; 9,5/10 ; 9/10 ; 4,5/5 », puis en deuxième partie, un autre titre apparaît « *c'est simple :* » et deux techniques de triche apparaissent, celle d'une antisèche manuscrite écrite à l'intérieur du bouchon de la colle, puis une deuxième, où une antisèche manuscrite se déroule autour de la colle. Cette vidéo est réalisée sur fond sonore « On est des dingues » de Patrick Sébastien, toujours pour illustrer le caractère humoristique de la tricherie scolaire et le mot-dièse #bonnotes y est précisé. Nous avons pu faire un récapitulatif des résultats sur les conséquences d'une pratique de triche afin de faire le lien avec les pratiques utilisées par la génération Z, et les causes qui les poussent à réaliser cette démarche, afin d'obtenir un résultat ou tout du moins une conséquence ([Annexe 19](#)).

5.4 En matière de tricherie scolaire, le profil « zappeur » de la génération Z apparaît nettement (validation propositions n°5 et 7, éléments de réponse proposition n°3)

La génération Z s'appuie sur un calcul coûts/avantages en matière de tricherie scolaire dans lequel le coût perçu n'est pas la « sanction » mais le « temps ». En effet, le risque de sanction semble minimisé par les individus interrogés.

Quand on leur demande si les sanctions les dissuadent, voici des extraits de leurs réponses :

- Individu 1 : « *Pas à mon niveau, j'ai l'impression qu'au niveau du lycée, ça ne peut pas être punissable, parce que c'est comme un petit peu, un jeu d'enfant la triche* »
- Individu 3 : « *Non. Même si on prend des heures de colle ou que l'on a des choses graves. Un jour ou l'autre on sera amené à retricher si on sent que l'on en aura besoin.* »

Si la tricherie scolaire devient un comportement incontournable pour réussir, on comprend facilement que les sanctions mises en place par les établissements ou le professeur ne suffisent pas à dissuader ce type de pratiques. D'ailleurs, la plupart des personnes interrogées indiquent que l'unique sanction donnée par les enseignants suite à une constatation d'une tricherie scolaire est souvent le zéro sur vingt.

- Individu 1 : « *j'ai juste eu un zéro, j'ai pas eu d'autres sanctions après* »
- Individu 3 : « *ce sera zéro* »
- Individu 4 : « *(...) Bah parce qu'ils savent qu'ils vont avoir zéro s'ils trichent* » « *Le zéro. Moi je connais que le zéro. C'est zéro, paf direct !* »

En revanche, le facteur « temps » est primordial dans la décision de tricher ou non, et en matière de choix de la technique de triche à mobiliser. Ce facteur temps est pris en compte à deux niveaux :

- Le temps d'apprentissage que va devoir consacrer l'élève pour réussir son évaluation sommative, formative ou diagnostique.
- Le temps consacré pour réaliser à préparer la technique de triche.

La qualification de la génération Z de « zappeurs » est tout à fait pertinente en ce qui concerne la tricherie scolaire. En effet, le gain de temps est un des avantages majeurs de la tricherie scolaire souligné par les individus interrogés. Les élèves vont ainsi élaborer des techniques de triche rapides à mettre en place et rapides à utiliser lors de l'évaluation pour faire « plus vite au mieux » (Individu 2).


Ainsi, les Z vont se détourner de certaines pratiques de triche qui s'avèrent chronophages car ils ont pris conscience que tricher peut-être une perte de temps dans sa mise en œuvre :

- Individu 1 : « *pour bien tricher il faut prendre du temps généralement* »
- Individu 2 : « *tricher ça prenait des fois plus de temps que d'apprendre sa leçon elle-même (...) des fois tricher on perd du temps* »
- Individu 3 : « *on aura aussi la flemme d'écrire pour préparer les antisèches* »
- Individu 3 : « *je préfère réviser au lieu de faire ces antisèches parce que ça serait plus rapide et mieux pour moi* »

A force de pratique, les élèves vont acquérir des compétences leurs permettant ainsi d'optimiser le temps de préparation : « *ça prend de moins en moins de temps (...) quand j'étais plus jeune, ça me prenait vraiment beaucoup de temps, c'est-à-dire que parfois je pouvais passer trois heures sur mon antisèche* » (Individu 2). De plus, avec l'utilisation des smartphones pour élaborer leurs antisèches numériques, finalement l'objectif est atteint « *moins de 5 minutes on prend une photo et c'est bon* » (Individu 3).

Cependant, les entretiens semblent mettre en lumière une prise en compte différente du facteur « *temps* » et du facteur « *sanction* » par les collégiens et les lycéens. Lors du passage du collège au lycée, les individus de la génération Z n'ont plus les mêmes angoisses et les mêmes attentes.

- Individu 2 : « *plus on est jeune plus on a peur, on a ce côté peur, de se faire prendre, (...) on a pas envie que papa maman le sachent (...)* »
- Individu 3 : « *Avant quand je trichais, je jetais un coup et j'essayais de le moins montrer on va dire. Je jetais un coup d'œil et après j'arrêtais, j'essayais de trouver. Et quand j'y arrivais pas je jetais un coup d'œil. Mais c'était rapide. Aujourd'hui « J'ai plus le téléphone là, j'écris je regarde le téléphone et j'écris » »*

Une vidéo a également pu confirmer cette évolution de la pratique. Sur TikTok, la vidéo 9 Tik Tok intitulée « *ils sont où les thugs ? insta:wshfrelon*  » : on peut apercevoir le jeune homme consulter une antisèche tout en se cachant avec un titre « *comment je trichais au collège* » puis la deuxième partie la musique devient plus intense 'plus rebelle' et un titre s'affiche « *vs lycée* » et là on aperçoit que le jeune homme consulte son téléphone sans réellement se cacher.

Au-delà du facteur temps, la prise en compte d'un autre facteur semble primordiale dans l'arbitrage réalisé par les individus de la génération Z : il s'agit de « *l'intérêt* » accordé à la tâche. En effet, on remarque que la tricherie scolaire est surtout mobilisée pour contourner la phase d'apprentissage « *par cœur* », jugée inutile par les individus interrogés. Dans la mesure

où cet apprentissage est présenté comme une tâche sans réel intérêt, elle est bien souvent « zappée » au profit du recours à une technique de tricherie.

- Individu 2 : « *le savoir par cœur et ça qu'on déteste aussi les élèves, ça nous sert à rien, on apprend pendant le cours, mais une fois le contrôle fini on ne sera plus la dire, ça nous sert à rien je trouve* »
- Individu 4 : « *je triche sur des trucs comme ça (le par cœur) où ça va passer à la trappe rapidement* » (...) « *c'est juste pour le contrôle et après hop plus jamais on en parle, du coup ça ne sert à rien* »

Cependant la tricherie n'est pas forcément efficace pour atteindre cet objectif, « *je connais tout par cœur sauf que le problème je ne sais pas comment les utiliser et sur quel exercice (...) donc finalement j'ai une mauvaise note* » « *t'as la leçon c'est cool, mais tu n'as pas la pratique* » (Individu 4).

Sur les réseaux sociaux, la volonté de rapidité et d'efficacité est très présente. La génération Z est l'une des premières à utiliser le mot-dièse de façon à retrouver plus facilement les informations. On note une forte utilisation de cette technique sur le réseau TikTok qui offre des vidéos courtes (durée inférieure à soixante secondes), avec un soin accordé au choix des mots-dièse.

5.5 La principale source d'information sur les techniques de triche n'est pas les réseaux sociaux mais l'observation des camarades (rejet de la proposition n°9)

Même si c'est une génération native du numérique, la génération Z ne semble pas utiliser les réseaux sociaux pour se renseigner sur des techniques de tricherie. Tout d'abord, le fait que la tricherie est vue comme un acte banal, les élèves peuvent prendre exemple auprès de leurs camarades. La transmission des techniques de triche se fait par le « *bouche à oreille* » (Individu 3). « *Le bouche à oreille, ils me montrent comment on fait et du coup on essaie de reproduire* » (Individu 1). Sur les réseaux sociaux, la publication de vidéos sur la thématique la tricherie scolaire semble de ce fait avoir davantage un objectif récréatif, collaboratif et communautaire, notamment en faisant participer les membres de la communauté en partageant leurs expériences. Par exemple sur TikTok, on observe deux titres de vidéos qui font appels au partage :

- Vidéo 10 de TikTok où le titre est « *Partage la vidéo* »
- Vidéo 23 de TikTok « *Astuce qui va nous changer la vie | partagez cette vidéo !* »

Ensuite, des mots dièses implicites y sont publiés, en voici quelques extraits dans le tableau ci-dessous :

Tableau 10: Extrait liste des mots-dièse Tiktok

Mots-dièse	Occurrence
#pourtoi	12
#foryou	4
#fyp	7
#foryoupage	2

Sur YouTube, cette dimension de communauté se retrouve principalement dans les descriptifs vidéos ou énoncé directement par les Youtubeurs :

Tableau 11: Dimension communauté et partage de la tricherie scolaire sur YouTube

Vidéo	Extraits descriptifs des vidéos
1	<i>« As-tu déjà raté ton coup en essayant de tricher lors d'un examen ? Raconte-nous dans les commentaires ! Et n'oublie pas de partager cet épisode avec tes amis et de t'abonner à la chaîne YouTube 123 GO! SCHOOL pour d'autres vidéos géniales comme celle-ci ! »</i>
2	<i>« N'oubliez pas de les partager avec vos amis ! »</i>
5	<i>« Et toi quel est ta technique de triche ? dit le nous en commentaire. »</i>

Ces différentes publications en lien avec la triche ont plusieurs objectifs : atteindre le maximum de vues, de j'aime ou encore de commentaires de façon à faire le buzz sur la toile, ainsi que de divertir.

6 RECOMMANDATIONS : DES MOYENS À METTRE EN ŒUVRE POUR LUTTER CONTRE LA TRICHERIE SCOLAIRE

Notre revue de la littérature avait déjà permis de révéler un certain nombre de bonnes pratiques enseignantes permettant de lutter contre la tricherie scolaire dont certaines ont été confirmées par les résultats de notre étude.

Tout d'abord, l'enseignant doit maintenir une **certaine vigilance pendant l'évaluation**. En effet, l'enseignant qui reste passif facilitera la mise en œuvre d'une tricherie scolaire :

- Individu 1 : « *qui par exemple qui corrige des copies ou qui est occupé en fait* »
- Individu 2 : « *c'est un prof qui bouge pas et qui reste à sa place* »
- Individu 3 : « *il y a des professeurs qui restent à leur bureau donc du coup c'est plus facile et les profs qui tournent c'est un peu plus dur donc du coup ils adapteront leur antisèche en fonction de ça* ». ; « *C'est celui qui est sur son ordi ou en train de corriger des copies parce qu'il sera plus occupé à faire ça que de nous surveiller donc du coup c'est plus facile pour nous vu qu'il nous regarde pas et il fait pas trop attention donc du coup on en profite* » « *celui qui rôde un peu partout c'est un peu plus embêtant...* »
- Individu 4 : « *il va sur son ordinateur et là je pense que c'est le moment où tout le monde en même temps, il y en a qui ont vu qu'il ne regardait pas donc là c'est tout le monde qui peut tricher* »

Ensuite, le contenu des évaluations influence l'utilisation des techniques de triche. En effet, l'enseignant devra **éviter d'évaluer directement des connaissances** à proprement parler, autrement dit en évaluant uniquement le « *par-cœur* », car cela va favoriser la tricherie.

- Individu 2 : « *en fait dès qu'il y a dans le cours des côtés définitions on peut toujours un peu tricher là-dessus, dès que c'est du savoir par cœur* »
- Individu 3 : « *où je vois le plus les gens tricher c'est quand c'est du par cœur* »
- Individu 3 : « *les matières où est-ce que c'est du par cœur je dirais* »
- Individu 3 : « *c'est plus le par cœur et quand on apprend les quand on doit apprendre quelque chose et qu'il faut réviser on va dire c'est là qu'on va le plus tricher* »

Pour les matières où le par cœur est indispensable, notamment les langues, il est important d'en expliquer les enjeux pour les élèves et surtout de remobiliser ce « *par-cœur* » tout au long de l'année scolaire.

- Individu 4 : « *(...) par exemple en Allemand (...) elle nous apprend... enfin c'est juste pour le contrôle et après hop plus jamais on en parle, du coup ça ne sert à rien.* »

Pour rappel, l'objectif premier pour les élèves lorsqu'ils trichent est d'obtenir une bonne note. L'effet escompté pour les élèves va finalement être atteint plus facilement lorsque l'évaluation est basée uniquement sur du « *par-cœur* », « *La triche, ça dépend, quand c'est du par cœur, je dirai que l'on peut gagner presque tous les points* » (Individu 3).

Enfin, la mise en place de sanctions réellement dissuasives a pu être évoquée dans un entretien. Individu 3 : « *Mettre des sanctions graves, ça peut dissuader certains mais pas tout le monde, pas la majorité. La majorité resteront dans l'optique « je vais tricher ».*

Cependant, notre étude a permis de révéler également d'autres pratiques enseignantes qui peuvent dissuader la tricherie scolaire. Tout d'abord, **l'emplacement des élèves** semble avoir une influence majeure : *« l'emplacement lors du contrôle, ça ça joue beaucoup à la triche »* (Individu 3). Les élèves vont ainsi choisir leur emplacement en fonction du professeur *« du coup il faut utiliser la place où le prof ne te verra pas (...) on va adopter une méthode différente selon la place où l'on se trouve »* (Individu 2). C'est pourquoi, un des individus interrogés préconise la mise en place d'un plan de classe lors des évaluations de façon à repérer plus facilement les élèves qui ont de mauvaises intentions (Individu 1).

Ensuite, l'amélioration des stratégies d'enseignement semble être une piste à explorer. En effet, c'est la mauvaise compréhension du cours ou les difficultés de l'élève qui le poussent parfois à tricher :

- Individu 2 : *« il a essayé de nous apprendre il a essayé à sa manière, et du coup, parce que des fois, t'as aussi des profs, on aura beau leur demander des explications, eux ils ont aussi une méthode dans leur tête qui fait qu'on a pas tous la même manière de comprendre et du coup ils auront bon nous expliquer cinq six fois et être prof et avoir tous les diplômes pour nous enseigner on y arrivera toujours pas »*
- Individu 2 : *« c'est le moment où n'a pas bien appris quelque chose ou a pas bien compris une notion »*
- Individu 4 : *« je pense qu'il y en a ils trichent vraiment, ils peuvent pas, ils peuvent pas suivre, ils n'ont pas les capacités pour suivre, on leur a dit mais ils ne veulent pas, ils ne veulent pas en prendre conscience. »*
- Individu 4 : *« on a l'impression qu'ils ne sont pas en difficultés bah alors qu'ils galèrent mais ça se voit pas trop parce qu'ils sont au-dessus de la moyenne mais bon c'est, ils sont ric-rac »*

Concrètement, les élèves interrogés recommanderaient à leur professeur de **s'appuyer davantage sur le travail collaboratif** en phase d'apprentissage pour permettre aux élèves de progresser en s'appuyant sur la collaboration entre pairs.

Individu 4 : *« laisser un peu les bavardages, parce que des fois finalement bah ils bavardent d'accord, ils font un peu de bruit, mais finalement on croit qu'ils parlent d'autres choses alors que des fois ils parlent juste du cours, ils ont pas compris, ils demandent à quelqu'un, ils n'osent pas demander au prof (...) Parce que finalement demander à un camarade, il y a juste toi et le camarade qui est dans la conversation tandis que quand tu demandes au prof bah il y a toute la classe »*

Enfin, l'adoption d'une **posture enseignante plus à l'écoute des élèves et plus bienveillante** pourrait être un moyen de s'attaquer au problème de la tricherie scolaire à la racine selon certains élèves interrogés. Ainsi, le professeur a un rôle à jouer pour rassurer les élèves face au stress de la note.

Individu 1 : *« Sûrement l'enseignant faut qu'il nous mette à l'aise, enfin, il faut qu'il nous rassure, il faut qu'il nous mette en confiance ou l'évaluation, qu'il nous explique tout bien »*

Surtout, en faisant preuve de bienveillance et de droiture, l'enseignant pourrait éventuellement dissuader les élèves de tricher. En effet, un enseignant qui adopte un comportement rabaissant ou cassant vis-à-vis des élèves peut s'exposer à une forme de triche « sans scrupules » de la part des élèves :

Individu 2 : *« on a des professeurs que je trouve assez rabaissants, c'est-à-dire que, bon là du coup je vais parler de ma filière, « ouais vous êtes en STMG » sauf que du coup ça touche des fois (...) c'est coté là des profs, en mode « bon vu que vous êtes en STMG j'en attends pas trop de vous, vous valez pas trop le coup, motivez-vous un peu plus » on a souvent des remarques (...) plus on est cassé, plus l'élève sera dégoûté du prof et aura plus aucune pitié donc il se dit « si là je triche, j'en ai rien à faire de la personne, moi je veux juste avoir des bonnes notes, si le prof il n'est pas content bah tant pis pour lui » »*

Plus globalement, l'individu 2 explicite trois comportements à adopter pour un enseignant afin de déjouer la tricherie scolaire sur le long terme :

- Adopter le bon discours : qu'il « *sache nous donner un coup de pied aux fesses et en même temps nous dire « ne t'inquiète pas, je suis là pour ça, c'est mon métier »* ».
- Adopter la bonne attitude : « *un prof assez souriant, chaleureux* »
- Proposer un cours adapté : « *qu'ont comprenne et que si on ne comprend pas, qu'il y est d'autres méthodes (...) donner des fois d'autres méthodes par exemple « va sur ce site Internet, va voir ça, va dans ton manuel » (...)* »

CONCLUSION GENERALE

6.1 Conclusion

Ce mémoire avait pour mission de dresser un panorama des différentes pratiques de tricheries scolaires adoptées par la génération Z afin de mieux les comprendre, mais également, permettre aux enseignants de mieux identifier, anticiper et déjouer ces pratiques mises en œuvre par les lycéens d'aujourd'hui.

Le domaine de la recherche scientifique ne présente pas à ce jour d'étude mettant en lien les pratiques de triche et les générations. Ainsi, ce mémoire s'inscrit comme la première étude mobilisant ces deux concepts.

La revue de littérature nous a permis de définir et d'appréhender les concepts clés de notre problématique, soit la tricherie scolaire et la génération Z pour comprendre le lien qu'il pouvait exister entre ces deux concepts.

Notre étude empirique nous a permis de constater que la génération Z n'élabore pas de nouvelles pratiques mais détourne les pratiques existantes en combinant différentes techniques pour élaborer leurs propres pratiques grâce aux possibilités offertes par leur environnement. Les membres de la génération Z, qualifiés de « zappeurs », vont élaborer des pratiques rapides à mettre en place pour optimiser leur temps. Ainsi, nous avons pu dresser un classement des pratiques de tricherie scolaire utilisées par les lycéens d'aujourd'hui, et force est de constater que le smartphone est l'outil privilégié pour élaborer des pratiques de triche. Nous avons pu également mettre en avant, le fait que les lycéens utilisent leur smartphone de différentes façons pour en arriver à leurs fins : antisèche numérique, consultation d'Internet, entraide numérique. Ensuite, notre étude nous a permis de confirmer que la génération Z ne s'inspire pas des réseaux sociaux pour pratiquer la triche, et il nous a été impossible de dresser un profil type de tricheur selon la catégorisation de Pech pour cette génération. Enfin, cette étude nous a surtout permis de comprendre que la tricherie scolaire n'est en quelques sortes que la « partie visible de l'iceberg ». Derrière l'étude de ce phénomène, se cache en réalité un questionnement plus profond sur la confrontation des attentes et des valeurs d'une nouvelle génération vis-à-vis de l'institution scolaire. Ce mémoire a permis d'identifier quelques pistes, qui restent toutefois à explorer, pour la formation des enseignants du XXI^e siècle (*Former aux métiers du professorat et de l'éducation au 21^e siècle - Devenir enseignant*, 2019).

6.2 Limites de la recherche

La recherche menée dans le cadre de ce mémoire présente un certain nombre de limites qu'il faudra prendre en considération pour une nouvelle recherche sur le sujet.

Sur l'adéquation entre le protocole et les objectifs de recherche :

- Le protocole de recherche n'a pas permis de dresser un « *panorama* » des techniques de triche utilisées par la génération Z mais simplement un aperçu, non exhaustif, de certaines pratiques. Nous nous rendons compte après-coup que notre objet de recherche (les pratiques mobilisées ainsi que leurs causes) est très vaste. Notre recherche est finalement exploratoire car elle permet de faire apparaître des perspectives de recherche intéressantes sur la thématique de la tricherie scolaire et de la génération Z mais ne permet pas de toutes les développer.
- Un de nos objectifs était de proposer des recommandations aux enseignants confrontés à des élèves de la génération Z qui pratiquent la tricherie scolaire. Cependant, bien que des recommandations aient été formulées, nous ne pouvons pas savoir si elles sont nouvelles par rapport aux pratiques enseignantes existantes. Une étude préalable sur les pratiques enseignantes face à la tricherie scolaire aurait pu être mise en place.

Sur le plan méthodologique :

Etude de vidéos

- L'étude netnographique basée sur l'analyse de vidéos a probablement pâti de la situation dans laquelle se trouvent les lycéens depuis mars 2020. En effet, suite à la période de confinement, puis à la mise en œuvre d'un protocole sanitaire, une partie des cours et des évaluations ont été réalisées en distanciel ou ont été supprimées, par exemple sur la fin de la période scolaire 2020/2021 avec l'absence d'évaluation notée au 3^e trimestre et le remplacement des évaluations certificatives du baccalauréat par le contrôle continu. Cette situation inédite a probablement eu des conséquences sur l'intérêt des lycéens pour le sujet de la tricherie scolaire, entraînant ainsi une diminution des échanges virtuels à ce sujet.
- Plus généralement, une grande partie des vidéos de notre corpus semblent avoir pour principal objectif le divertissement et non une discussion sérieuse sur la thématique étudiée. En changeant la posture du chercheur et en passant à une observation participante voire active, par exemple en infiltrant un groupe de discussion privé entre élèves une étude netnographique plus approfondie pourrait être menée.
- Compte tenu des réseaux sociaux utilisés, l'étude s'est concentrée principalement sur le contenu des vidéos et non sur les interactions entre les membres de la communauté étudiée. En effet, compte tenu du nombre de commentaires postés sur certaines publications et le

temps imparti pour réaliser l'étude empirique n'a pas permis de mobiliser une méthode plus adaptée. La méthode la plus appropriée dans le cas présent aurait été la méthode NLP (Balech & Benavent, 2019), il s'agit d'une méthode hybride entre le quantitatif et le qualitatif qui consiste à collecter les données à travers les différentes interactions, notamment des verbatims, afin de faire ressortir des résultats. Cependant, le coût d'entrée et l'expérience de la chercheuse ne permettent pas de mobiliser cette méthode.

- L'analyse des vidéos nous a permis de mettre en exergue une prédominance masculine sur les différents réseaux sociaux examinés. Les hommes étant surreprésentés, il est possible que cela influence la généralisation des résultats. Il serait donc utile de reproduire cette étude sur un échantillon plus équilibré. De plus, notre recherche s'est limitée aux communautés virtuelles francophones. La durée d'observation étant relativement courte, il est possible que des éléments n'aient pas pu être analysés.
- Enfin, il aurait été intéressant d'élaborer une mini-étude quantitative à partir du logiciel Sphinx dans le but d'identifier l'existence d'une corrélation entre différents critères, par exemple entre le nombre de j'aime sur la vidéo et la pratique utilisée dans celle-ci, ou encore, le nombre de commentaires publiés et la pratique de triche observée.

Entretiens semi directifs

- La taille et la composition de l'échantillon sont à revoir. Si les entretiens réalisés nous ont permis de disposer d'un corpus très développé (37 371 mots), il serait intéressant de disposer d'un échantillon de répondants plus important, en particulier pour mieux couvrir les différentes tranches d'âge (en interrogeant des collégiens et des jeunes étudiants par exemple de BTS) et pour interroger des élèves de différents établissements. En effet, les pratiques de tricherie scolaire étant souvent mises en œuvre « *par imitation* », des particularités locales peuvent apparaître. La taille de l'échantillon n'a pas été déterminée suivant le principe de la saturation théorique, il aurait fallu poursuivre les entretiens de façon à atteindre cette saturation.
- Le lieu de réalisation de l'entretien (une salle de réunion de la salle des professeurs) a pu représenter un biais important dans les réponses. En effet, ce lieu est probablement peu propice à libérer la parole des élèves interrogés. De plus, tous les élèves interrogés, connaissaient la profession de la chercheuse (enseignante), ce qui a pu également constituer un biais important dans les réponses apportées. Nous avons remarqué pour l'individu 4, interrogé à son domicile, qu'il semblait beaucoup plus détendu et spontané dans ses réponses.

- Les entretiens ont été réalisés par la chercheuse elle-même. Or, il est recommandé pour la réalisation des entretiens de « *prendre ses distances, de ne pas recourir à un ton personnel, de respecter en tout point une démarche la plus objective, la plus neutre possible* » (Boutin, 1997). Dans le cas présent, l'intervieweuse étant également la chercheuse et donc la personne responsable de l'analyse des résultats, c'est pourquoi il aurait été pertinent de réaliser ce travail en binôme afin d'éviter un effet de halo lors des entretiens pour ne pas influencer les résultats.
- L'absence d'expérience de la chercheuse en matière de conduite d'un entretien. De façon non intentionnelle, il est possible que la chercheuse ait pu influencer certaines réponses données par les lycéens, principalement sur les premiers entretiens où il s'agissait des premières entrevues menées par la chercheuse. Pour éviter ou tout du moins limiter ces contraintes, il aurait fallu mener des essais de guide d'entretien avant la collecte de données. Ce manque d'expérience explique également pourquoi la durée des entretiens est variable (difficulté à anticiper et gérer le temps d'entretien).

6.3 Les perspectives de la recherche

Nous pouvons ainsi formuler certaines voies de recherche à partir des limites exposées précédemment. En effet, l'intérêt de tout travail scientifique et de proposer de nouvelles perspectives dans le but de faire évoluer la recherche. Bien conscients qu'il s'agit d'un mémoire, nous espérons qu'il contribuera à sa façon à faire avancer la communauté scientifique sur le concept de la tricherie scolaire.

A travers la netnographie observationnelle, plusieurs variables sont ressorties et devraient être prise en compte pour de futures recherches. Il serait intéressant de mettre en lien la différenciation, le travail en groupe et la pratique de tricherie scolaire. Ceci pourrait constituer une perspective pour les recherches futures. En changeant nos pratiques d'enseignement de façon à s'adapter à nos apprenants d'aujourd'hui, soit la génération Z, seraient une possibilité à envisager pour lutter contre la tricherie scolaire. La différenciation pédagogique pourrait être considéré comme une solution, notamment pour les élèves rencontrant des difficultés et se réfugiant ainsi dans la tricherie scolaire pour essayer de s'en sortir. Le travail en groupe peut être également une solution et certaines personnes interrogées pointent cette solution pour éviter la tricherie scolaire. A travers la revue de littérature nous avons constaté que la génération Z, est une génération axée sur la collaboration, le partage et la coopération, et cela s'est conforté à travers notre étude. En analysant le comportement des Z sur le concept de la tricherie scolaire, on découvre une facette de ces individus, notamment le regard qu'ils portent sur le système

éducatif, l'importance de la collaboration et de l'entraide à travers le sujet de la tricherie, jusqu'à tisser des liens informels. Ces deux solutions : la différenciation pédagogique et le travail en groupe, sont déjà pratiquées sur le terrain. Nonobstant, on constate un décalage entre la façon d'enseigner et d'évaluer. En effet, en phase d'apprentissage, certains enseignants vont favoriser le travail en groupe ou encore utiliser des supports permettant la différenciation, mais ces solutions, ne seront malheureusement pas prolongé durant la phase d'évaluation. En effet, l'évaluation sera très souvent réalisée de manière individuelle et non collaborative et le support d'évaluation sera identique pour l'ensemble des élèves, ainsi la différenciation ne sera pas prise en compte. Il faudra ensuite, se poser la question sur l'évaluation certificative et sur la poursuite des études, étant donné que les modalités d'aujourd'hui sont plutôt axés sur l'individualisme soit en contradiction avec les caractéristiques intrinsèques de la génération Z.

Ensuite, les échanges sur les pratiques de tricherie scolaire ne sont pas recensés uniquement sur YouTube ou encore TikTok, mais également sur les autres réseaux sociaux tels qu'Instagram ou encore Snapchat. Il serait aussi pertinent de comparer les résultats entre les différents réseaux sociaux. Notre étude s'est limitée aux communautés francophones, il serait pertinent de conduire une étude similaire dans d'autres zones géographiques, notamment d'autres pays afin de comparer l'impact des différentes cultures sur les résultats. Pour la netnographie, nous avons pu observer une population masculine, il serait pertinent de tester le modèle avec un échantillon comprenant davantage de filles.

Enfin, il serait intéressant de mener une vraie étude générationnelle de façon à mieux comprendre l'évolution de la tricherie scolaire depuis son apparition, en interrogeant l'ensemble des générations sur cette pratique. Cette étude aurait pour but de mieux comprendre les comportements adoptés par les anciennes générations de façon à pouvoir mieux anticiper les pratiques de triche de nos futures générations qui auront sûrement des caractéristiques proches voire communes. Il serait ensuite intéressant d'envisager une recherche similaire pour les générations futures de façon à comparer l'évolution de la tricherie scolaire, en espérant que celle-ci disparaisse dans le temps. Nous avons pu voir que la tricherie scolaire a fait son apparition depuis la création du baccalauréat, cependant, nous nous doutons que les pratiques exercées de nos jours par la génération Z, sont loin d'être identique à celles pratiquées par leurs aînés. C'est pourquoi, la nouvelle génération, Alpha soit les personnes nées entre 2011 et 2025 (Ramadlani & Wibisono, 2017), qui seront donc au lycée à partir de 2026, n'utiliseront s'en doute pas les mêmes pratiques que notre génération Z. A suivre !

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Abrioux, F., & Abrioux, B. (2012). Comment nuancer l'approche générationnelle des attitudes au travail ? *RIMHE : Revue Interdisciplinaire Management, Homme Entreprise*, n°4(4), 91-109.
- Amrein-Beardsley, A., Berliner, D. C., & Rideau, S. (2010). Cheating in the first, second, and third degree : Educators' responses to high-stakes testing. *Educational Policy Analysis Archives*, 18, 14.
- Andreani, J.-C. (2015). *METHODES D'ANALYSE ET D'INTERPRETATION DES ETUDES QUALITATIVES : ETAT DE L'ART EN MARKETING*. 27.
- Andréani, J.-C., & Conchon, F. (2005). Fiabilité et validité des enquêtes qualitatives. Un état de l'art en marketing. *Revue française du marketing*, 201.
- article D334-32 du Code de l'éducation. (s. d.). *Article D334-32 du Code de l'éducation*. Consulté 10 avril 2021, à l'adresse <https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000025821826/>
- Asselin, C. (2021). *TikTok en chiffres et statistiques indispensables France et Monde en 2021*. DIGIMIND. <https://blog.digimind.com/fr/agences/tiktok-chiffres-et-statistiques-france-monde-2020>
- Attias-Donfut, C. (1988). *Sociologie des générations : L'empreinte du temps*. FeniXX.
- Balech, S., & Benavent, C. (2019). *Les techniques du NLP pour la recherche en sciences de gestion*.
- Bardin, L. (2013). *L'analyse de contenu*. Presses Universitaires de France; Cairn.info. <https://www.cairn.info/l-analyse-de-contenu--9782130627906.htm>

- Baribeau, C., & Royer, C. (2013). L'entretien individuel en recherche qualitative : Usages et modes de présentation dans la Revue des sciences de l'éducation. *Revue des sciences de l'éducation*, 38(1), 23-45. <https://doi.org/10.7202/1016748ar>
- Beaven, Z., & Laws, C. (2007). 'Never let me down again' : Loyal customer attitudes towards ticket distribution channels for live music events: a netnographic exploration of the US leg of the Depeche Mode 2005–2006 world tour. *Managing Leisure*, 12(2-3), 120-142.
- Becker. (1985). *Outsiders : Études de sociologie de la déviance*. Éditions Métailié.
- Bernard, Y. (2004). La netnographie : Une nouvelle méthode d'enquête qualitative basée sur les communautés virtuelles de consommation. *Décisions marketing*, 49-62.
- Bertrandias, L., & Carricano, M. (2006). LE PRIX DERRIÈRE L'ÉCRAN : Étude netnographique d'une communauté virtuelle professionnelle de Pricing Managers. *Décisions marketing*, 53-66.
- Blais, J. G. (2005). L'obligation de résultats à la lumière de l'interaction entre le quantitatif et le social. *L'obligation de résultats en éducation. Evolution, perspectives et enjeux internationaux*, 123-144.
- Bourdieu, P. (2016). *La distinction : Critique sociale du jugement*. Minuit.
- Bourhis, A., & Chênevert, D. (2010). Attraction et rétention des salariés du commerce de l'alimentation : Étude des salariés de la génération Y peu scolarisés. *XXIème congrès de l'AGRH*.
- Boutin, G. (1997). L'entretien de recherche qualitatif [The qualitative research interview]. *Québec, Canada: Presses de l'Université du Québec*.
- Boutin, G. (2006). L'entretien de recherche qualitatif (2e éd.). *Sainte-Foy, QC: Presses de l'Université du Québec*.

- Cailleau, I., Bouchardon, S., & Crozat, S. (2018). Un MOOC pour agir et comprendre en milieu numérique. *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 12, Article 12. <http://journals.openedition.org/rfsic/3377>
- Casoinic, D. A. (2016). *Les comportements des générations Y et Z à l'école*.
- Chapoulie, J.-M. (2011). Marchand (Philippe)(dir.),«Le baccalauréat, 1808-2008. Certification française ou pratique européenne?». *Revue du Nord*, hors série, n° 24, Lyon, INRP, 2010, 446 p. *Histoire de l'éducation*, 131, 111-114.
- Chauvel, L. (1998). *Le destin des générations. Structure sociale et cohortes en France au XXe siècle*. Paris, Puf.
- Copp, D. T. (2018). Teaching to the test : A mixed methods study of instructional change from large-scale testing in Canadian schools. *Assessment in Education: Principles, Policy & Practice*, 25(5), 468-487.
- Coutelle, P. (2005). Introduction aux méthodes qualitatives en Sciences de Gestion. *Cours du CEFAG. Séminaires d'études qualitatives*.
- Crittenden, V. L., Hanna, R. C., & Peterson, R. A. (2009). The cheating culture : A global societal phenomenon. *Business Horizons*, 52(4), 337-346.
- Dahlstrom, E., & Bichsel, J. (2014). ECAR Study of Undergraduate Students and Information Technology, 2014. *Educause*.
- Dalmas, M. (2019). Génération Z et conception du travail : Un nouvel enjeu pour la GRH. *Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels*, Vol. XXV(60), 97-116.
- Dejoux, C., & Wechtler, H. (2011). Diversité générationnelle : Implications, principes et outils de management. *Management Avenir*, n° 43(3), 227-238.

- Demougeot-Label, J. (2014). Enseignants-chercheurs de la Génération Y : Incidence sur les pratiques pédagogiques ? *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur*, 30(30(3)), Article 3. <http://journals.openedition.org/ripes/883>
- Derouet, J.-L. (1992). *École et justice : De l'égalité des chances aux compromis locaux?* Editions Métailié.
- Endrizzi, L. (2013). *I. «Génération internet» : Ce qu'on en dit....*
- Erskine, J. L. (2014). It changes how teachers teach : How testing is corrupting our classrooms and student learning. *Multicultural Education*, 21(2), 38-40.
- Eyerman, R., & Turner, B. S. (1998). Outline of a theory of generations. *European Journal of Social Theory*, 1(1), 91-106.
- Former aux métiers du professorat et de l'éducation au 21e siècle—Devenir enseignant.* (2019). <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid142150/former-aux-metiers-du-professorat-et-de-l-education-au-21e-siecle.html>
- Forster, P. (2006). STOPPING THE CHEATS : A survey of assessment behaviour in French business schools. *Welcome to the 2 nd International Plagiarism Conference*, 14.
- Frenette, E., Fontaine, S., Hébert, M.-H., & Éthier, M. (2019). Étude sur la propension à tricher aux examens à l'université : Élaboration et processus de validation du Questionnaire sur la tricherie aux examens à l'université (QTEU). *Mesure et évaluation en éducation*, 42(2), 1-33.
- Fusaro, M., & Couture, A. (2012). Etude sur les modalités d'apprentissage et les technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement. Rapport du Groupe de travail sur l'étude des usages des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement [A research report on learning and ICTs in education]. Montréal (Canada) : Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec. *Québec: CREPUQ*.

- Gauthier, R.-F., Caffin-Ravier, M., Descamps, B., Mosnier, M., & Peretti, H. (2007). L'évaluation des étudiants à l'Université : Point aveugle ou point d'appui. *Rapport de l'Inspection Générale de l'Administration de l'Education Nationale et de la Recherche*. En ligne: http://media.enseignementsuprecherche.gouv.fr/file/IGAERN_/06/2/evaluation_22062.pdf.
- Gentina, E., & Delecluse, M.-E. (2018). *Génération Z : Des Z consommateurs aux Z collaborateurs*. Dunod.
- Guénard, F. (2012). *La fabrique des tricheurs : La fraude aux examens expliquée au ministre, aux parents et aux professeurs*. Jean-Claude Gawsewitch.
- Guibert, P., & Michaut, C. (2009). Les facteurs individuels et contextuels de la fraude aux examens universitaires. *Revue française de pédagogie. Recherches en éducation*, 169, 43-52.
- Guibert, P., & Michaut, C. (2011). Le plagiat étudiant. *Education et sociétés*, 2, 149-163.
- Heitz-Spahn, S. (2014). Comportement cross-canaux /cross-enseignes de la génération Y : étude comparative avec la génération X et les Baby Boomers. *Management & Avenir*, 72(6), 157-175. Cairn.info.
- Hewer, P., & Brownlie, D. (2007). Cultures of consumption of car aficionados : Aesthetics and consumption communities. *International Journal of Sociology and Social Policy*.
- Horovitz, B. (2012). After Gen X, Millennials, what should next generation be. *USA Today*, 4, 2012-0503.
- Howe, N., & Strauss, W. (1992). The new generation gap. *ATLANTIC-BOSTON-*, 270, 67-67.
- Hubick, J. (2016). A Philosophical Response to Plagiarism: *Teaching Philosophy*, 39(4), 453-481.
- Jones, C., & Shao, B. (2011). *The net generation and digital natives : Implications for higher education*.

- Kerr, A. (2012). L'agencement de la triche. Aborder la triche dans les MMORPG comme un imbroglio. *Rezeaux*, n° 173-174(3), 235-269.
- Knoester, M., & Au, W. (2017). Standardized testing and school segregation : Like tinder for fire? *Race Ethnicity and Education*, 20(1), 1-14.
- Kozinets, R. (2019). *Netnography : The essential guide to qualitative social media research* (3rd edition). SAGE Publications.
- Kozinets, R. V. (2002). The field behind the screen : Using the method of netnography to research market-oriented virtual communities. *Journal of Consumer research*, 39(1), 61-72.
- Kozinets, R. V. (2006). Netnography. *Handbook of qualitative research methods in marketing*, 129-142.
- Lambert, E. G., Hogan, N. L., & Barton, S. M. (2003). Collegiate academic dishonesty revisited : What have they done, how often have they done it, who does it, and why did they do it. *Electronic journal of sociology*, 7(4), 1-27.
- Langer, R., & Beckman, S. C. (2005). Sensitive research topics : Netnography revisited. *Qualitative market research: An international journal*.
- Lewi, G. (2018). *Génération Z : Mode d'emploi: Comportement, consommation, communication*. Vuibert.
- Loi du 23 décembre 1901 réprimant les fraudes dans les examens et concours publics., (1901).
- Magogeat, Q. (2016). Approche compréhensive de la tricherie en milieu scolaire : La parole aux lycéens tricheurs. *Recherches en éducation*, 24, 207-217.
- Mannheim, K. (1928). The problem of generations (1928). *Essays on the Sociology of Knowledge*, 276-320.
- Marchand, P. (2005). *Le baccalauréat de Géry Legrand, 1855-1857*.

- McCabe, D. L., & Bowers, W. J. (1994). Academic dishonesty among males in college : A thirty year perspective. *Journal of College Student Development*.
- McCabe, D. L., & Trevino, L. K. (1993). Academic dishonesty : Honor codes and other contextual influences. *The journal of higher education*, 64(5), 522-538.
- Michaut, C. (2013). *Les nouveaux outils de la tricherie scolaire au lycée*.
- Mierczuk, L. (2002). *Réussir à tout prix : Le triche à la fac*. Anthropos : Diffusion, Economica.
- Miles, M. B., & Huberman, A. M. (1994). *Qualitative data analysis : An expanded sourcebook*. sage.
- Ministère de l'Education Nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche. (2015). *Circulaire n°2015-178 du 1er octobre 2015« Utilisation des calculatrices électroniques aux examens et concours de l'enseignement scolaire, au diplôme de comptabilité et gestion (DCG), au diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG), au diplôme d'expertise comptable (DEC) et au brevet de technicien supérieur (BTS), à compter de la session 2018 » , publiée au bulletin officiel n°42 du 12 novembre 2015 (MENS1523092C)*. Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports.
<https://www.education.gouv.fr/bo/15/Hebdo42/MENS1523092C.htm>
- Ministère de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche. (2017). *Circulaire n° 2017-053 du 23 mars 2017 « Préparation, déroulement et suivi des épreuves » publiée au bulletin officiel de l'éducation nationale n° 13 du 30 mars 2017 (MENE1708505C)*. Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports.
<https://www.education.gouv.fr/bo/17/Hebdo13/MENE1708505C.htm>
- Moyne, A., Barthod-Malat, Y., & Kubiszewski, V. (2017). *Stress scolaire des collégiens et des lycéens : Effet de l'appréhension de l'orientation et de la pression de la*.

- Mucchielli, A. (2009). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines*. Armand Colin.
- Nichols, S., & Berliner, D. (2011). High-stakes testing and academic cheating. *Psychological perspectives on academic cheating*. San Diego: Elsevier.
- Parry, E., & Urwin, P. (2011). Generational differences in work values : A review of theory and evidence. *International journal of management reviews*, 13(1), 79-96.
- Pasquarelli, A., & Schultz, E. j. (2019). NEW KIDS ON THE BLOCK : Move over Gen Z, Generation Alpha is the one to watch. *Advertising Age*, 90(2), 22-22.
- Pech, M.-E. (2011). *L'école de la triche : Document*. L'Éditeur.
- Pedró, F. (2012). *Connected minds : Technology and today's learners*. OECD.
- Perivolaropoulou, N. (1994). Temps socio-historique et générations chez Karl Mannheim. *L'Homme et la société*, 111(1), 23-33.
- Pesqueux, Y. (2009). Essai sur la triche. *Management Avenir*, n° 22(2), 226-244.
- Pétrault, J., Longhi, J., Duteil-Mougel, C., Bach, M., Weber, J., Richard, A., & Tsala-Effa, D. (2020). Triche et signalement sur Strava : Analyse des stratégies discursives et des positionnements énonciatifs à l'oeuvre dans le contrôle de la performance sportive. *Sport, culture matérielle et culture populaire*.
- Pichault, F., & Pleyers, M. (2012). Pour en finir avec la génération Y... Enquête sur une représentation managériale. *Annales des Mines - Gérer et comprendre*, 108(2), 39-54. Cairn.info.
- Pierre, R. (2003). Entre alphabétisation et littératie : Les enjeux didactiques. *Revue française de linguistique appliquée*, Vol. VIII(1), 121-137.
- Pouget, J. (2013). *Intégrer et manager la génération Y*. Vuibert.
- Pras, B., Evrard, Y., & Roux, E. (2003). *Market : Études et recherches en marketing-Fondements, méthodes*.

- Prensky, M., & Stenger, T. (2015). Digital natives, technologie et culture numériques—
Entretien avec Marc Prensky. In *Digital natives technologie et culture numériques* (p. 27-33). EMS Editions. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02534886>
- Ramadlani, A. K., & Wibisono, M. (2017). *VISUAL LITERACY AND CHARACTER EDUCATION FOR ALPHA GENERATION*. 7.
- Rayou, P. (1998). *La cité des lycéens* (Vol. 3). Persée-Portail des revues scientifiques en SHS.
- Redecker, C., Leis, M., Leendertse, M., Punie, Y., Gijbbers, G., Kirschner, P., Stoyanov, S., & Hoogveld, B. (2011). The future of learning : Preparing for change. *JRC. Luxembourg: Publications Office of the European Union*.
- Rochford, L. (2016). Contrepoint—Millennials, Y, Z... Et après ? *Informations sociales*, n° 195(4), 26-26.
- Roy, R. (2009). *Génération C-les 12-24 ans moteurs de transformation des organisations : Rapport synthèse*.
- Sayarh, N. (2013). La netnographie : Mise en application d'une méthode d'investigation des communautés virtuelles représentant un intérêt pour l'étude des sujets sensibles. *Recherches qualitatives*, 32(2), 227-251.
- Sayer, M., Chaput De Saintonge, M., Evans, D., & Wood, D. (2002). Support for students with academic difficulties. *Medical education*, 36(7), 643-650.
- Schuman, H., & Scott, J. (1989). Generations and Collective Memories. *American Sociological Review*, 54(3), 359-381.
- SIEC, M. des. (2019). *La fraude aux examens*. Maison des examens : Site Internet. <https://siec.education.fr/mes-outils/dossier-mieux-comprendre-243/la-fraude-aux-examens-4765.html?cHash=927961b234f58c14b0d79041f569f39f>
- Silverman, D. (2013). *Doing qualitative research : A practical handbook*. Sage.
- Soulie, E. (2020). *La génération Z aux rayons X*. Editions du Cerf.

- Statista. (2019). *Réseaux sociaux les plus utilisés 2019*. Statista.
<https://fr.statista.com/statistiques/570930/reseaux-sociaux-mondiaux-classes-par-nombre-d-utilisateurs/>
- Statista. (2020). *Infographie : Plus de la moitié de la planète est connectée sur la toile*.
 Statista Infographies. <https://fr.statista.com/infographie/17328/utilisateurs-internet-dans-le-monde/>
- Strauss, A., & Corbin, J. (1998). *Basics of qualitative research techniques*. Citeseer.
- Suire, R. (2016). *Génération Y, Génération Z, Génération A-nalphanète? Portrait d'une cohorte d'étudiants en 2016*.
- Sykes, G. M., & Matza, D. (1957). Techniques of neutralization : A theory of delinquency. *American sociological review*, 22(6), 664-670.
- Thévenot, L., & Boltanski, L. (1991). De la justification. Les économies de la grandeur. P.: *Gallimard*.
- Thiéart, R. A. (2007). *Méthodes de recherche en management*. (2. Édition, Ed.) Dunod.
- Thompson, J. (1987). Langage et idéologie. *Langage & société*, 39(1), 7-30.
- Tibbetts, S. G. (1998). Differences between criminal justice majors and noncriminal justice majors in determinants of test cheating intentions. *Journal of criminal justice education*, 9(1), 81-94.
- Tibbetts, S. G., & Myers, D. L. (1999). Low self-control, rational choice, and student test cheating. *American Journal of Criminal Justice*, 23(2), 179-200.
- Viau, R. (2009). La motivation en contexte scolaire (2e éd.). *Bruxelles: De Boeck*.
- Von Dran, G. M., Callahan, E. S., & Taylor, H. V. (2001). Can students' academic integrity be improved? Attitudes and behaviors before and after implementation of an academic integrity policy. *Teaching Business Ethics*, 5(1), 35-58.
- Ward, S. (1974). Consumer Socialization. *Journal of Consumer Research*, 1(2), 1-14.

ANNEXES

Annexe 1 : Rapport Lycée Rive Gauche à Toulouse, 2020



RAPPORT D'INCIDENT (manquement grave ou répété aux obligations de l'élève)

A compléter et retourner par mail au CPE responsable de niveau

Elève : [REDACTED]

Classe : 1MC

Date et heure de l'incident : 16/10/2020 à 14h15

Motif :

- entrée en force
 - dans le lycée
 - dans la classe
- insolence répétée
- refuse de prendre le cours
- grossièreté envers
 - élève
 - adulte
- agressivité verbale envers
 - élève
 - adulte
- violence verbale
 - insultes
 - menaces
- agressivité physique envers
 - élève
 - adulte
- fume dans l'établissement
- fraude
- vol
- dégradation du matériel scolaire
- graffitis
- déclenchement de l'alarme incendie
- utilisation d'une bombe lacrymogène
- racket
- harcèlement psychologique
- intimidation, pressions
- coups et blessures
- agression ou violence à caractère sexuel

autre, préciser **Triche pendant une évaluation.**

DESCRIPTION CIRCONSTANCIÉE DES FAITS :

Pendant l'évaluation d'enseignement Professionnel ce jour de 13h30 à 14h30, [REDACTED] avait son masque comme tout les élèves sur la bouche et le nez. Il a utilisé l'intérieur du masque comme support pour y écrire des notes et s'en servir pour tricher.

Sa copie lui a été retirée.

L'AUTEUR DU RAPPORT SOLLICITE :

Exclusion de cours

Convocation de l'élève en présence du rédacteur de ce rapport et du Conseiller Principal d'Education

Convocation du responsable légal de l'élève et de l'élève en présence du rédacteur de ce rapport et :

- du Proviseur
- du Proviseur-Adjoint
- du Conseiller Principal d'Education
- du Professeur Principal

Décision du chef d'établissement :

Auteur du rapport	
NOM	Mme [REDACTED]
Prénom	
Fonction	Enseignant

Annexe 2 : Lien entre les caractéristiques de la génération Z et le modèle tridimensionnel de la tricherie scolaire selon Pesqueux

Composant	Revue de littérature	Propositions
Personne	<i>La génération C : créer, communiquer, collaborer</i>	Proposition 1 : La génération Z élabore de nouvelles pratiques de tricherie (créer) Proposition 2 : La génération Z utilise beaucoup “l’entraide illicite” pour tricher (communiquer + collaborer)
	<i>Se conforte de leurs semblables et accorde beaucoup d’importance à la valeur de l’égalité</i>	Proposition 3 : La génération Z a un profil de tricheur “influçable” au sens de Pech (2011).
	<i>Moins respectueux de l’autorité</i>	Proposition 4 : La génération Z va trouver la tricherie comme un acte banal Proposition 5 : La génération Z n’accorde pas d’importance aux sanctions à l’encontre de la triche.
	<i>Les jeunes de la génération Z sont davantage tournés vers le collectif</i>	Proposition 6 : La génération Z pratique “l’entraide” c’est à dire donner la réponse à son voisin pour les pratiques réalisées sans outil numérique.
Comportement	<i>Zappeurs</i>	Proposition 7 : La génération Z triche pour contourner la phase d’apprentissage qui pour eux est considéré comme “une perte de temps” et c’est un moyen pour eux d’éliminer ce problème.
	<i>-- Natif du numérique & les médias sociaux --</i>	Proposition 8 : La génération Z mobilise le numérique pour tricher.
Contexte		Proposition 9 : La génération Z utilise les médias sociaux pour trouver de nouvelles pratiques de triches.

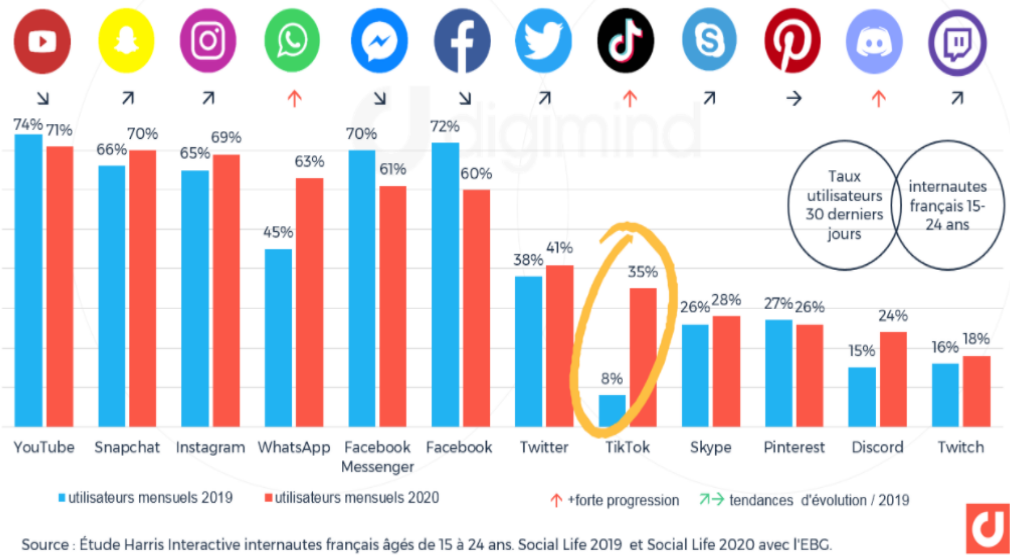
Annexe 3 : Liste des propositions

Liste des propositions

Propositions
Proposition 1 : La génération Z élabore de nouvelles pratiques de triche (créer)
Proposition 2 : La génération Z utilise beaucoup “l’entraide illicite” pour tricher (communiquer + collaborer)
Proposition 3 : La génération Z a un profil " <i>influçable</i> " selon la classification de Pech.
Proposition 4 : La génération Z va trouver la triche comme un acte banal
Proposition 5 : La génération Z n’accorde pas d’importance aux sanctions à l’encontre de la triche
Proposition 6 : La génération Z pratique “l’entraide” c’est à dire donner la réponse à son voisin pour les pratiques réalisées sans outil numérique.
Proposition 7 : La génération Z triche pour contourner la phase d’apprentissage qui pour eux est considéré comme “une perte de temps” et c’est un moyen pour eux d’éliminer ce problème.
Proposition 8 : La génération Z mobilise le numérique pour tricher
Proposition 9 : La génération Z utilise les médias sociaux pour trouver de nouvelles pratiques de triches.

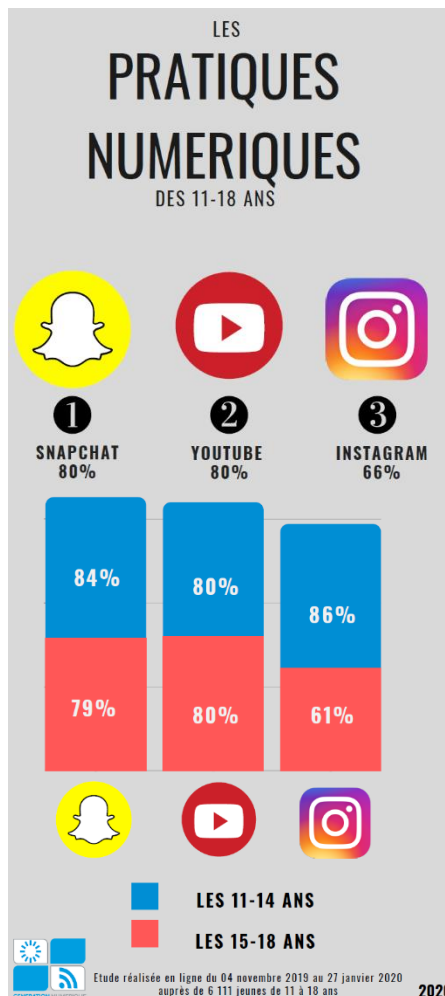
Annexe 4 : Les études sur les réseaux sociaux

Taux d'utilisation des médias sociaux par les internautes de 15-24 ans. Confinement



Taux d'utilisation des médias sociaux par les internautes de 15-24 ans. Confinement. Source : Étude Harris Interactive - internautes français âgés de 15 à 24 ans. Social Life 2019 et Social Life 2020 avec l'EBC

Source site Digimind (Asselin, 2021)



Source : Génération Numérique

Annexe 5 : Grille de scoring choix d'un réseau social

	Facebook	Instagram	YouTube	Pinterest	Snapchat	Twitter	TikTok
Fréquentation	2	4	4	2	3	3	3
Accessibilité publications	3	3	4	2	1	3	4
Accessibilité moteur	4	3	4	3	1	3	3
Possibilité de tri	2	1	4	2	1	2	4
Score total	11	11	16	9	6	11	14

Annexe 6 : Mots clés utilisés pour constituer l'échantillon

TikTok	YouTube
#triche #tricher #tricheettechnique #tricherencour #tricherencours #trichelycee #tricherie #antisèche	La triche Tricherie en cours

Annexe 7 : Le contrat de confiance



AUTORISATION PARENTALE d'enregistrement de la voix d'un mineur

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations à l'enregistrement audio d'entretiens nécessaires dans le cadre d'un mémoire de recherche scientifique en Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation.

Désignation du projet de recherche

Mémoire de Master sur les pratiques scolaires de la génération. Dans ce cadre, plusieurs élèves de différents établissements scolaires sont interrogés.

Responsable du projet de recherche : Elodie BAJUL

Encadrement : Ilaria OLIBET– PRAG INSPE Toulouse ; Nathalie MAUMON – MCF INSPE Toulouse

2. Lieu de la collecte et modalités de la collecte

Lieu : Lycée Victor Hugo, 41 rue Victor Hugo, 81600 GAILLAC

Modalités : entretien de 1h

3. Données collectées

Les données collectées sont :

- Sa filière d'études
- Son âge
- Son témoignage oral, enregistré et retranscrit

Aucun enregistrement d'image n'est effectué.

4. Modalités d'exploitation

Les données sont **anonymisées**. L'enregistrement audio est exploité uniquement à des fins de retranscription de l'entretien. Il n'est diffusé ou dupliqué par aucun moyen que ce soit.

Je soussigné(e) :responsable légal deautorise le responsable du projet à enregistrer la voix de mon enfant lors de l'entretien qui se déroulera le

Cette autorisation est valable pour une utilisation pour une durée de 6 mois à compter de la signature de la présente. La présente autorisation est consentie à titre gratuit.

Conformément aux dispositions légales en vigueur relatives au droit à l'image, le MENJ s'engage à ce que la publication et la diffusion de l'image et de la voix du mineur ainsi que des commentaires l'accompagnant **ne portent pas atteinte à sa vie privée, à sa dignité et à sa réputation. En vertu du Règlement général sur la protection des données (RGPD), entré en application le 25 mai 2018, le sujet ou son/ses représentant(s) légal/légaux dispose(ent) d'un libre accès aux photos et aux enregistrements concernant la personne mineure et a le droit de demander à tout moment le retrait de celles-ci***.

Fait à : Le :

Signature :

Annexe 8 : Le guide d'entretien

ENTRETIEN N°..... LA TRICHERIE SCOLAIRE

Sexe :

- Féminin
 Masculin

Etablissement :

Age :

Durée entretien :

Bonjour, merci d'avoir accepté de m'avoir accordé du temps pour cet entretien. Je suis Mme BAJUL et dans le cadre de mes recherches, je réalise une étude sur la tricherie scolaire de la génération Z. L'entretien durera une heure maximum. Je me permets d'ajouter que les informations données resteront anonymes d'où la mise en place d'un contrat de confiance. Nous aborderons plusieurs thèmes durant cet entretien : les pratiques de triches, les sources, les raisons, les conséquences et les solutions. Cet entretien comporte une vingtaine de questions.

THEME	QUESTIONS	QUESTIONS REBONDS
LES PRATIQUES	1 - Que signifie pour vous tricher ?	
	2- Pouvez-vous me parlez des différentes pratiques de tricherie scolaire que vous connaissez ?	
	3- Que pensez-vous du fait de tricher en évaluation ?	
	4 - Avez-vous déjà vu un camarade tricher ?	Pouvez-vous me racontez ? Qu'en pensez-vous ? (Abusé, malin, utile, en désaccord, contre ?)
	5- Et vous, vous avez déjà triché ?	
	6 - Combien de pratiques de triches utilisez-vous ?	(Avec support ? sans support ? connexion ? sans connexion ? autre...)
	7 - Quelles sont les principales pratiques de triche que vous utilisez ?	Pourquoi ces pratiques plutôt que d'autres ? (Avec une tierce personne ? avec le téléphone ? avec une antisèche ? ...)
	8- Utilisez-vous votre smartphone pour tricher ?	Si oui, comment ? Comment celui-ci vous permet d'atteindre votre objectif ? (Avec une connexion internet ou en communiquant directement avec d'autres personnes ?)
	9 - Connaissez-vous d'autres pratiques de triche que celles employées dans vos pratiques ?	Comment les utilisez-vous ? En quoi les autres pratiques que vous n'utilisez pas ne sont pas efficaces à

		vos yeux ? Comment les considérez-vous ?
	10 - Selon vous, quelles sont les matières les plus propices à tricher ?	En quoi ces matières sont-elles plus propices à la triche ? Adaptez-vous votre méthode de triche en fonction de la matière ? (<i>ex : français avec une feuille, maths avec une calculatrice, anglais avec un traducteur, etc.</i>)
	11 - Selon vous, quels sont les types d'évaluations les plus propices à tricher ?	En quoi ces évaluations sont-elles plus propices à la triche ? Lors d'une évaluation notée, vous trichez plutôt : Occasionnellement, souvent, tout le temps Lors d'une évaluation non notée, par exemple les quizz en début de séance ou fin de séance, vous trichez plutôt : Occasionnellement, souvent, tout le temps Lorsque votre professeur vous interroge pour vérifier que vous avez appris, faites-vous appel à vos camarades : Occasionnellement, souvent, tout le temps
	12- L'environnement de triche : Selon vous, votre meilleure configuration de salle pour tricher ? Quel est le comportement du surveillant qui mène plus facilement à la triche ? Vous comptez vous installer derrière. Est-ce pour tricher ?	
LES SOURCES	13- Connaissez-vous des blogs, groupes sociaux qui communiquent sur les pratiques de triche ?	Utilisez-vous l'un d'entre eux ? Citez ceux que vous connaissez.
	14 - Que pensez-vous de leurs astuces ?	
	15 - Où trouvez-vous l'inspiration pour élaborer vos pratiques de triche ?	

	16 - Avez-vous déjà échangé avec vos camarades ou vos proches sur vos pratiques ?	
LES RAISONS	17 - D'après vous, quelles sont les raisons pour lesquelles les élèves sont amenés à tricher ?	(Rebond : Est-ce pour rétablir une « sorte d'égalité » vis-à-vis de vos camarades tricheurs ? « Pour faire comme tout le monde ? » ; « Pour éviter d'apprendre ou gagner du temps ? » ; « Pour être sûr d'avoir une bonne note afin d'être bien vu de vos parents ? »)
	18 - Et les vôtres ?	(Rebond : Est-ce pour rétablir une « sorte d'égalité » vis-à-vis de vos camarades tricheurs ? « Pour faire comme tout le monde ? » ; « Pour éviter d'apprendre ou gagner du temps ? » ; « Pour être sûr d'avoir une bonne note afin d'être bien vu de vos parents ? »)
LES CONSÉQUENCES	19 -Connaissez-vous les conséquences d'une pratique de triche ?	
	20 - Avez-vous déjà été sanctionné pour triche ?	Pouvez-vous me dire si les sanctions à l'égard de la pratique de triche vous dissuadent ?
	21- Avez-vous eu de meilleures notes en utilisant la triche ?	Combien de points supplémentaires pensez-vous avoir obtenir en utilisant la triche ?
LES SOLUTIONS	22 - Selon vous, comment serait-il possible d'éviter la tricherie scolaire ?	<ul style="list-style-type: none"> - Avant l'évaluation - Pendant l'évaluation - Après l'évaluation

Je vous remercie, l'entretien est terminé, avez-vous des questions ou des remarques à compléter ?

Annexe 9 : Tableau récapitulatif des thèmes abordés dans le guide d’entretien et les objectifs associés

Thème	Objectifs
La perception de la triche	Comprendre leur vision de la pratique de triche.
Les pratiques de triches	Comprendre les différentes pratiques de triches utilisés/mobilisés par la génération Z afin de pouvoir les classifier à partir des catégories de Michaut et Guibert et si ces derniers sont élaborés avant/pendant/après l’évaluation selon Guénard.
Les facteurs propices à la pratique de la triche	Ce thème permet de répondre à un des objectifs du mémoire à savoir comment déjouer la tricherie scolaire en tant qu’enseignant, il est donc important pour le professeur de connaître les facteurs qui amènent les élèves de la génération Z à tricher.
Les sources	Les sources s’intéressent aux sources d’inspirations sur lesquelles s’appuient les tricheurs
Les raisons/ Les causes de la triche	Comprendre les raisons qui poussent les tricheurs à user de cette pratique.
Les conséquences de la triche et la conscience de la triche	Deux objectifs : A pour but dans un premier temps à savoir si la génération Z est consciente des conséquences d’une pratique de triche et dans un deuxième temps les sanctions à l’égard de cette pratique.
Les solutions	Relatif aux solutions que peuvent mettre en œuvre les enseignants, les établissements ou encore l’institution pour éviter ou encore déjouer les pratiques de tricherie scolaire

Annexe 10 : Lien vers les grilles d'observations

La grille d'observation sur le réseau TikTok est disponible en cliquant sur le lien ci-dessous :

<https://1drv.ms/u/s!ApuwVn9OJI3xx3XOnjmfWSDXHiz?e=zQEcug>

La grille d'observation sur le réseau YouTube est disponible en cliquant sur le lien ci-dessous :

<https://1drv.ms/u/s!ApuwVn9OJI3xx3XOnjmfWSDXHiz?e=zQEcug>

La synthèse des grilles d'observation est disponible en cliquant sur le lien ci-dessous :

<https://1drv.ms/u/s!ApuwVn9OJI3xx3XOnjmfWSDXHiz?e=zQEcug>

Annexe 11 : Lien vers les carnets d'observations

Le carnet d'observation du réseau TikTok est disponible en cliquant sur le lien ci-dessous :

<https://1drv.ms/u/s!ApuwVn9OJI3xx291d5L6gkaG8IFj?e=ggESDJ>

Le carnet d'observation du réseau YouTube est disponible en cliquant sur le lien ci-dessous :

<https://1drv.ms/u/s!ApuwVn9OJI3xx291d5L6gkaG8IFj?e=ggESDJ>

La synthèse des carnets d'observations est disponible en cliquant sur le lien ci-dessous :

<https://1drv.ms/u/s!ApuwVn9OJI3xx291d5L6gkaG8IFj?e=ggESDJ>

Annexe 12 : Liste des mots-dièse référencés

RICHE = 34	
#triche	15
#tricherie	10
#tricher	4
#cheat	1
#tricheur	4
COURS = 7	
#cours	5
#cour	1
#lescours	1
ETABLISSEMENT = 37	
#lycee	12
#ecole	9
#college	7
#fac	1
#universite	1
#lyceens	1
#lyceeprivé	1
#lyceemilitaire	1
#lycee INSTA	1
#school	2
#élève	1
COVID = 3	
#clccovid	1
#confinement	1
#covid19	1
PARTAGE = 28	
#pourtoi	12
#pourtoipage	1
#foryou	4
#fyp	7
#fy	1
#fypシ	1
#foryoupage	2
RENTREE = 5	
#rentree2020	3
#rentreescolaire	1
#rentrée	1
EVALUATION = 9	
#controle	4
#devoir	2
#brevet	1
#bac	1
#examen	1
HUMOUR = 6	
#humour	3

#drole	2
#sketch	1
TECHNIQUE / BRICOLAGE / ASTUCES = 26	
#tikrokademie	6
#astuce	4
#tutoriel	3
#lifhack	2
#tuto	2
#technique	1
#conseil	1
#methode	1
#methode369	1
#genie	1
#facile_à_faire	1
#facile	1
#utile	1
#bicolage	1
MATIERES / DISCIPLINES = 3	
#anglais	1
#philo	1
#st2s	1
SURPRENANT = 3	
#choque	1
#wow	1
#trucdeouf	1
NOTES = 3	
#bonnotes	2
#note	1
PRATIQUES / TECHNIQUES = 6	
#antiseche	4
#crayon	1
#styloquatre couleurs	1
AUTRES = 5	
#magicnoelbygemo	1
#xyzbca	1
#flemme	1
#diy	2

Annexe 13 : Lien vers les retranscriptions des entretiens

Les retranscriptions des entretiens menés avec l'ensemble de l'échantillon sont disponibles en cliquant sur le lien ci-dessous :

<https://1drv.ms/u/s!ApuwVn9OJI3xx0lox2suc9A3RTGe?e=VC6DSa>

Annexe 14 : Lien vers l'extrait Code Book version 3

L'extrait Code Book version 3 est disponible en cliquant sur le lien ci-dessous :

https://1drv.ms/u/s!ApuwVn9OJI3xx3P2-4_iAp0Zgimp?e=qCDkv7

Annexe 15 : Synthèse Code Book des thèmes du guide d'entretien

Occurrence* = Nombre d'entretiens faisant apparaître l'unité étudiée (sur un total de 4)

THEME 1 : La perception de la triche

UNITE THEMATIQUE	UNITE DE SENS	OCCURRENCE*
Mal	Exagéré	4
	Perte de confiance	1
	Mauvaise compréhension	1
	Risqué	2
	Stressant	3
Bien	Outil d'aide	1
	Rassurant	1
	Pratique	2

THEME 2 : Les pratiques de triche

UNITE THEMATIQUE	UNITE DE SENS	OCCURRENCE
Antisèche	Trousse	2
	Fourniture scolaire	2
	La copie	2
	Corporelle	2
	Pansement	1
	Technique du miroir	1
	Vêtements	2
	La feuille de cours	1
	Coque du téléphone	1
	Serviettes hygiéniques	1
Entraide	A l'oral	4
	Par message numérique	3
	Visuelle	2
	Organisée	1
Numérique	Logiciels	2
	Internet	4
	Téléphone	4

THEME 3 : Les facteurs propices à la pratique de la triche

UNITE THEMATIQUE	UNITE DE SENS	OCCURRENCE
La salle de classe	Les affiches dans la salle	1
	La configuration de la salle	2
	L'ambiance dans la salle	1
	Emplacement dans la salle	4
Le professeur	Le comportement de l'enseignant	4
	Consignes de l'enseignant	1
Le contenu de l'évaluation	Le par-cœur	4
	Longue évaluation (durée et contenu)	2
Les matières	Toutes les matières	3
	Mathématiques	3
	Histoire Géographie	1
	Langues vivantes	2

THEME 4 : Les sources

UNITE THEMATIQUE	UNITE DE SENS	OCCURRENCE
Environnement réel	Bouche à oreille	2
Environnement numérique	Réseaux sociaux	1

THEME 5 : Les raisons/ Les causes de la triche

UNITE THEMATIQUE	UNITE DE SENS	OCCURRENCE
La note	Avoir une meilleure note	4
	Pression de la note	4
	Le coefficient de la note	3
La perception de soi	Eviter les pertes de mémoire	3
	Rassurer	3
	Satisfaction	1
Contourner les difficultés	Gain de temps	3
	Eviter la phase d'apprentissage	3
	Mauvaise compréhension	3
	Difficulté d'apprentissage	3
	Fainéantise	2
	Fatigue	1
L'Avenir	La poursuite d'études	4
	La réussite	2
Le contenu	Quantité à apprendre	3
	Le par cœur	4
L'environnement des élèves	La famille	3
	Les camarades (rétablir l'égalité)	4
	L'institution : les sanctions	4

	L'orientation	1
L'enseignant	Ne pas décevoir l'enseignant	3
	La différenciation	1
	Le discours de l'enseignant	1
	La grille d'évaluation	1

THEME 6 : Les conséquences de la triche et la conscience de la triche

UNITE THEMATIQUE	UNITE DE SENS	OCCURENCE
Note	Meilleure note / Amélioration de la moyenne	3
	Pas forcément une bonne note	3
Effet d'apprentissage	Compétence	2
	Apprentissage	3
Temps	Prend du temps	2
	Gain du temps	2

THEME 7 : Les solutions

UNITE THEMATIQUE	UNITE DE SENS	OCCURENCE
Enseignant	Rassurer élèves	2
	Préparer les élèves	1
	Qualité de surveillance	4
	La prise en compte de l'hétérogénéité de la classe	2
Classe	Ambiance	1
	Plan de classe	2
Institution	Sanction plus grave	1
	Redescendre la pression	1
Evaluation	Contenu basé sur du par cœur	4
	Durée	2

Annexe 16 : Résultats de la liste des propositions

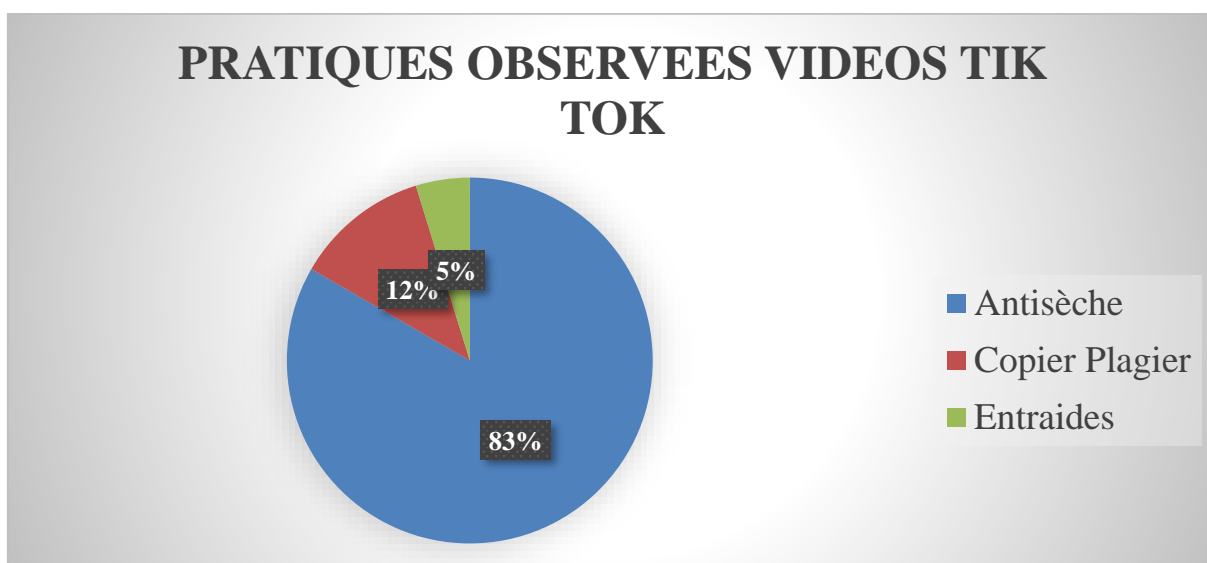
Liste des propositions

Propositions	
Proposition 1 : La génération Z élabore de nouvelles pratiques de triche (créer)	Non validée
Proposition 2 : La génération Z utilise beaucoup "l'entraide illicite" pour tricher (communiquer + collaborer)	Validée
Proposition 3 : La génération Z a un profil " <i>influçable</i> " selon la classification de Pech.	Ni validée ni invalidée
Proposition 4 : La génération Z va trouver la triche comme un acte banal	Validée
Proposition 5 : La génération Z n'accorde pas d'importance aux sanctions à l'encontre de la triche	Validée
Proposition 6 : La génération Z pratique "l'entraide" c'est à dire donner la réponse à son voisin pour les pratiques réalisées sans outil numérique.	Validée
Proposition 7 : La génération Z triche pour contourner la phase d'apprentissage qui pour eux est considéré comme "une perte de temps" et c'est un moyen pour eux d'éliminer ce problème.	Validée
Proposition 8 : La génération Z mobilise le numérique pour tricher	Validée
Proposition 9 : La génération Z utilise les médias sociaux pour trouver de nouvelles pratiques de triches.	Non validée

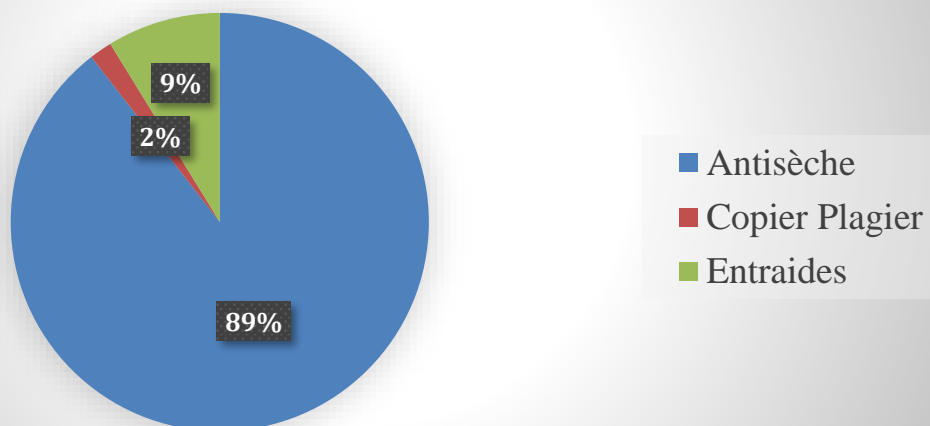
Annexe 17 : Récapitulatif des mots-dièse TikTok en lien avec cette thématique de l'astuce.

Mots-dièse	Occurrence	Part dans le corpus
#technique	1	2,38%
#astuce	4	9,52 %
#lifehack	2	4,76%
#tuto et #tutoriel	5	11,90%
#methode	2	4,76%
#genie	1	2,38%
#facile_à_faire et #facile	2	4,76%
#utile	1	2,38%
#bricolage	1	2,38%
Total	19	45,23 %

Annexe 18 : Graphiques des pratiques observées sur les vidéos TikTok et YouTube



PRATIQUES OBSERVEES VIDEOS YOUTUBE



Annexe 19 : Extrait Code Book version 2 sur la thématique « Les conséquences d'une pratique de triche »

Unité thématique	Unité de sens	Unité d'enregistrement	Occurrence
Contexte	La note	Amélioration de la note	3
		Aucun impact	3
	Temps	Gain de temps	3
	Sanctions / Punitons	Le zéro	3
La personne	Effet d'apprentissage	Moins stressant	3
		Apprendre en trichant	3
	Conscience	(Bien à court terme, mais pas à long terme) ; Effet éphémère	2
	Estime de soi	Perte de confiance en soi	1

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	1
SOMMAIRE.....	2
INTRODUCTION	3
PARTIE 1 - LA REVUE DE LITTERATURE.....	7
1 DÉFINITION ACADÉMIQUE.....	7
1.1 L'aspect « comportemental » de la tricherie scolaire	9
1.1.1 Typologie basée sur le type de pratique de Guibert et Michaut (2009).....	9
1.1.2 Typologie basée sur le moment de la pratique de Guénard (2012)	9
1.2 La personne : l'auteur de la tricherie scolaire.....	13
1.2.1 Les caractéristiques du tricheur	14
1.2.2 La perception de la tricherie scolaire par les lycéens	15
1.2.3 Facteurs intrinsèques de la tricherie scolaire	16
1.3 Le contexte de la pratique de tricherie.....	18
1.3.1 L'impact de l'établissement fréquenté : université ou lycée	18
1.3.2 Le contexte du numérique.....	18
1.3.3 Facteurs extrinsèques de la tricherie scolaire.....	20
2 LE CONCEPT DE GÉNÉRATION Z	24
2.1 La place de la génération Z dans la théorie des générations	24
2.1.1 La théorie des générations	24
2.1.2 La délimitation du concept de génération.....	24
2.2 Les particularités de la génération Z.....	28
2.2.1 Génération Z : La personne.....	28
2.2.2 Le contexte.....	29
2.2.3 Le comportement	30
3 PROBLEMATIQUE ET PROPOSITIONS DE RECHERCHE	31

PARTIE 2 - PROTOCOLE DE RECHERCHE	33
4 DESCRIPTION DU PROTOCOLE.....	33
4.1 Le choix de la netnographie observationnelle	34
4.2 Mise en œuvre de la netnographie observationnelle	35
4.3 Le choix de l'entrée	37
4.3.1 Pour les vidéos	37
4.3.2 Pour les entretiens	40
4.4 La collecte de données.....	42
4.4.1 Pour les vidéos	42
4.4.2 Pour les entretiens	43
4.5 L'analyse des résultats.....	44
4.5.1 Pour les vidéos	44
4.5.2 Pour les entretiens	45
5 ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RESULTATS	45
5.1 Les lycéens de la génération Z ne « créent » pas de nouvelles pratiques de triche mais « détournent » des pratiques existantes (rejet proposition n°1).....	46
5.1.1 Les antisèches numériques.....	47
5.1.2 L'entraide numérique.....	49
5.2 Le smartphone est le premier outil de triche, suivi de l'entraide illicite (validation des propositions n°8, n°2 et n°6 ; éléments de réponse à la proposition n°3) 50	
5.2.1 Le smartphone : l'outil privilégié par les tricheurs de la génération Z.....	50
5.2.2 L'entraide illicite : une pratique en accord avec les valeurs de la génération Z	51
5.3 La génération Z perçoit la tricherie scolaire comme un acte banal, en réponse à une pression de la note (Validation proposition n°5).....	54
5.4 En matière de tricherie scolaire, le profil « zappeur » de la génération Z apparaît nettement (validation propositions n°5 et 7, éléments de réponse proposition n°3).....	57

5.5	La principale source d'information sur les techniques de triche n'est pas les réseaux sociaux mais l'observation des camarades (rejet de la proposition n°9)	59
6	RECOMMANDATIONS : DES MOYENS À METTRE EN ŒUVRE POUR LUTTER CONTRE LA TRICHERIE SCOLAIRE	60
	CONCLUSION GENERALE	64
6.1	Conclusion	64
6.2	Limites de la recherche	64
6.3	Les perspectives de la recherche	67
	REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	69
	ANNEXES	80
	Annexe 1 : Rapport Lycée Rive Gauche à Toulouse, 2020	80
	Annexe 2 : Lien entre les caractéristiques de la génération Z et le modèle tridimensionnel de la tricherie scolaire selon Pesqueux	81
	Annexe 3 : Liste des propositions	82
	Annexe 4 : Les études sur les réseaux sociaux	83
	Annexe 5 : Grille de scoring choix d'un réseau social	84
	Annexe 6 : Mots clés utilisés pour constituer l'échantillon	84
	Annexe 7 : Le contrat de confiance	85
	Annexe 8 : Le guide d'entretien	86
	Annexe 9 : Tableau récapitulatif des thèmes abordés dans le guide d'entretien et les objectifs associés	89
	Annexe 10 : Lien vers les grilles d'observations	90
	Annexe 11 : Lien vers les carnets d'observations	90
	Annexe 12 : Liste des mots-dièse référencés	91
	Annexe 13 : Lien vers les retranscriptions des entretiens	93
	Annexe 14 : Lien vers l'extrait Code Book version 3	93
	Annexe 15 : Synthèse Code Book des thèmes du guide d'entretien	94
	Annexe 16 : Résultats de la liste des propositions	97

Annexe 17 : Récapitulatif des mots-dièse TikTok en lien avec cette thématique de l’astuce.....	98
Annexe 18 : Graphiques des pratiques observées sur les vidéos TikTok et YouTube..	98
Annexe 19 : Extrait Code Book version 2 sur la thématique « Les conséquences d’une pratique de triche »	100
TABLE DES MATIERES.....	101
TABLE DES REFERENCES.....	105

TABLE DES REFERENCES

Figure 1: Les trois composantes de la tricherie scolaire selon Pesqueux, 2009.....	8
Figure 2: Modèle tridimensionnelle de la tricherie scolaire selon Pesqueux de la Génération Z	32
Tableau 1: Pratiques de tricherie scolaire selon Guénard (2012).....	10
Tableau 2: Vue d'ensemble du protocole.....	35
Tableau 3: Le nombre de vidéos collectées par réseau social	40
Tableau 4: Résumé de notre choix méthodologique concernant notre étude qualitative	40
Tableau 5: Résumé des choix méthodologiques concernant la phase "entretien" de notre étude qualitative	41
Tableau 6: Les caractéristiques des individus interrogés	42
Tableau 7: Récapitulatif du nombre de vidéos collectées et de la durée de visionnage.....	43
Tableau 8: Récapitulatif du nombre de mots par entretien et sur l'ensemble du corpus	44
Tableau 9: Les caractéristiques du corpus de l'étude netnographique.....	45
Tableau 10: Extrait liste des mots-dièse Tiktok	60
Tableau 11: Dimension communauté et partage de la tricherie scolaire sur YouTube.....	60